This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 946,139

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

Z
1375
.B16

LA

Litterature AU Canada

en 1890.

Frédéric Alexandre
F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

PREMIERE ANNEE

50 CENTINS

En vente, chez l'auteur, à Joliette, P. Q.
(Canada.)

1891.

Tous droits réservés.

A

M. P. Rousseau, P. S. S.

Mon · ancien · professeur · de · rhétorique

au

Collège · de · Montréal.

Témoignage

d'estime · et · de · reconnaissance.

CORRECTIONS

Page 16; ligne 17ème, lisez *Roy* et non Rousseau.

Page 16, J. P. et non J. F.

Page 113, Conférences.

Page 169, Lorrain et non Larrain.

Page 170, L'article sur le *Premier Voyage de Jacques Cartier* est de la *Justice*.

Page 214, lisez 12ème ligne : " si le travail d'impression *a*.

Page 223, *in fine*, lisez : " *récente affirmation* et non récent avancé.

Page 351. Lisez 326 et non 336 à Rousseau : " guide du cultivateur.

Le *Glaneur*, le *Monde illustré*, le *Recueil littéraire*, voir la note. p. 340.

Perry Lore
Dublin S.D.
12-1-93
17116

Notes explicatives et introductives.

Nous prenons le mot *littérature* dans son sens le plus large : travaux de l'esprit.

Nous prenons le mot *Canada* dans le sens de Canada-Français, sans cependant exclure systématiquement la littérature de langue anglaise.

Ce volume devait dans le principe avoir 150 pages, nous semblait-il. Au mois de décembre nous avons été accablé par une avalanche de productions nouvelles. Il n'y avait pas à reculer, mais il a fallu un travail *féroce* pour arriver au but, sans compter l'augmentation des dépenses.

Si la *Littérature au Canada en* 1890 paye ses frais, nous publierons la *Littérature du Canada en* 1891.

Fabricando fit faber. Le présent volume est bien imparfait : le *fabricando* nous fesait défaut ! Certains auteurs ne sont pas appréciés assez au long ; il n'y a pas assez de citations ; la description littéraire n'est pas

assez developpée. L'auteur sait parfaitement qu'il n'est point né littérateur. Nous avons fait *un bout de critique*, et voilà.

Ceux qui auront à se plaindre du format n'auront qu'à nous acheter une autre presse et ils auront satisfaction.

Nous avons fait connaître sept ou huit auteurs étrangers à notre littérature ; c'est qu'ils ont une importance toute spéciale. Il eut été préférable d'en faire un chapitre à part, mais notre volume ne brille point par l'abondance de chapitres ! C'est une longue procession où les costumes disparates ne font pas défaut. La table alphabétique corrige un peu tout cela et donne le moyen de mettre la main sur chaque auteur.

L'utilité de notre entreprise nous paraît évidente.

Elle est à l'avantage des lecteurs qui peuvent se renseigner facilement sans avoir à courir des journaux et des revues que l'on n'a pas toujours sous la main.

Elle est à l'avantage des auteurs dont les travaux, plus connus, se vendront mieux.

Cette entreprise est aussi à l'avantage du pays. Les travaux de ce genre donnent *du corps et de l'âme* à la littérature nationale.

Du corps et de l'âme ! les écrivains canadiens en ont, mais les *lecteurs* canadiens n'en ont pas assez. Ce n'est pas le temps de le démontrer.

Une préface doit être courte, la nôtre est à peine commencée, semble-t-il, et cependant elle touche à sa fin.

On nous dira, peut-être : " mais vous ne donnez pas une idée générale des travaux de l'année, vous ne faites aucune synthèse.

"Il serait intéressant de voir en quel sens s'est fait le mouvement intellectuel, de voir groupés ensemble les livres qui ont traits à la religion, à la politique, à l'éducation, aux questions historiques, aux sciences, à la littérature proprement dite, etc., etc."

Tout cela est vrai ; mais nous avons voulu laisser un peu d'ouvrage à nos confrères en journalisme. Une préface, règle générale, résume en quelque manière le volume dont elle est l'entrée. Certains journalistes, sans se donner la peine de feuilleter un livre se contentent de résumer la préface, et tout est dit : ceci n'est profitable ni au journaliste, ni au public, ni aux auteurs : c'est aussi ce qui nous exempte pour le moment de toute autre préface.

F. A. B.

TABLE DES MATIERES.

Dédicace..... III

Corrections..... IV

Notes explicatives et introductives..... V

Appréciations des écrivains canadiens de l'année 1890.....1-331

Liste des ouvrages anglais qui n'ont pas eu de bibliographie dans ce livre..... 332

Petites notes..... 337

Charles M. Ducharme..... 342

Table alphabétique des auteurs dont les ouvrages sont appréciés dans le présent volume..... 346

LA

LITTERATURE au CANADA EN 1890.

N B. Le lecteur ne sera pas surpris de trouver ici des appréciations sur quelques ouvrages publiés en 1889, ces volumes ayant paru tard en cette année, ou ayant attiré l'attention de la critique en 1890.

F. A. B.

A travers l'Espagne, par A. B. Routhier — Côté — Québec — 1889.

L'Espagne nous est inconnue comme pays, comme histoire, comme art et comme littérature.

L'ouvrage de l'honorable juge fait, dans cette muraille de Chine, une large trouée qui laisse voir de fort jolies choses.

Le lecteur n'a pas sous les yeux une description complète du pays chevaleresque, mais il a ce qui donne, ou à peu près, une vue d'ensemble : s'il n'a pas l'avantage de connaître les impressions du touriste sur Pampelune la fortifiée, sur Salamanque l'universitaire, sur Valladolid la déchue, il le suit avec plaisir à Barcelone la parisienne, à Monserrat le formidable, à Saragosse la vaillante, puis à St-Sébastien l'aristocratique, à Burgos la monumentale, à l'Escorial le mystérieux, à Madrid la ministérielle, à Tolède la vénérable, à Cordoue l'orientale, à Grenade la grande, à Séville la coquette et finalement à Cadix et à Malaga.

Disons en passant qu'il est très difficile à l'étranger de visiter *toute* l'Espagne, pour la raison qu'entrant à l'est ou à l'ouest, on ne fait pas le tour aisément, Cadix, Malaga ou Gibraltar invitant à faire une course sur le continent noir qui se trouve alors à courte distance.

Les difficultés du voyage, du reste, sont un obstacle réellement très considérable, à moins que l'on ai beaucoup d'argent et de temps à sa disposition.

Chaque homme cherche un peu partout ce qu'il porte en tout lieu. Ami des lettres, l'auteur jette un coup d'œil sur l'ancienne littérature espagnole, il nous fait voir qu'elle est la plus nationale de l'Europe Il étudie l'ancien théâtre espagnol ; il constate qu'en Espagne comme en Allemagne et en France, le théâtre est né dans l'église, qu'il représentait à ses débuts les mystères chrétiens, qu'avec le temps il s'est fait mondain, mais qu'il n'a jamais été impie ni païn. Tisso de Molina (Gabrielle Tellez), poète des plus originaux qui a rendu service à Calderon et à Moliére, tragique, lyrique et comique tout à la fois, méritait une mention spéciale, il l'a eue. L'auteur n'a pu mieux choisir qu'en citant une scène de la *Paysanne de Vallecas.*

Le prêtre Lope de Vega, le plus fécond des poètes connus puisqu'il a écrit 21 millions cinq cent mille vers—le nombre ici fait apologie—ne devait pas être oublié par un ami de la belle poésie. Les citations qui couvrent 30 pages donnent une haute idée du poète espagnol.

Calderon surpassa Lope de Vega son modèle. Il est surtout penseur et littérateur : on prend cet homme en affection dans les reproductions de *A travers l'Espagne.*

En présence de toutes ces grandes figures, M. Routhier dit avec raison : "La " gloire artistique semble être un pro- " duit naturel de la grandeur militaire " et politique d'une nation. C'est quand " l'Espagne fut parvenue à l'apogée de " sa puissance que les arts fleurirent " chez elle avec un éclat extraordinai- " re." Ne peut-on pas dire la même chose de la France ?

Cervantes aurait-il été oublié? Non, et si l'auteur nous parle de *Don Quichotte*, il nous parle aussi du *Voyage au Parnasse*, qui n'est pas assez connu.

L'histoire fournit aussi quelques pages à ce volume. Les notes sur le *Cid*, sur Alphonse le Sage, sur Ferdinand et Isabelle y trouvaient naturellement leur place. On n'honore jamais trop les héros chrétiens.

L'Inquisition et les combats de taureaux attirent l'attention de l'auteur. Il les apprécie comme le philosophe chré tien doit les apprécier.

Nous avons cherché quelques pages sur l'Espagne théologique et philosophique. Une course à Salamanque la théologienne nous en eut gratifié. Il faut avouer du reste que les renseignements nous sont pas ici d'un abord facile.

Les Espagnols dans tous les cas doivent être fiers du monument que vient de leur élever notre éminent compatrio-

te. La famille canadienne en est fière aussi.

Cet ouvrage peut se donner avec fruit comme livre de récompense, dans les maisons d'éducation. Nous ferons la même remarque relativement au volume de "Conférences et Discours" de l'honorable juge, qui a paru récemment. Ce magnifique volume est très remarquable, tant pour le choix des sujets que pour *leurs bonnes manières.*

F. A. BAILLAIRGÉ, PTRE.

Coups de Crayon, par F. A. Baillairgé, rédacteur de l'*Etudiant.* — 224 pages. — L'exemplaire : 25 centins. — Joliette. — 1889.

(*Le Monde Illustré*)

MORALISTE EN BADINANT

C'est, ma foi, un fort gentil volume que je viens de parcourir ; en deux traits, je l'ai lu, 224 pages : mais ça commande votre intérêt du commencement à la fin. Si vous ne l'avez pas

encore fait, ouvrez ce livre-là, et je parie que j'aurai des imitateurs, tant ça vous empoigne, ces traits légers, si rapidement esquissés.

Ce qui frappe le plus, de prime abord, dans les *Coups de Crayon*, c'est l'esprit éminemment pratique de l'auteur ; on y reconnait aisément la plume qui sait toujours si bien moraliser, en style aimable, dans nos deux seules revues de la jeunesse, l'*Etudiant* et le *Couvent*, que l'abbé Baillairgé rédige depuis leur fondation avec ce talent qui lui est propre. Il faut voir avec quelle habileté l'auteur sait fait flèche de tout bois, l'orsqu'il s'agit de proposer à ses lecteurs une pratique chrétienne ou simplement morale. Observateur diligent, le moindre bout de discours, l'action d'apparence la plus commune lui donnent occasion d'un bon conseil ; il nous le sert sur place en des termes toujours convaincants, malgré leur extrême concision. Il n'insinue pas, il démontre, il ne flatte pas, il persuade. C'est comme en se jouant, dans le cours, de ce récit tout plein d'animation, qu'il prouve qu'il est nuisible à un jeune homme d'user du tabac, qu'il est mal à lui de courtiser une jeune personne sans dessein fixe de mariage; qu'il ne convient pas mademoiselle de forcer la main à sa maman pour valser avec celui-ci, sortir en chaloupe, seul, avec celui-là, que la

mère doit y bien veiller ; que messieurs les commissaires d'écoles ont tort, enfin, de donner comme prix des livres cartonnés aux élèves avancés dans les classes, et encore plus, de ne pas encourager notre librairie nationale, quand "nos écrivains meurent de faim," etc, etc. Ou je me trompe fort, ou c'est là du sens pratique, pour nous, n'est-ce pas ?

Un autre point de vue sur lequel ne ressort pas moins vivement l'esprit pratique de l'auteur c'est qu'il ne manque pas l'occasion de glisser un bon mot, dans le cours de ses pages ou au talon d'icelles, en faveur d'un livre ou d'un journal utile : *Le Naturaliste canadien*, de l'abbé Provancher, y a le sien, à côté de *Une fête de Noël sous Jacques Cartier*, de M. Ernest Myrand ; l'ETUDIANT et le COUVENT en bénéficient pareillement : c'est bien naturel, mais ce n'est pas moins juste.

Ce caractère qui les distingue ne semble pas prêter peu de consistance aux *Coups de Crayon* et pallierait, au besoin, aux yeux des prévenus, leur apparente légèreté. Sur ce point là, d'ailleurs, il faut bien s'entendre avec l'auteur, comme il nous l'indique au début. Il n'a pas prétendu faire de riches tableaux ni même de grands dessins, mais de simples *coups de crayon* : il s'est agi, pour lui, de faire voir à

ses lecteurs les hommes et les choses peints sur le vif, tels qu'on les rencontre, tous les jours, sur le chemin de la vie, et de faire avec eux les réflexions que commande naturellement la variété de situations qui résulte de ce contact. On ne pourra s'empêcher de constater qu'il n'a pas mal rempli son cadre.

Les *Coups de Crayon* sont de bon augure : voilà un genre nouveau, un genre plein d'agréments dont vous dotez notre bibliothèque canadienne ; nous en sommes vos obligés, monsieur l'abbé. Comme vous le dites bien : " Celui-là n'arrivera jamais à tirer de sa plume toute l'utilité dont elle est capable qui n'ose pas commencer à écrire." Vous avez noblement débuté, nous aimons à croire que vous ne vous en tiendrez pas là.

JULES SAINT ELME.

Guide français de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York. In-8 de 656 pages

Ce volume donne une foule de renseignements sur nos compatriotes des Etats-Unis ; il est propre à les rapprocher les uns des autres et à nous rapprocher d'eux. Il est indispensable aux hommes d'affaires en re-

lations avec les Canadiens-Américains. Une compilation de ce genre ne peut se faire sans beaucoup de dépenses ; c'est faire œuvre patriotique que de l'encourager. S'adresser à la société de Publications Françaises, à Lowell, Mass.

F. A. B.

Principes de littérature, à l'usage des académies, des couvents et des institutions commerciales, par J. Seguin, curé de Verchères. Tome 1er, in-12 de 308 pages. En vente chez Cadieux et Derome. Prix de l'exemplaire 60 centins.

L'ouvrage complet aura deux volumes. Le premier donne, en 100 pages, les notions les plus nécessaires et les plus utiles sur les éléments et les qualités du style, sur le style simple, sur la composition, la narration, la description et les lettres.

Ce livre est classique. Il procède avec méthode par questions et réponses.

L'auteur met sous les yeux la pratique de ce qu'il enseigne. Il est clair et précis.

Les conseils pratiques sont nombreux et appropriés.

M. le curé Séguin, il est aisé de le voir, a

fait une étude approfondie : il est tout à fait maître de sa matière.

Après les préceptes, l'auteur donne dans un appendice de 200 pages un choix d'exemples des maîtres en chaque genre. Ce choix est excellent.

L'auteur s'est fait un devoir de citer en différents endroits nos écrivains canadiens.

Ce premier volume est donc de bon augure pour le second, Nous le recommandons avec plaisir. F. A. B.

Revolutions and Evolutions in Ireland, par le R. P. E. Piché.

Cette brochure reproduit une conférence que notre ami a faite à Belfast en décembre 1889. Cette conférence a été très applaudie.

Après avoir défini ce qu'il entend par révolution (transformation violente) et par évolution (transformation lente), il parle des révolutions de 1803, 1843, 1867, et constate qu'elles ont été peu fructueuses pour l'Irlande.

Il parle ensuite des évolutions : le champ de bataille s'est déplacé, il est en Angleterre même ; le landlord et son agent ne sont plus des protestants ; les catholiques n'ont

plus à payer pour le soutien d'une église étrangère ; l'Irlande a 85 membres grâce à l'acte des Franchises ; les Irlandais du Nord naissaient avec la crainte de Dieu et des orangites, la crainte de Dieu leur reste, mais non plus celle des orangistes ! L'Irlande poursuit ses glorieuses évolutions sous Parnell et Gladstone. Dieu leur soit en aide.

F. A. B.

Catéchisme d'Hygiène privée, par le Docteur Desroches.

L'hygiène et la morale, indissolublement unies, constituent les bases véritables de toute éducation. Si l'hygiène du corps est indispensable, l'hygiène de l'âme ne l'est pas moins, la santé de ces deux éléments constitutifs de l'homme formant le bien le plus précieux dont nous puissions jouir ici-bas.

Cette indiscutable et sage maxime, que le poète latin résumait, si justement, dans son *Mens sana in corpore sano,* nous la retrouvons, développée tout aussi clairement, dans un petit opuscule fort intéressant que nous adresse notre confrère et ami, le Dr Desroches, dont le nom est intimement lié à toutes les questions d'hygiène qui intéressent ce

pays ami, que nous avons laissé de l'autre côté de l'Atlantique, le Canada.

Pensant avec juste raison que les sentences dogmatiques des *Traités* sont trop savantes pour les enfants, voir quelquefois même pour les parents, le Dr Desroches a voulu présenter à M. tout le monde, qui a plus d'esprit... surtout que M. de Voltaire, un petit livre classique, où seraient exposés, d'une manière simple, concise et méthodique, les notions les plus indispensables de l'hygiène. Son *Catéchisme d'Hygiène privée*, dont le titre seul exprime l'idée, avec ses questions et ses réponses, remplit admirablement le but qu'il s'était proposé, et servira particulièrement et utilement aux enfants pour leurs exercices de lecture et de mémoire.

J. DE PIETRA SANTA.

Traité de philosophie scolastique, tome II, *Cosmologie et Psychologie*, par M. Elie Blanc, ptre, professeur aux facultés catholiques de Lyon, 1889.

Voici le second volume du *Cours de philosophie scolastique* dont M. l'abbé Blanc a entre-

pris la publication. Nous en avons abordé la lecture avec une vive curiosité. C'est, on le sait, en cosmologie et en psychologie que se rencontrent les doctrines les plus caractéristiques de la scolastique, et celles qui passionnent le plus les contemporains. Il y avait dans l'entreprise si nouvelle d'exposer en français ces notions, d'assez grandes difficultés ; Nous estimons que M. l'abbé Blanc s'en est tiré avec bonheur. Toutes les théories de l'Ecole sont aussi fidèlement présentées qu'elles l'auraient pu être en latin. L'ordre des matières est bon ; le style est très clair et intéressant, ce qui n'est pas un petit mérite dans un travail de ce genre ; quelques chapitres sont vraiment remarquables pour l'élévation des idées et la solidité de l'argumentation, celui, par exemple, qui traite de la création.

Nous sommes donc en possession d'un manuel où sont résumés sous une forme heureuse les enseignements traditionnels de la philosophie thomiste. Ces enseignements, tout le monde pourra désormais les lire et les discuter, et nous croyons que ce sera pour le plus grand avantage de l'Ecole. En la discutant, on apprendra à l'apprécier ; elle-même apprendra à mieux juger des difficultés de certaines thèses.

M. Blanc, par cette publication, rend un vé-

rîtable service à la cause de l'Ecole, et nous l'en remercions sincèrement.

DOMET DE VORGES.

Nous recommandons ce nouveau traité de philosophie (3 volumes, $3.00) aux étudiants du Canada. On peut s'adresaer au bureau de l'ETUDIANT, Joliette.

Le Guide Floral de Vick. Nous avons reçu de J. Vick, Rochester, N.-Y., son *Guide Floral* lequel pour la beauté de l'apparence et la commodité de l'arrangement, surpasse tout ce que nous avons vu jusqu'ici dans le genre. C'est une brochure de huit pouces par dix, contenant cent pages juste de matière, en comptant la couverture qui n'est pas la partie la moins importante.

Bien qu'appelé "guide floral," ce livre est autant consacré aux légumes, et il comprend une liste et une description de fleurs, de légumes et de petits fruits aussi complète qu'il en pouvait être renfermé dans un volume de cette grosseur.

Nous conseillons à tous nos lecteurs de faire venir ce guide en envoyant la somme de dix centins, laquelle pourra être déduite de la première commande : et s'il se trouve quelque dame de nos amis qui puisse réussir à faire éclore une rose naturelle comparable, en beau-

té, à la nouvelle rose rayée que l'on montre dans la gravure, il nous ferait plaisir d'être invité à aller la voir

LE NATIONAL DE PLATTSBURG.

Ceux qui s'occupent, au Canada, de la culture des fleurs et des légumes, feront bien d'acheter cette brochure. C'est à ce titre que nous reproduisons cette note qui ne trouve pas ici sa place naturelle. F. A. B.

Au Royaume du Saguenay. — Voyage au pays de Tadoussac, par J. Edmond Roy — Côté—Québec—1889.

Je sais plus d'un écolier qui recevrait avec plaisir—prix de thème ou de version — ces 230 pages, In-12, dans leur jolie toilette typographique.

M. Rousseau est un écrivain sérieux. Ce volume est rempli de détails historiques du plus haut intérêt, présentés dans un très bon style. F. A. B.

***

"Il se fait dans l'antique royaume du Saguenay un travail, non de découvente, mais comme on l'a dit, de résurrection. Les regards se tournent avec surprise et intérêt vers cette contrée et l'on croit y voir se lever les plus chères espérances de notre avenir canadien-français.

La religion y fleurit, le peuple se livre avec activité à l'agriculture, le premier de tous les arts de la paix, et conquiert, chaque jour, sur la forêt de nouveaux domaines. Dans cette vallée, autrefois inculte, que parcourait le missionnaire à la recherche des tribus nomades, s'asseoit aujourd'hui une belle chrétienté à demeure fixe ; le clocher des églises et des cathédrales a remplacé l'humble croix de bois que le *Patliasse* attachait jadis à la porte de la primitive cabane d'écorce.

Les écrivains et chroniqueurs notent avec soin tous ces progrès nouveaux ; le livre de M. Buies, celui de M. Routhier, divers autres écrits nous ont maintenant familiarisés avec les beautés de ce pays et surtout avec cette mystérieuse rivière qui s'ouvre un passage si profond et si tourmenté à travers la chaîne des Laurentides.

Cependant les annales du vieux Saguenay semblaient s'enfoncer de jour en jour dans les ténèbres et l'oubli du passé ; si l'on parlait de cette vaste région, de ses richesses, de ses ressources, c'était surtout en vue de l'avenir. Monsieur J. E. Roy a pensé avec raison que c'était temps de jeter un regard en arrière et d'exploiter la mine féconde que nous offre

l'histoire du Saguenay : nous ne pouvons qu'applaudir à son succès.

Prenant Tadoussac pour centre d'opération, il pousse à droite, à gauche, des excursions pleines d'intérêt, et sur les pas des missionnaires, explore à nouveau tout ce territoire depuis les falaises du St. Laurent jusqu'à la Baie d'Hudson. Il voyage en touriste et raconte en amateur, semant son récit d'anecdotes heureuses et attachantes ; il relève partout avec une exactitude scrupuleuse les traces à demi effacées des apôtres de la foi, constate leurs épreuves, leurs sacrifices, leur dévouement, fait revivre la mémoire de leurs travaux obscurs et oubliés, et ne ménage pas à ces hommes de Dieu l'admiration que tout esprit sain, que tout âme bien née, que tout chrétien doit éprouver en foulant ce sol fertilisé de leurs labeurs pénibles, de leur sueur, et quelquefois de leur sang.

Il a compris le rôle patriotique joué par ces pionniers de la civilisation et n'a pas craint de le mettre en lumière avec autant de franchise que de justice. " L'œuvre des missionnaires" nous dit-il, " ne s'est pas bornée à évangéliser les Sauvages. Elle doit être envisagée à un double point de vue. Apôtres et soldats, les Jésuites ont pénétré partout, cherchant les plus

obscures retraites pour y prodiguer leur vie au nom de Dieu et du roi de France. De même qu'ils s'appuyaient sur l'Etat, l'Etat s'est appuyé sur eux. Missionnaires, ils travaillaient à la conversion des peuples ; agents politiques, ils surveillaient les néophytes, les éloignaient des Anglais, faisaient bénéficier l'Eglise et le gouvernement civil du résultat de leurs observations. Ils ne vivaient pas pour eux, mais pour la religion et la patrie." Monsieur J. E. Roy fait peu de cas des calomnies que l'on a accumulées sur la Compagnie de Jésus au sujet de la traite des pelleteries ; dans tous les cas, ce n'est pas à lui qu'on fera croire, comme à Michelet et autre naïfs, que les chefs de l'Ordre s'étaient réservé sur les bords du Lac St. Jean, une retraite inviolable, une sorte de palais enchanté de MILLE ET UNE NUITS, où ils venaient à tour de rôle passer une grande année à faire chère lie loin de tout regard, mangeant de l'ambroisie, sablant du nectar et, chose incroyable, mais digne d'envie, faisant couler des flots intarissables de champagne à la glace ! ! Il semble même trouver que le " boucan, sec comme une semelle de soulier et le plat assez rarement net ou lavé " auraient pu être améliorés et il en soupire ; hélas ! dit-il, les grasses prébendes ne furent point pour ces rudes missionnaires !

Il s'arrête avec une complaisance marquée à raconter les œuvres des P. P. de Crépieul, Coquart et surtout du complexe P. de la Brosse, dernier missionaire jésuite au Saguenay et autres lieux, et que la légende s'est plu à entourer d'une auréole de prodiges et de merveilles.

Mais c'est Tadoussac qui concentre toute l'affection de ce voyageur ; c'est Tadoussac dont il décrit les vicissitudes et la lente vie ; Tadoussac, le vieux poste de traite, fréquenté par les Européens longtemps avant l'immortelle entreprise de Christophe Colomb ; Tadoussac, qui, suivant les prévisions de notre auteur, sera bientôt le port d'hiver de tous les Canadas ! au reste, c'est déjà un endroit charmant et la main de l'homme y multipliera facilement toutes les beautés. "Blotti dans une " échancrure au flanc des Laurentides, il est " comme un nid de verdure, qu'enlacent des " ormes stériles et isolés. Le plateau qui lui " sert de piédestal, est ainsi taillé que d'un côté les eaux du grand fleuve y battent incessamment sur une grève rocailleuse, et que " de l'autre, le flot noir du Saguenay vient " mourir au fond d'une baie tapissée d'un sable " si fin et si moelleux qu'il n'y a pas de plage " qui lui soit comparable."

Bref, le VOYAGE AU PAYS DE TADOUSSAC est un petit livre plein d'intérêt et d'amusement. Le style en est rapide et sûr, et, sauf quelques distractions du prote, il est toujours d'une tenue correcte et avenante. L'érudition s'y met à l'aise et ne gêne personne, et l'on est tout surpris d'avoir recueilli tant de détails précieux, d'avoir appris tant de choses dans une lecture de si peu de durée. C'est que, contrairement à l'usage que nous voyons s'introduire, M. Roy n'a pas voulu délayer en cinq ou six cents pages une matière qui ne comportait point cette étendue, mais s'est borné à dire ce qui devait être dit et n'a rien ajouté pour le plaisir équivoque de signer un gros volume.

La Revue Canadienne, février, 1890.

Alphabet of first things in Canada, par M. George Johnson. —

Sous le titre *Alphabet of first things in Canada*, M. George Johnson vient de publier une brochure de 43 pages remplies de renseignements très utiles et aux journalistes et aux hommes publics.

Avez-vous oublié la date de l'inauguration du pont Victoria ? voyez le titre *Bridge* et il vous dira que ce pont fut ouvert au trafic en 1860, que le premier convoi de passagers le

traversa le 16 décembre 1859, qu'il coûte $7,-300,000 et que sa longueur est de 9, 184 pieds.

C'est tout un nombre de menus faits de ce genre rappelant la date de la fondation des premiers journaux canadiens, de nos premières institutions financières, historiques, législatives, religieuses, etc, que M. Johnson a recueillis dans son opuscule.

Tel qu'il est, ce premier essai est encore bien incomplet mais avec de la patience et de l'attention il finira, nous l'espérons, par devenir indispensable.

Le Monde Illustré.

UNE VIEILLE SEIGNEURIE

(BOUCHERVILLE)

Chronique. — Portraits et Souvenirs.

Ce volume, in-12 de 406 pages, a pour auteur le R. P. Lalande, jésuite, ancien élève du collège Bourget.

*
* *

Quelques mots géographiques sur Boucherville servent de point de départ.

La biographie de M. Pierre Boucher, fondateur de Boucherville,trouvait naturellement sa place aux premières pages. Le gouverneur des Trois-Rivières devient aux yeux du lecteur après cette lecture un des hommes les plus complets, une des figures les plus sympathiques de notre histoire ancienne.

Monsieur Boucher eut 15 enfants. On voit avec plaisir qu'ils marchent sur les traces de leur illustre père. L'honorable Charles E. de Boucherville méritait une place à part près des ancêtres qu'il représente aujourd'hui si dignement. Lisons ces pages. On ignore trop les contemporains, en général. Il faut être de son siècle ou du moins le suivre de près.

***

L'auteur a préféré grouper les faits de même espèce. Il y a là des études nouvelles, très bien faites et qui appar-

tiennent autant à l'histoire générale du Canada qu'à la Vieille Seigneurie. Le Révérend Père a beaucoup lu, beaucoup comparé. Il y a chez lui une excellente synthèse : c'est la marque d'un esprit solide. Bien que cette esquisse soit très intéressante, nous sommes à nous demander si l'ordre chronologique, le trottemenu régulier des faits n'eut pas ajouté à l'intérêt du livre, du moins pour la masse des lecteurs.

***

Voici la suite des chapitres :

Boucherville et son fondateur ; Œuvres religieuses ; Massacre et incendie ; L'éducation ; Œuvres civiles ; Après 1843 ; Deux monuments ; Deux anniversaires. Se joignent à cela d'intéressants détails sur plusieurs personnages qui ont eu des relations spéciales avec Boucherville : l'honorable Louis Lacoste, enfant distingué de Boucherville ; Le

Révd Thomas Pepin, ancien curé de Boucherville ; M. Girouard, autre enfant de Boucherville et fondateur du séminaire de Saint-Hyacinthe ; Mgr Taché à qui est dédié l'ouvrage ; M. Primeau, curé actuel de Boucherville ; Mgr Bourget dont les noces de diamant ont eu lieu à Boucherville.

***

Le Père Lalande a déterré beaucoup de choses précieuses ; il en a éclairé d'autres en les groupant.

Son style a de l'assurance et de la fermeté, bien qu'il ne soit pas exempt de quelques négligences.

Son livre compte parmi les publications les plus sérieuses sur notre histoire.

Il devrait faire maintenant à l'usage des écoles de Boucherville un catéchisme de l'histoire de Boucherville.

Cet ouvrage nous a remis en mémoire l'histoire de la paroisse de St-Jean de

Matha, par le révérend Th. S. Provost.

Il est intéressant de comparer la fondation des paroisses nouvelles avec celle des anciennes. Les évènements de 1837 sont également appréciés dans ces deux ouvrages. On trouve aussi dans l'un et l'autre d'excellents conseils à nos compatriotes.

Ces deux livres peuvent très bien se donner en prix.

" *Une Vieille Seigneurie* " se vend 50 centins. L'histoire de la paroisse de St-Jean de Matha, moins considérable, coûte 25 centins. S'adresser au rédacteur de l'*Etudiant* à Joliette.

F. A. B.

Le Canada Ecclésiastique pour 1890.

C'est un joli volume in-12, de 220 pages, 25 cts. Cette publication entre dans sa 4e année. MM. Cadieux et Derome méritent

des félicitations. Leur œuvre est utile à cause des renseignements qu'elle donne, elle est de plus glorieuse pour le Canada, car elle fait connaître le développement prodigieux de nos familles religieuses. Cette publication n'est pas suffisamment encouragée ; pourquoi n'en pas donner en prix dans les institutions où on a la bonne idée de mettre de côté les livres cartonnés ?

Historique des journaux de Québec, par H. Tétu, 1889. C'est l'histoire chronologique de plus de 200 journaux. Excellente idée. Avis aux bibliophiles.

Mandements des Evêques de Québec. Cette publication, qui comprend aujourd'hui 6 volumes, s'arrête à l'année 1887. Mgr H. Tétu et Monsieur l'abbé C. O. Gagnon ont bien mérité des amis de l'histoire ecclésiastique du Canada.

The Harvard University Catalogue 1889-90. 400 pages. Les amis des hautes études consulteront ce volume avec fruit. Il y a dans cette université 217 professeurs ; la bibliothèque contient 360,400 volumes reliés.

Epines et Fleurs, par M. J. Marsile, c. s. v chez Langlais, Québec, 75 centins. L'*Etu*

diant a déjà reproduit plusieurs des poésies du Père Marsile. L'auteur est véritablement poète, ses fleurs sont embaumées et ses épines en fleurs ! Nous recommandons cet ouvrage qui se vend au profit de la chapelle du Sacré-Cœur du collège St-Viateur de Bourbonnais Grove, Ill.

F. A. B.

NOTES LITTÉRAIRES

L'Etudiant, No de mai

Livres nouveaux

Le Révérend P. Legoff a trouvé l'argent nécessaire ($4000.00) à l'impression de ses ouvrages classiques et religieux, en langue montagnaise. Ces ouvrages, qui comprennent 2000 pages, sont aujourd'hui imprimés. Détail, voir le *Manitoba* du 9 avril.

HISTOIRE DE MONTRÉAL, par A. Leblond.

La *Vérité* du 26 avril parle avec éloge de la biographie du P. Saché, par le Révd P. Duguay.

Le juge O'Brien prépare, dit-on, une traduction de *Au Royaume du Saguenay* de J. E. Roy.

Sous presse : *Monongahéla* par E. Rousseau; *Lettres de voyages*, avec illustrations, par J. P. Tardivel.

Varia

Le *Monde illustré* de Montréal, et le *Recueil littéraire* de Ste-Cunégonde, augmentent leur format.

La *Gazette de Joliette*, qui entre dans sa 25e année, passe entre les mains de M. J. M. St-Jean, et sera désormais un journal indépendant.

La *Justice* du 11 avril donne des détails intéressants sur les vieux journaux de Lévis.

On fonde une bibliothèque industrielle à Montréal.

La " Semaine des Familles ", de Paris, publie sur Mgr Labelle un très bel article sous la signature de Oscar Havard. La Justice de Québec le reproduit, 14 avril.

Conférences

L'HYPNOTISME, à l'Union Catholique, par le R. P. Rullmann, S. J.

LE DIABLE par M. Champagne, à Ottawa.

LES FEMMES ÉCRIVAINS par M. Voyer, à Ottawa.

LA MUSIQUE DEPUIS CENT ANS, par R. Sulte.

NOTRE-DAME DE ROC AMADOUR, au collège de Lévis, par J. E. Roy.

LES BIBLIOTHEQUES POPULAIRES, à Québec, par M. Rouillard.

MES VOYAGES, à Montréal, par Mlle Nelly Bly.

HISTOIRE D'UNE BOUCHÉE DE PAIN, à l'Union catholique, par le R. P. Carrier, C. S. C.

Revues

LA REVUE CANADIENNE, mars 1890, publie une étude-critique de TONKOUROU de P. Lemay. M. Chs. Ducharme est l'auteur de cette critique.

Le même numéro de la Revue publie une étude de A. Lefranc, où l'on relève quelques erreurs que l'on rencontre dans la 4ème édition de l'Histoire du Canada de M. Garneau.

M. N. E. Dionne termine dans ce numéro son historique du petit séminaire de Notre-Dame des Anges.

Le CANADA-FRANÇAIS, mars 1890, est riche de matières intéressantes : Dix ans au Canada (A. G. Lajoie). — Annibal (nouvelle, N. Legendre). — Les menhirs du Carnac (poésie, Louise d'Isole). — La science tuera la guerre (Mgr Méthot). — Au temps des vieux créoles

(Geo. W. Cable). — Le possédé des muses (poésie, A. Poisson). — Voyage en Grèce (C. de Martigny). — A. Mathew Arnold (poésie, L. Fréchette). — Just de Bretenières (L'abbé A. Gosselin). — L'affaire de St-Denis (A. Lusignan). — Causerie scientifique (L'abbé J. C. K. Laflamme). — Le petit commerçant de bois (J. E. Roy). — Revue étrangère (L. Fréchette).

Le No de mars de la *Revue française*, dont M. L. Boisse est le rédacteur, porte à son sommaire des articles dignes des noms littéraires qui les signent : Jules Simon, X. de Villarceaux, Clovis Hugues, A. Blondel, André Theuriet, Paul Bourget, Jules Lemaître.

*
* *

Un correspondant québecquois P. G. R. nous écrit : " Les abbés Beaudet et O'Leary, tous deux du séminaire de Québec, travaillent actuellement à une HISTOIRE DE LA VILLE DE QUÉBEC.

M. le docteur E. Dick, va faire mettre en volume son ENFANT MYSTÉRIEUX publié dans l'Opinion publique.

M. l'abbé David Gosselin, déjà connu par de nombreux ouvrages pédagogiques, vient de pu-

blier la VIE DE MONSEIGNEUR DE LAVAL, ouvrage qui le met au premier rang de nos écrivains canadiens. "

A TRAVERS
LE
"CANADA ARTISTIQUE"

Numéro d'avril

Biographie intéressante, par M. A. Filiatrault, de M. Calixa Lavallée, artiste canadien distingué, maître de chapelle à la cathédrale de Boston.

L'article de M. Legendre sur le *chant dans les écoles* renferme de bonnes suggestions : " Une chose à laquelle on doit veiller, dit-il, c'est de ne pas prendre un ton trop haut. La musique écrite pour les enfants et les jeunes gens ne devrait jamais dépasser le *fa* naturel et la cinquième ligne dans la clef de *sol.*" Il ajoute : «Il va sans dire que le maître doit en même temps donner des leçons de solfège.....»

M. Calixa Lavallée dit, dans un article sur l'*art musical au Canada,* que plusieurs de nos professeurs ne sont pas assez qualifiés. Il ajoute avec raison que l'excellence des écoles et l'éru dition des professeurs est le secret de tout pays qui produit des artistes.

L'article de M. Fréchette sur la " décoration du salon " renferme beaucoup de choses vraies, agréablement dites ; certain point cependant est au moins contestable. Les prêtres qui conseillent à leurs ouailles d'orner leurs salons comme des chapelles ont tort ; et les écrivains qui excluent tout objet religieux du salon, à moins que ce ne soit un chef-d'œuvre, ont également tort. Pas d'ojets religieux, pourquoi ? " Le salon est l'endroit le plus profane de la maison. C'est le lieu où l'on rit, où l'on flirte malheureusement ! le lieu où l'on joue aux cartes, où l'on danse, où l'on chante des romances sentimentales, et — encore plus malheureusement — des chansonnettes plus ou moins risquées."

" Vous voyez bien ce n'est pas la place des christs saignants et des madones au cœur percé de dards. "

Ce qui n'est pas à sa place, c'est précisément la danse indue, la chanson risquée, etc. Le salon comme toute autre partie de la maison doit être respectable, et des lors un usage modéré des objets religieux a droit de cité au salon comme ailleurs. M. Fréchette fait exception pour une vierge de Raphaël ou un crucifix de Benvenuto Cellini, sous prétexte qu'ils sont là non comme images édifiantes mais purement et simplement comme chefs-d'œuvre à admirer. Si une madone passable ne peut trouver place

dans un salon à cause des danses mauvaises ou des chansons inconvenantes, une vierge de Raphaël n'y peut pas rester non plus, car pour être de Raphaël elle ne cesse pas d'être la Vierge et mérite non moins d'égard à ce point de vue, que toute autre Vierge.

Quant à la guerre aux chromos et aux peintures à quatre sous, M. Fréchette ne la fera jamais trop rude.

Madame Dandurand fait avec grâce des réflexions heureuses sur la loi relative aux familles de 12 enfants vivants, seulement elle n'entre pas assez tôt en matière, nous semble-t-il.

Monsieur Sulte fait ressortir avec esprit et perspicacité les anomalies qui existent dans le nom des mois.

M. Faucher de Saint-Maurice sait faire vibrer la note patriotique dans *Souvenir de voyage.*

M. Gabriel Marchand fait une bonne étude de mœurs dans " *Un sujet palpitant.*" Ce titre n'est-il pas trop général ?

F. A ,B.

Le Médaillier du Canada par Jos. Leroux, M. D. 1888. Splendide in-8o de 300 pages, illustré, avec traduction en anglais. M. le docteur Leroux est un numismate des plus distingués. Son livre en est une preuve sur-

abondante ; nous trouvons là une description détaillée (avec illustrations) des monnaies, des jetons, des cartes d'affaires, des méreaux et des médailles de tout genre qui ont eu cours au Canada depuis le commencement de la domination française jusqu'à nos jours. Cette étude est beaucoup plus intéressante qu'on se l'imagine de premier abord. C'est ici surtout que la connaissance de certains détails auxquels on ne prête jamais attention, ouvre pour ainsi dire des horizons et fait naître dans certaines âmes une véritable passion. La religion, l'histoire et l'éducation sont loin d'être étrangères à cette étude. En vente chez C. O. Beauchemin, rue St-Paul, Montréal.

F. A. B.

Petit manuel du Saint Sacrifice de la Messe, ou les cérémonies et les rites de la Sainte Messe mis à la portée des fidèles, 1890, 192 pages, — chez Casterman, 66 rue Bonaparte, Paris. Ce manuel est tout à fait circonstancié, clair, méthodique, classique en un mot ; il est propre à rendre service au catéchiste tout comme aux fidèles. Très recommandé.

F. A. B.

Pratique de la vraie dévotion envers S. Joseph. Recueil des plus belles prières et pratiques de dévotion en l'honneur du saint Patriarche, avec des lectures et des méditations pour une *Neuvaine*, l'*Exercice des sept Dimanches* et le *Mois de saint Joseph*, par le R. P. H. FAURE, S. M., *Directeur des Annales du culte de saint Joseph*. Un beau vol. in-18, 360 pages avec vignettes et encadrement rouges. Prix *franco :* 2 frs. Relié en percaline anglaise, tranches rouges, 2,75. A la librairie Casterman, à Tournai (Belgique) et Paris, rue Bonaparte, 66.

L'auteur a réuni dans cet ouvrage, destiné *aux serviteurs de saint Joseph*, les plus belles prières composées en son honneur et les pratiques de dévotion envers le saint Patriarche, approuvées et proposées par l'Eglise. A ces prières et à ces pratiques pieuses le R. P. Faure a ajouté une série de méditations sur *la Vie et les vertus* du saint Epoux de Marie, pour une *Neuvaine*, pour l'*Exercice des Sept Dimanches* ou des *Sept Douleurs et Allégresses* et pour le MOIS DE SAINT JOSEPH.

Ces méditations ou entretiens, *pour chaque jour du mois* de saint Joseph, suivis d'exemples choisis et très intéressants, présentent successivement à notre imitation les vertus

admirables du saint Patriarche de Nazareth, modèle des chrétiens qui vivent au milieu du monde, et modèle en même temps des religieux et des religieuses, dans toute la perfection de leur état.

Ainsi, dans un seul et même livre, *le plus complet* de tous ceux qui existent en l'honneur du saint Patriarche, les âmes dévouées à saint Joseph trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer pour honorer ce grand saint et satisfaire leur dévotion envers lui, et elles auront en même temps, comme sujets de méditation ou pieuses lectures, une histoire intéressante et détaillée de la *Vie du saint Patriarche*, d'après l'Evangile, la Tradition et les Révélations des saints, et tout l'enseignement de la théologie et des saints Pères sur les vertus, la gloire et le pouvoir de saint Joseph.

PIECES RECOMMANDÉES :

Elles ont pour auteur le R. P. Henri Tricard, S. J.

Blasé ? Un acte, en vers.

Nuit d'orage. " " , " "

Vitus (Le lis sanglant) Drame en 4 actes, en vers.

Garcia Moreno. Drame en 5 actes et en vers.

Alfred le grand. Drame en 4 actes, en vers. Musique du R. P. Gondart, S. J.

Gratia (Saint Bernard à vingt ans). Tableau lyrique.

La Mennais. Un acte, en vers.

Palestrina. Tableau lyrique.

Ces brochures sont en vente à Paris, chez Retaux-Bray, 82 rue Bonaparte.

On trouve à la même librairie :

Loc'h Maria. drame splendide en trois actes, en vers, par le R. P. V. DeLaporte, S. J.

An account of the battle of Chateauguay, *by W. D. Lighthall, M. A., with some local and personnal notes, by W. Patterson, M. A., Montréal.* 1889. *Drysdale & Co.*

(Le *Monde Illustré*).

Le mouvement littéraire s'accentue de plus en plus. Chaque jour arrive un nouvel ouvrage.

C'est étonnant, mais on dirait que Français et Anglais se sont donné le mot pour produire le plus possible, comme si un cataclysme effroyable devait anéantir bientôt vainqueurs et vaincus !

Hélas ! il faut l'avouer, dans cette joute pacifique, ce sont nos concitoyens d'une autre origine qui remportent la palme.

La chose s'explique aisément par le fait que les lecteurs anglais sont plus nombreux, ensuite, que de toutes parts. ce peuple qui possède à un si haut degré, ce que j'appellerai : *l'idée des associations*, forme des groupes pour l'étude de l'histoire du pays.

Tous travaillent avec une ardeur, un enthousiasme que nous devrions avoir, car cette histoire n'est elle pas la nôtre ?

Cependant chez les trois quarts du peuple, il règne une espèce d'apathie envers les récits historiques, on leur préfère le roman ! Je ne suis pas le premier à signaler ce mal, déjà Ernest Myrand dans son aimable récit : *Une fête de Noël sous Jacques-Cartier*, faisait de semblables remarques en 1888.

Oui ! les Anglais ont cela de bon qu'ils ne laissent rien perdre, pas le plus petit fait, pas le moindre détail qui ne parvienne à se faire jour. Souvent même ils en inventent, ce que toutefois je n'aime pas.

Combien savent que notre ville possède près d'une dizaine de sociétés anglaises qui s'occupent exclusivement des annales du

Canada ? Combien savent que les Anglais s'emparent doucettement de nos reliques historiques, de nos vieilles peintures, de nos vieux souvenirs, de nos documents, de nos parchemins ?

Pourquoi dire cela ? N'est-ce pas inutile ?..

* * *

Parmi tous ces livres, j'ai choisi de préférence : *An account of the battle of Chateauguay*, publié en décembre 1889, sous les auspices de la Société Littéraire et Historique de Chateauguay, société organisée à Ormstown en octobre 1888, par les soins de mon excellent ami, M. W. Patterson, qui en est le secrétaire.

Le récit de M. Lighthall a été lu devant la société en mars 1889 et il a obtenu le succès qu'il méritait, car c'est véritablement un beau travail. S'appuyant sur les travaux des nombreux historiens qui ont parlé de la guerre de 1812, ajoutant à cela les nombreux détails qui ont paru dans les différents jouruaux depuis cette époque, et ne dédaignant même pas quelquefois d'y faire entrer la tradition, le conférencier, après

avoir donné les causes de la guerre, fait le portrait d'Hampton et du brave de Salaberry, place les deux commandants sur le champ de bataille qu'il décrit avec une fidélité et une abondance de détails trouvés nulle part ailleurs. Puis vient le combat qui se termine par la victoire de notre héros.

Les citations sont peut-être un peu nombreuses, mais il est dificile de les éviter, surtout dans un travail de ce genre.

Cette brochure est accompagnée d'un excellent portrait du Lt.-Col. de Salaberry, d'après une gravure de l'antiquaire bien connu, Gerald E. Hart, et d'une carte topographique, de l'endroit désormais fameux, par J.-A.-U. Beaudry, encore un collectionneur et un antiquaire.

M. Patterson a fait la préface et un appendice dans lequel se trouve une foule de notes inédites très intéressantes.

An account of the battle of Chateauguay se vend au profit de la société et les recettes seront employées pour élever un monument sur le champ de bataille.

Déjà M. Robidoux, C. R. M.-P.-P., direc-

teur de cette société a fait part du projet à notre parlement local, je crois.

Qu'on me permette d'ajouter qu'il vaudrait peut-être mieux élever ce monument à Montréal et placer là-bas un marbre commémoratif. Je partage sur ce point l'opinion énoncée dans la *Presse* par *Un fils de Voltigeur*.

E. Z. MASSICOTTE.

Jacques Cartier, par M. N.-E Dionne. Québec. 1889.

(*Gazette des Campagnes*)

Depuis quelques années, nos littérateurs canadiens se livrent avec ardeur à l'étude de l'histoire de notre pays ; c'est un vaste champ à exploiter, et, comme le disait le bon La Fontaine, c'est le fonds qui manque le moins. Aussi nos infatigables chercheurs ont vu leurs efforts couronnés d'une noble récompense. De la poussière qui recouvre les vieux documents, ils ont fait jaillir une nouvelle lumière sur des personnages célèbres déjà, mais dont la vie ne nous était pas assez connue.

Parmi ces écrivains patriotes, M. N.-E. Dionne occupe un rang distingué. Son travail sur la découverte du tombeau de Champlain, ses articles publiés dans le *Canada-Français*, sur les missionnaires et les marins de Miscou, avaient donné déjà une haute idée de ses aptitudes de chercheur, et de la sûreté de sa critique historique, mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur, c'est sa biographie de Jacques Cartier.

Cet ouvrage, on s'en s'ouvient, a été couronné à la grande fête nationale le 24 juin dernier, lors de la bénédiction du monument de Jacques Cartier, sur les bords de la rivière Saint-Charles. Des deux grand monuments élevés à la mémoire du grand navigateur malouin, je préfère celui qui est dû à la plume de M. Dionne. En effet, il a sur l'autre l'avantage d'être d'un accès plus facile, et l'on n'est pas tenté de le prendre pour *l'épitaphe* de tous les missionnaires qui ont évangélisé les peuplades sauvages du Canada. Ce n'est pas que je veuille dire que les héros chrétiens qui ont nom Brébeuf, Lalemant, etc, ne méritent

pas qu'on érige à leur mémoire des colonnes de marbre et de granit qui témoignent bien haut de notre admiration pour leurs vertus. Loin de là, mais je trouverais plus convenable qu'ils eussent un monument spécial.

Jacques Cartier nous était connu par les grands historiens du Canada ; que de lacunes cependant dans leurs récits ! M. Dionne a complété et même corrigé les renseignements donnés jusqu'ici sur le grand découvreur : il nous fait connaître la date de sa naissance et de sa mort, sa famille et son rôle honorable comme citoyen de Saint Malo.

Après la biographie vient l'éloge. M. Dionne a parfaitement compris le caractère de son héros, et les motifs qui l'ont fait agir toute sa vie. Il a su mettre en relief ses grandes qualités, son courage pour affronter les dangers de toute sorte que présentaient ses expéditions au Canada, son établissement au milieu des tribus sauvages qui habitaient alors les rives du grand fleuve, sa prudence dans la conduite de son équipage et dans ses rapports avec les indiens

de Stadaconé qui, d'abord amis des Français, ne tardèrent pas à devenir pour eux de dangeureux voisins ; sa foi robuste de Breton, foi éclairée autant que vive qui le distingue de la plupart des autres découvreurs, et qui lui donne une honorable ressemblance avec l'immortel Christophe Colomb.

Tout l'ouvrage est écrit d'un style sobre et clair comme il convient à la discussion de documents historiques et à l'exposé d'une vie où les faits parlent assez d'eux-mêmes pour que le narrateur ne s'attarde pas à faire des fleurs de rhétorique.

Je souhaite que l'auteur de cette intéressante biographie trouve chez ses compatriotes l'encouragement qu'il mérite, et les fasse profiter encore du fruit de ses patientes études.

CANADENSIS.

Mandements des évêques de St-Hyacinthe, publiés par l'abbé A. X. Bernard, chanoine de St-Hyacinthe. Cette publication qui comprendra 4 volumes dont trois déjà parus, renfermera, outre les mandements,

lettres pastorales et circulaires des évêques de St-Hyacinthe, les Actes Pontificaux les plus mémorables depuis l'année 1852 ; les documents collectifs des évêques de la province de Québec ; la notice biographique des quatre évêques de St-Hyacinthe ; le résumé des conférences diocésaines, etc. Cette collection sera donc des plus précieuses pour l'histoire ecclésiastique du pays et pour l'instruction du clergé ; il est à espérer que les prêtres des diocèses étrangers à St-Hyacinthe voudront encourager cette entreprise.

Nous aimerions à voir ces *Mandements* à côté de ceux des évêques de Montréal dans les bibliothèques de nos Fabriques paroissiales.

Le prix de chaque volume est de $2.00.

Un voyageur des Pays d'en Haut, par l'abbé G. Dugast, missionnaire. In-12, 142 pages, chez Beauchemin et Fils, Montréal, 1890. 30 centins.

La lecture de cette brochure nous a beaucoup intéressé ; M. Dugast raconte bien : point de recherche, point de grands mots, point de phrases ronflantes, mais toujours le naturel et la vérité.

Le héros de l'auteur est Jean Baptiste Charbonneau, un enfant de la paroisse de Boucherville. J. B. Charbonneau n'est pas un saint, ni un génie ; sa figure n'est même que médiocrement sympathique, mais c'est un homme actif et remuant, un fort à bras, un marcheur. M. Dugast, observateur attentif, a remarqué avec raison que les épisodes auxquels J. B. Charbonneau s'est trouvé mêlé, pouvaient faire la matière d'un livre utile. Il ne s'est pas trompé, car ce livre, c'est de l'histoire, une histoire peu connue, et une histoire qui ne nous est pas étrangère. C'est un tableau vrai de ce que fut le Canada occidental dans les trente premières années du 19ième siècle. Sil y a du pittoresque dans ce tableau, il y a aussi matière à de tristes réflexions. On ne voit pas sans surprise des forts épars dans ces régions sauvages dans ces forts, de hardis marchands. On assiste avec curiosité à la lutte entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest. On voit jusqu'où conduit l'amour du lucre. On voit à quelle école de fourberie et d'immoralité se formèrent les sauvages. La compagnie du Nord-Ouest, dans tous les cas, se montre sous un jour peu avantageux.

Les courses à travers ces immenses solitu-

des, la manière de vivre des sauvages et des employés des compagnies, les rapports avec les sauvages, tout cela est plein d'intérêt.

Jean Baptiste Charbonneau prit part à la bataille de Châteauguay, et devint plus tard prisonnier des Sioux, là encore, plusieurs renseignements, peu connus.

La manière dont les Canadiens aux servivices des compagnies se rendaient de Lachine à la Rivière-Rouge est prise sur le vif, mais la réalité est plus poétique de loin que de près.

Bref, cette lecture est à la portée de tous. Nous ne pouvons qu'encourager M. Dugast à nous ouvrir de plus en plus l'histoire de contrées qu'il connait si bien. (1)

L'*Association*, Québec, sous la direction de M. Philippe Masson. Journal d'économie politique et d'affaires, *L'Association* comble une lacune. Les questions d'économie doivent être étudiées ici comme ailleurs si nous voulons nous préserver des maux qui menacent de près déjà plusieurs peuples. L'abonnement à l'*Association*, hebdomadaire, est d'une piastre En vertu d'un arrangement fait avec M. Masson, les abonnés de l'*Etudiant* peu-

(1) En vente à Montréal, chez Beauchemin, 30 cts l'exemplaire.

vent s'abonner moyennant 75 centins. Le programme de M. Masson annonce une publication chrétienne qui mérite notre confiance.

Manuel des assemblées délibérantes, par P. M. Sauvalle.

C'est un guide pratique destiné à tous ceux qui à divers titres sont appelés à remplir les fonctions de présidents, vice-présidents, secrétaires d'assemblées publiques ou spéciales. Il n'existait, jusqu'à présent, aucun guide de ce genre en français, sauf certains ouvrages volumineux destinés aux assemblées parlementaires.

Le *Manuel* de M. Sauvalle est un guide pratique sans prétention, à la portée de tous et indispensable à ceux qui désirent voir introduire dans les délibérations politiques, municipales et sociales un decorum et un ordre qui font malheureusement trop souvent défaut.

Ceux qui sont appelés à présider des as-

semblées quelconques devraient se faire un devoir de se procurer cet ouvrage.

L'Etendard.

Le Séminaire de Notre-Dame des Anges.

M. Dionne est infatigable.

Jacques Cartier vient à peine de paraître et voici que nous recevons du même auteur une intéressante brochure intitulée *Le Séminaire de Notre-Dame des Anges.*

Dans cette brochure, M. N.-E. Dionne fait l'historique de la première résidence des Jésuites au confluent de la rivière St-Charles et du ruisseau Lairet.

Il indique le but de la fondation de cette résidence, comment elle fut transformée en Séminaire pour les jeunes hurons, et comment après quelques années de succès partiels, et de nombreux insuccès on dut fermer ce même Séminaire peu après 1639.

Cette étude est une belle page de plus à ajouter à nos annales, et nous ne saurions trop encourager M. Dionne à nous favo-

riser souvent de travaux historiques de ce genre.

Mars 1890. *Le National.*

Le Canadian Antiquarian.

Nos remerciements à M. A. de Léry Macdonald, de Montréal, pour la dernière livraison de l'intéressante revue mensuelle, publiée à Montréal, sous les auspices de la Société des Antiquaires de Montréal, le *Canadian Antiquarian.*

Cette publication comptait au moins une dizaine d'années d'existence, lorsque la publication en a été momentanément suspendue. Elle vient d'être reprise.

Elle se publie dans les deux langues. C'est l'organe de la *Société des antiquaires et des numismates,* présidée par le juge Baby, qui a succédé à l'honorable P. J. O. Chauveau. On trouve dans ce savant recueil, à côté des recherches des écrivains anglais, John Gilmary Shea, Hart, Lyman, Lighthall, Reade, les travaux d'un grand nombre de littérateurs canadiens-français : Chauveau, Baby, Sulte, de Léry-Macdonald, etc.

Bien que les annales canadiennes en soient

la pièce de résistance, l'*Antiquarian* contient des renseignements précieux sur les inscriptions, monnaies, médailles, du Canada. Avec le personnel de collaborateurs actifs qui l'alimentent, elle va donner avec le temps un recueil indispensable à tous ceux qui s'occupent d'histoire.

Voici la table des matières :

Daniel Hyacinthe Mary Liénard de Beaujeu
John Gilmary Shea
Pierre François Mezière .....
de Léry Macdonald
American Postage Stamps .....
Gleaners of Fame. — poetry .....
Last of the Illini ..... Indianapolis News
Noble Resignation .....
Canada Communion Tokens .....
R. W. MacLachlan
The Lachenaye Bridge .....
The Death of Geneval Wolfe .....
London Times
Documents inédits ..... de Léry Macdonald
L'Eglise des Trois-Rivières ..... Benj. Sulte
Venus mercenaria ..... Horace T. Martin
The Beaver at Montréal .....
J. M. LeMoine
Canadian Medals struck in 1889 .....
R. W. Maclachlan

Conditions de souscription, $2.00 par année.

La Revue contient une excellente gravure en pierre-douce de M. de Beaujeu, le héros de la Monongahela.

S'adresser.— *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, Montréal. Boîte de poste 1310.

Mars 1890.

La Justice.

Jacques Cartier, par Joseph Pope.

L'essai de M. Pope couronné au concours ouvert par le Lieutenant-Gouverneur de Québec en 1888, vient d'être publié en un joli volume de près de 200 pages.

Ce travail tant au point de vue de la critique historique qu'à celui de l'exactitude des renseignements, fait honneur à son auteur.

Monsieur Pope est un écrivain aussi correct que consciencieux, dégagé de tout préjugé et très sympatique à la race française dont il a apprécié avec une grande justesse le rôle important dans les dé-

couvertes du quinzième et du seizième siècle. L'étude obstinée des historiens et la recherche persévérante de toutes les sources d'informations auxquelles il pouvait puiser, ont seules pu lui faire atteindre le succès qui a couronné son œuvre.

C'est donc avec plaisir que nous félicitons M. Pope sur son brillant début dans la carrière des historiens et que nous recommandons son ouvrage à tous ceux qui se piquent d'étudier l'histoire de notre beau pays.

Le Canada.

Mars 1890.

Carte de l'Ile de Montréal, par M. Malingre.

Nous accusons réception d'une splendide carte coloriée représentant l'île de Montréal avec ses divisions de paroisses. Cette carte due au travail patient et intelligent de M. l'ingénieur Malingre, est excessivement précieuse. Rien n'y manque, indication des frontières des différentes mu-

nicipalités, ainsi que la ville de Montréal, chemins de fer, routes pour les voitures, damier complet de toute la propriété foncière avec numéro correspondant à celui du cadastre officiel.

M. Malingre a poussé l'amour du détail jusqu'à indiquer par un point noir toutes les maisons construites dans l'île à l'endroit où elles sont supposées être. Il est impossible d'être plus complet.

Le National.

Mgr Dominique Racine par M. l'abbé Huart, 2ème édition.

(*L'Etendard*)

La presse quotidienne, toujours occupée de questions politiques et sociales, ne fait guère que signaler par un banal *accusé de réception* les productions de notre littérature nationale. C'est une faute grave. Nos écrivains qui, souvent en publiant leurs livres, ne couvrent pas leurs déboursés méritent certainement plus d'encouragement de la part de la presse ; sur tout quand ces livres, comme celui que nous voulons faire connaître, ont un mérite réel.

Monseigneur Racine, premier évêque de Chicoutimi, par l'abbé Victor A. Huart est une brochure, format in-douze, d'une centaine de pages, imprimée sur papier velin mais malheusement chargée de fautes typographiques.

Il n'y a pas encore longtemps, le territoire du Saguenay et du Lac St Jean n'était parcouru que par les tribus indiennes ; d'immenses forêts recouvraient ce sol que nous voyons aujourd'hui produire de si belles moissons. Ils vivent encore en bon nombre, ces vaillants colons qui, les premiers, entreprirent ici la lutte sans cesse renouvelée de la civilisation contre la barbarie ; à présent, ils jouissent paisiblement des fruits de leurs labeurs, et notre chère patrie canadienne-française voit briller, à sa couronne trois fois séculaire, un nouveau joyau qui, pourtant, n'a pas acquis encore tout l'éclat qu'il aura un jour.

C'est la vie si bien remplie du premier évêque de ce *royaume de Sagnenay*, pour parler comme les naïves *Relations* que vient de publier M. l'abbé Huart.

Dominique Racine est né le 24 janvier 1828, à St Ambroise de la Jeune-Lorette, près de Québec. Après avoir fait ses études classiques au petit Séminaire de Québec, cette pépinière fertile d'où sont sorties la plupart de nos célé-

brités canadiennes. Dominique Racine embrassa l'état ecclésiastique et reçut l'onction sacerdotale le 24 septembre 1853. C'était le troisième prêtre que la famille Racine consacrait au service de Dieu. L'aîné, ordonné en 1838, mourut à l'âge de 29 ans. Le deuxième, M. Antoine, ordonné en 1844, est le digne évêque de Sherbrooke.

Successivement vicaire à Notre-Dame de Québec, curé à St Basile et à la Rivière-du-Loup, M. Dominique Racine fut en 1862 nommé curé de Chicoutimi. C'est de cette paroisse que s'étendit son action bienfaisante sur tout le Saguenay.

Nommé évêque de Chicoutimi le 19 mars 1871, Mgr Racine, pendant son épiscopat de près d'un quart de siècle, a rendu de bien grands services à la religion et à la patrie. Il a fondé un collège, un couvent et un hôpital ; il a ouvert de nombreuses paroisses et élevé plusieurs temples. Mais son œuvre capitale c'est d'avoir ouvert à la colonisation l'immense région du Saguenay, que l'on a appelée avec raison, le grenier de la province de Québec. Lorsque le 27 janvier 1888, la mort est venue le surprendre, le saint évêque de Chicoutimi pouvait prononcer le *Nunc dimittis* : son œuvre était terminée.

La vie de Mgr Racine est écrite dans un style qui n'exclut pas l'élégance et le coloris. M. l'abbé Huart possède toutes les qualités qui font le véritable écrivain : élévation d'idée, élégance et sobriété d'expression.

RAOUL DE TILLY.

Précis de l'histoire de la seigneurie et de la paroisse de Berthier (Canada), par M. l'abbé S. A. Moreau, ptre.— 1889 — 120 pages in 8. Prix de l'exemplaire, 75 centins.

M. Moreau, ancien élève du collège de Montréal, vicaire à Berthier en 1889, utilisa ses loisirs en écrivant l'histoire de la seigneurie et de la paroisse de Berthier.

L'auteur n'a pas prétendu faire une œuvre littéraire. Il s'est trouvé dans un champ aride, le passé de Berthier étant assez peu accidenté. Il a voulu citer au long un assez grand nombre de documents et il a dû donner certains détails d'un intérêt purement local : Le lecteur peu sérieux ne se plaira donc point dans cette lecture.

Cette brochure cependant restera parcequ'elle est le fruit d'un travail sérieux. M. Moreau ne se contente pas de la première affirmation venue. Il tient à certifier tout ce qu'il avance ; il

a des dispositions marquées pour la saine critique historique, à ce point que sa brochure est une œuvre d'érudition. Un historique de paroisse n'a que peu da valeur lorsque ce point de vue est négligé.

***

Certains détails ne manquent pas d'intérêt :

Les habitants de Berthier voulaient que le pain bénit fut passé à leur *capitaine* avant d'être passé au *capitaine* de l'Ile Dupas. L'intendant Begon fut appelé à trancher la difficulté. " Le pain bénit sera présenté au capitaine de la seigneurie dont l'habitant présentera le pain bénit " Donc, à chacun sontour !

On admire le seigneur Cuthbert qui demande par écrit à Mgr Lartigue, s'il a péché en dont naut à danser chez soi. L'évêque qui ne connaissait pas les circonstances répond en toute prudence : " Le plus sûr pour vous me paraît être de vous en confesser ; et votre confesseur à qui vous pourrez mieux faire connaître les circonstances des lieux et des personnes, sera plus à même que moi de vous conseiller là-dessus "

On voit aussi, page 39 de la brochure que le premier temple hérétique construit au Canada, le fut à Berthier, en 1786, par l'honorable Jacques Cuthbert.

Les détails sur Berthier d'aujourd'hui ne sont peut être pas assez nombreux. Il est vrai qu'ils n'entraient pas précisement dans le cadre de l'auteur.

Les habitants de Berthier et les amateurs se feront sans doute un devoir d'encourager cette utile et laborieuse publication.

F. A. B.

——

La vie du R. P. Saché, S. J., par le P. H. E. Dugnay, de la même compagnie.

Nous venons de lire avec beaucoup d'intérêt et une émotion réelle ce petit volume de deux cents pages qui a une grande valeur pour tous ceux qui aiment à puiser des pensées et chercher des exemples aux sources largement chrétiennes ; mais surtout pour ceux qui ont été, de près ou de loin, mêlés à cette vie si édifiante et si pleine de dévoûment.

Et ceux-là sont nombreux ; car le R. P. Saché a vécu près de cinquante ans parmi nous, dans toutes les différentes charges que ses supérieurs lui ont assignées. Laissons parler sur ce sujet l'auteur du présent livre :

" Le 24 octobre 1889, mourait, à la rési-

dence de Québec, un homme qui, pendant près d'un demi siècle, prit une large part à toutes les œuvres qu'il plut à Dieu d'accomplir en Canada par le ministère des Jésuites ; un homme dont aucun appel extraordinaire n'avait déterminé l'entrée dans notre compagnie, mais qui s'y enrôla parce que son âme généreuse et avide de sacrifices se promettait dans cette religion une vie plus austère, plus laborieuse, plus conforme à celle du divin Maître ; un homme que ses talents, ignorés de lui seul, désignaient aux fonctions les plus variées et les plus difficiles, et qui les remplit toutes sans que sa vertu souffrît jamais de son élévation, sans que jamais la règle subît de défaveur sous son gouvernement ; un homme que sa nature quelque peu sauvage et la sève robuste de son tempérament réservaient à de terribles et interminables combats et qui sut vaincre à force d'énergie et de persévérance la multitude de ses ennemis et leur vigueur toujours renaissante ; un homme qui fit de l'humilité son étude favorite, de la mortification sa tâche de chaque jour, du zèle apostolique sa passion dominante, de la charité fraternelle ses plus constantes délices et ne vit jamais en lui-même que le plus indigne des pécheurs,

mais que la voix publique proclama saint longtemps avant qu'il n'allât recevoir dans une autre vie la récompense due à ses travaux et à ses mérites : cet homme, c'est le R. P. Louis Césaire Saché. "

Le R. P. Saché est arrivé de France le 18 mai 1845. On peut se figurer avec quelle émotion il mettait pour la première fois le pied sur ce sol de la Nouvelle-France arrosé des sueurs et du sang des missionnaires de sa compagnie. Tout, disait l'évêque Bourget dans son *Appel aux Jésuites*,— les rappelle dans cette contrée qui n'a jamais cessé de vénérer leur mémoire et qui est encore couverte des monuments précieux de leur courage intrépide.

" ..... Il est à croire que l'ancienne harmonie qui a toujours régné au Canada entre le clergé séculier et les Jésuites n'en sera que plus resserrée ; en se revoyant après tant de malheurs et de si longues années de séparation, qu'ils seront tendres, les saluts de ces frères toujours si unis ! "

En arrivant au pays, le R. P. Saché eut pendant trois ans la direction de la paroisse de Laprairie, et allait en même temps prêcher dans les campagnes des retraites et missions. Plus tard, il fut appelé à Québec par

Mgr Turgeon ; il fonda la Résidence en 1848 et reprit la direction de la congrégation des hommes. Il a aussi fondé et soutenu un grand nombre d'œuvres pieuses, entre autres celle du Bon-Pasteur.

En 1853, il était nommé directeur du noviciat établi au Sault-au-Récollet et il a occupé ce poste de confiance à deux reprises différentes, pendant près de quinze ans.

1862, il devint recteur du collège Sainte-Marie, à Montréal ; c'est sous son administration qu'a été construite l'église du Gésu En 1865 il revint à Québec ; puis après 1871, il est chargé de diverses missions et est nommé définitivement à la résidence de Québec dont il est le supérieur jusqu'en 1887 où il est remplacé par le supérieur actuel, le R. P. E. Désy.

Voilà donc les points de repère les plus saillants de cette longue et utile existence consacrée tout entière à la prière et aux bonnes œuvres. Voilà quel intéressant sujet le R. P. Duguay avait à traiter. Il l'a fait non seulement avec talent, mais surtout avec beaucoup de cœur et nous l'en remercions au nom de tous les amis du R. P. Saché. Nous sommes certain que pas un de ceux qui ont connu le regretté défunt ne man-

quera de lire cette vie si édifiante, mais nous comptons tout particulièrement sur le zèle des membres de cette congrégation qu'il a tant aimée et à laquelle il a toujours su donner une si salutaire impulsion.

En 1888, le 27 mai, le père Saché avait le bonheur de célébrer ses noces d'or ; ce fut une belle et grandiose cérémonie ; elle a fait une profonde impression chez tous les fidèles qui y assistèrent en grande foule.

Le R. P. Saché a laissé dans tout le pays, mais surtout à Québec, d'impérissables souvenirs dans les œuvres qu'il a créées ou aidées de son zèle intelligent et de sa puissante parole ; mais il a laissé encore, dans une vie forte et généreuse, des exemples que nous devons méditer et suivre dans la mesure de notre faiblesse. Etudions cette vie, profitons de ces exemples ; c'est la meilleure manière d'honorer la mémoire du modèle qui a passé parmi nous.

Avant de clore ce compte-rendu bien insuffisant d'un livre si utile, nous ne pouvons résister au désir de reproduire un incident qui y est rapporté et qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

" Pendant son séjour au noviciat, il (le R. P. Saché) avait enseigné le catéchisme à

Emma Lajeunesse, alors élève au couvent du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet ; depuis, il ne l'avait pas revue. Lorsque l'Albani visita Québec il y a quelque deux ans, elle désira d'entendre la messe dans notre chapelle domestique. La ferveur de sa dévotion consola beaucoup le P. Saché, et l'émut beaucoup. En entrant au parloir où l'attendait son élève d'autrefois, il voulut prendre sur lui de demeurer ferme ; mais lorsqu'elle lui dit en souriant : " Vous souvenez-vous, quand j'étais la petite Emma au couvent, qu'un jour je n'avais pas écrit mon résumé de catéchisme, vous me dites : " Emma, si vous ne voulez pas écrire, je vous ferai chanter ? " " Vous voyez que vous avez été bon prophète ! " Ce souvenir fut trop pour lui, les larmes se mirent à tomber sans qu'il y pût rien.

La Justice.

Avril 1890.

Annuaire de l'institut Canadien, de Québec, 1889. In-8 de 258 pages . Les vingt six premières pages sont remplies par : Un discours de M. J. Fremont ; Les cantons

du Nord, par M. E Rameau ; Le navire allemand (poésie), par M. A. Poisson ; Strophes à Rameau, par M. A. Bisson. La partie capitale de cette brochure se compose des " voyages et mémoires " de Franquet.

Réponse de l'hon. H. Mercier au pamphlet de l'association des " Equal Rights," 1889.— M. Mercier réfute avec habileté les accusations portées contre la majorité des habitants de la province de Québec. Cette brochure a été tirée à 50,000 exemplaires.

F. A B.

La croisade du dimanche par Fénelon Gibon Brochure de 58 pages, 9 rue du Potager, Versailles, 1890. C'est un plaidoyer des plus substantiels en faveur du repos du dimanche.

Avantage à la province de Québec résultant de relations commerciales plus intimes

avec les Etats-Unis, par Eratus Wiman. Brochure de 28 pages, 1890. " M. Wiman dit qu'il n'est pas annexioniste. Au contraire, il croit que plus les relations politiques seront divergentes. Il est de plus convaincu que le libre échange sur tout le continent de l'Amérique du Nord avancerait les intérêts de la Grande Bretagne."

Journal d'Hygiène Populaire. Cette revue, organe du Conseil Provincial d'Hygiène, fait des progrès surprenants, grâce à la science, à l'activité et à l'esprit pratique de M. le Dr I. Desroches, et de M. le Dr I. A. Beaudry. L'abonnement est d'une piastre et cinquante centins.

F. A. B.

Une fête de Noël sous Jacques Cartier, par Ernest Myran. 2ème édition. Demers et Frère, Québec, 1890.

Peu de livres canadiens ont reçu au pays pays et à l'étranger une réception aussi flat-

teuse que UNE FÊTE DE NOEL. Nous en sommes heureux pour l'auteur. Vingt fois sur le métier il a remis son ouvrage, le polissant et le repolissant ; il a réussi. Un succès légitime couronne son œuvre, nous l'en félicitons. Nous recommandons beaucoup ce volume comme livre de prix. Nous avons déjà donné un compte rendu de la première édition, dans l'ETUDIANT de mai 1889.

M. Ernest Myran ne tardera pas, espérons-le, à enrichir d'une nouvelle fleur, notre parterre littéraire.

F. A. B.

La réception de Monseigneur le vicomte d'Argenson par toutes les nations du païs de Canada à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France, publiée par Pierre Georges Roy. In-16 de 23 pages. Léger Brousseau, 1890.

Cette réception est donnée par les élèves du petit séminaire de Québec, le 28 juillet 1653, en présence de toute la population

de Québec. Les élèves jouent un drame où le génie de la France, le génie des forêts, les Français et des représentants de diverses tribus sauvages prennent la parole

Ces petites choses ne notre histoire sont très intéressantes. M. P. G. Roy, a bien fait d'arracher ce drame à l'oubli.

F. A. B.

Recueil de devoirs, par B. Lippens — Langlais — Québec — 1890.

Cette brochure de 95 pages renferme ; 350 devoirs sur l'application des règles grammaticales, la dérivation et l'invention ; 80 devoirs sur les connaissances usuelles par manière de leçons de choses ; 70 sujets pour former au style épistolaire ; 23 sujets de narration et 50 sujets divers sur la religion, la morale et l'industrie pour les élèves avancés: en tout 580 devoirs.—On peut se demander si les devoirs de la première partie sont suffisamment GRADUÉS au moins pour les jeunes élèves. Ce travail du reste est soigné, nous le recommandons aux maîtres et

Malgré tout le travail que doit lui coûter la rédaction de ses deux gentilles et très utiles revues, l'ETUDIANT et le COUVENT, il s'impose encore une somme énorme d'études de toutes sortes qu'il se plaît à mettre à la disposition de la jeunesse, sous forme d'opuscules des plus attrayantes.

La dernière brochure de M. Baillairgé a trait à l'économie politique, branche d'éducation très importante, puisqu'elle a en vue, d'après Hervé-Bazin, la science qui étudie les sociétés civiles dans leurs rapports avec les richesses ; c'est-à-dire la science qui apprend ce que l'on doit entendre et pratiquer à l'égard du CAPITAL et du TRAVAIL.

Le rédacteur de l'ETUDIANT mérite reconnaissance du pays pour le bien qu'il fait aux jeunes gens en leur inspirant de bonne heure des idées saines sur ces deux grands chefs cause de tant de désordres sociaux aujourd'hui le capital et le travail.

C. J. MAGNAN.

*
* *

Journal d'Hygiène Populaire.

M. F.-A. Baillairgé, prêtre, a fait une œuvre patriotique, en livrant à la publicité ce très re-

marquable et très pratique petit livre sur l'économie politique.

Bossuet a dit, en parlant de la politique, " que sa vraie fin est de rendre la vie commode et les peuples heureux." Tel est aussi le but de l'économie politique.

Ces lectures sur la nature, la race et la santé dans leurs rapports avec la productivité du travail, sont des plus intéressantes et des plus instructives.

Nous souhaitons à cet opuscule la plus grande diffusion possible au sein de notre population.

Nous conseillons à nos lecteurs une lecture attentive de cette remarquable étude sur l'économie.

Nos meilleures félicitations à l'auteur.

***

L'*Hygiène Pratique*, de Paris, a reproduit une partie de cette brochure.

***

Opuscule rempli de bons conseils.

Le Canada-Français.

***

La **Revue Canadienne** trouve que la partie qui traite de la santé et du travail n'est pas assez developpée ; la *Revue* a raison et nous lui donnerons satisfaction si jamais l'occasion s'en présente.

Vie de M. Le Prévost, fondateur de la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, 1803 à 1874, par un religieux de la Congrégation, chez Poussielgue, 15 rue Cassette, Paris, 1890.

Il est important de connaître la vie des fondateurs de congrégations. Les Frères de Saint-Vincent de Paul qui s'occupent plus particulièrement des pauvres et des ouvriers, font immensément de bien en France. C'est une congrégation essentiellement adaptée aux besoins du temps par un mélange harmonisé de l'élément laïc et de l'élément religieux. Nous avons un canadien dans cette communauté, le R. P. E. Piché. Une maison de Frère de St-Vincent de Paul existe à Québec.

La vie de M. Le Provost nous fait assis-

ter à la naissance et au développement laborieux de cette congrégation.

Homme de lettres, homme du monde, homme de Dieu, M. Le Provost donne partout l'exemple du travail et de la charité. La douleur le poursuit sans l'abattre ; il marche souvent dans les ténèbres, sans perdre confiance. Sa vie c'est l'amour de Dieu, de ses enfants, de ses frères. La prudence chrétienne trouve en lui un de ses plus beaux modèles.

Bien que l'auteur ne soit point maître dans l'art d'écrire, son livre a cependant un vrai mérite littéraire. Le lecteur tout en étant renseigné sur une foule de choses intéressantes voudrait voir dans cet ouvrage quelques lignes sur les progrès de la communauté, et sur son état actuel.

Ce que l'auteur reproduit de M. Le Prevost, sur un sermon où Lacordaire, jeune encore, s'était montré très inférieur à lui-même, peut servir d'instruction et d'encouragement à plusieurs.

Ce livre est un des plus capables de faire comprendre le souffle de charité qui

animait la jeune société française catholique de 1833 et qui devait enfanter avec la conférence de St-Vincent de Paul tant d'autres œuvres de charité.

Cet ouvrage, in-8° de 428 pages peut rendre des services à MM. les curés qui s'occupent d'œuvres. Il rendra service à tous en leur faisant connaître une des congrégations qui font en notre siècle le plus de bien.

F. A. B.

Fautes à corriger, par Alphonse Lusignan — In-12 de 180 pages — C. Darveau, Québec — 1890.

De ces fautes on a dit un peu de mal et beaucoup de bien.

L'auteur a bien fait de publier cet ouvrage, même après ceux qui existent ; et son œuvre sera féconde en résultats.

On ne saurait revenir trop souvent sur l'importance qu'il y a, particulièrement en ces jours d'antagonisme, de conserver intact le dépôt précieux de la langue natio-

nale. Une langue bien connue et bien parlée maintient singulièrement le sentiment national et vaut une armée bien disciplinée pour tenir en respect l'orgueil et la jalousie.

On a reproché à l'auteur de n'avoir pas fait un livre assez classique. Si M. Lusignan avait fait un livre classique, on en userait comme on use d'un dictionnaire ; on le consulterait de loin en loin, on ne le lirait pas. Or M. Lusignan veut que son livre soit *lu*.

Sa méthode présentait des difficultés, il était à craindre qu'il y eut quelque monotonie, dans la manière de relever les fautes. L'auteur franchit heureusement l'obstacle et met partout de l'aisance et de la variété.

On peut reprocher à l'écrivain un peu de surcharge, et trop de sévérité à l'égard de certaines expressions. L'innovation n'est pas toujours une faute et ce peut être un bien d'aller parfois à l'encontre de l'Académie.

Quant à la cause du *mal de langue* / chez nous, nous ne l'attribuons pas exclusivement aux journalistes.

Si les Français avaient beaucoup d'Anglais chez eux et à la tête des affaires, ils auraient comme nous des anglicismes.

Si les Français entendaient parler défectueusement, dès leur première enfance, il faudrait aussi publier pour eux *Fautes à corriger*

Les défectuosités de langage, trop souvent ne sont corrigées ni à l'école ni au collège. Le journaliste qui est passé par là ne saurait donner une marchandise autre que celle de ses fournisseurs.

Les journalistes, comme beaucoup d'autres, tombent dans *certaines* fautes de langage qui sont dues à la négligence, à la paresse et au manque de goût. Cette marchandise est de leur propre manufacture. Comme le mauvais exemple ici vient de haut et que les conséquences se font sentir au loin on a raison de traiter les journalistes avec plus de sévérité.

Nous recommandons l'ouvrage de M. Lusignan. On ferait bien de le donner aux élèves comme livre de récompense.

F. A. B.

*
* *

Cet opuscule mérite certainement d'être lu. Pourtant, il ne contient à peu près rien de judicieux qui n'ait été dit et répété vingt fois déjà, sous une forme ou sous une autre. Mais lorsqu'il s'agit de purger notre langage des anglicismes et des barbarismes qui le déparent, il faut revenir souvent à la charge, au risque de paraître copier ses devanciers.

Nous félicitons donc M. Lusignan d'être venu, à son tour, signaler à l'attention de nos écrivains certaines fautes impardonnables qui se commettent toujours, malgré les efforts que l'on fait, depuis un quart de siècle, pour les bannir de nos écrits et de nos discours. Ce qui gâte le travail de M. Lusignan, c'est le désir trop apparent de grossir sa brochure. Au lieu de s'en tenir à des fautes graves, incontestables et commises par beaucoup de personnes, il s'amuse à établir des *nuances* (*odorant* et *odoriférant*) ; à nous faire remarquer des choses puériles ; (*évêque* prend un accent aigu, *archevêque* n'en prend pas) ; à relever des fautes qui ne se commettent jamais, pour ainsi dire (temps *maladif*, débats *langou-*

reux, *vieux vétéran*, gérer *à* des affaires, etc) ; à vouloir introduire des mots français qui n'ont pas leur raison d'être ici (*bottin* pour almanach des adresses). M. Lusignan a aussi le tort d'exclure certains mots uniquement parce qu'on ne les trouve pas dans les dictionnaires. Voici un exemple de ce rigorisme excessif.

" On dit correctement : Votre mouchoir *sent* le magnolia, et on ne peut pas dire : Cette pomme *goûte* la fraise. C'est bien malheureux, car il existe tant de parité entre les deux verbes, et chacun de nous fait cette faute si naturellement ! On doit dire : Cette pomme a le goût, la saveur de la fraise. Mais la langue se perfectionne, et la faute d'aujourd'hui n'en sera peut-être pas une demain."

Alors pourquoi vouloir proscrire ce mot ? Pour la même raison, pourquoi condamner *avocasser* employé comme verbe actif ? Sans doute, ce mot doit se prendre toujours en *mauvaise part* ; mais de ce que les dictionnaires, au mot *avocasser*, n'enregistrent encore qu'un verbe *neutre*, il ne s'ensuit pas que nous devions renoncer au sens actif.

" Cet homme *avocasse* toutes les mauvaises causes," voilà une phrase qui n'est peut-être pas conforme à ce que l'on trouve dans les lexiques, mais qui n'en est pas moins française. C'est aussi en vain que M. Lusignan cherche à bannir de notre langage *s'ennuyer de quelqu'un ; faute charmante*, il l'admet. Eh bien ! puisque le mot est *charmant*, il restera, en dépit des dictionnaires et de M. Lusignan ; et en restant il finira par acquérir droit de cité. Du reste, M. Lusignan avoue que " cela se dit en Bretagne comme au Canada. " C'est plus que suffisant. Peu nous importe ensuite de savoir que ce mot charmant " n'est pas reçu dans le langage officiel." Les Français du Canada possèdent, tout autant que les Français de France, le droit d'enrichir notre commun héritage. Dans l'exercice de ce droit ils n'ont, les uns et les autres, qu'un devoir à remplir : respecter le génie de la langue française, les règles du bon goût et de la logique.

La Vérité.

*
* *

On pourra consulter :

Le Canada artistique de juillet 1890, article de M. Remi Tremblay.

La Patrie du 3 septembre 1890, article de M. Zéphir Bouchard. Il relève de légères inexactitudes ; il trouve risquée la distinction entre *caution* et *cautionnement*, telle que donnée par M. Lusignan.

Le *Canada* d'Ottawa, 18 et 25 juillet 1890. Il distingue dans le livre de M. Lusignan les fautes réelles, les banales, les anglicismes et les fautes qu'il faut continuer à commettre ; il trouve M. Lusignan trop sévère pour la presse et craint que son livre ne nous fasse tort à l'étranger.

Le *Progrès du Saguenay*, 21 août. Il appelle *Fautes à corriger* " livre précieux." Il ajoute : Le journalisme est une profession, quoiqu'en dise M. Lusignan.

*
* *

M. Chs Ducharme reproche à M. Lusignan d'être un trop ardent disciple de l'Académie :

" M. Lusignan osera-t-il prétendre par

exemple que les écrivains de la *Revue des Deux Mondes* et du *Journal des Débats* qui écrivent encore *charmans*, *indigens*, font une faute ? que Lafontaine faisait une faute en écrivant *moult*, *maint*, et autres archaïsmes ?

Je ne le crois pas.

Alors pourquoi aurions-nous tort d'écrire encore *à compte* comme l'Académie l'écrivait il y a quelques années, *arôme*, *cîme*, *côteau*, etc., avec un accent circonflexe ?

Sommes nous plus tenus de nous prosterner devant l'Académie que les Français eux-mêmes ?.....

***

"M. Legendre (1) aussi déprécie trop notre presse. Nos journalistes valent mieux qu'il ne le prétend. Nous sommes de son avis que ce sont les avocats qui maltraitent le plus notre langue, qui commettent le plus d'anglicismes. Cela est dû probablement au fait qu'ils ont constamment à citer des lois anglaises et à plaider devant des juges anglais. Il y a progrès cependant depuis

(1) Dans sa lettre préface aux *Fautes à corriger*.

l'extension des études universitaires. Messieurs les avocats, réformez-vous. Messieurs les instituteurs prenez plus que jamais soin de notre belle langue. Position oblige.

21 août. *La Minerve.*

*
* *

M. Lusignan, dans une lettre publiée par *La Minerve* du 22 août, après avoir dit que le journalisme au Canada ne fait que commencer à devenir une profession, ajoute: qu'il constate la disposition de plusieurs journaux à s'amender... " Le journalisme montre une tendance sérieuse à se dégager des liens de la routine." Il croit, comme M. Sulte et comme la *Minerve,* que de grands progrès ont été faits si on compare l'ère actuelle avec la période de 1830 à 1840, que beaucoup d'anglicismes et de barbarismes usités alors ont disparu et que l'épuration de la langue est visible.

*
* *

La *Minerve* du 11 août, dit avec raison :

" Si la presse enseigne mal c'est moins pour n'avoir pas été reprise assez souvent que parce que les journalistes ne font que perpétuer invinciblement, dans leurs écrits, les fautes de langage qu'on leur a laissé commettre journellement dans leurs thèmes, versions et amplifications de collège.

Cela peut sembler un reproche à nos maisons d'éducation. Nous sommes heureux d'en diminuer l'amertume en constatant que là aussi le mouvement de réforme est sérieusement commencé. Nous pourrions mentionner particulièrement deux grandes institutions où *la correction du langage* est enseignée depuis quelques années, dans toutes les classes, comme cours spécial, avec des résultats vraiment admirables.[1]

Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest. Comme le premier volume celui-ci est rempli de documents inédits de la plus haute valeur.

Cette série comprend les notes autographes de John McDonald — 1791-1816 :

(1) La correction du langage attire aujourd'hui l'attention dans *tous* nos collèges. F. A. B.

les lettres de Georges Keith à l'honorable R. McKenzie — 1807-1817 ; des légendes se rapportant au département de la rivière McKenzie et du " Lac d'Ours " ; un récit de John Johnson, traiteur — 1792-1807 ; la description par Samuel H. Wilcoke des circonstances qui ont accompagné la mort de Benjamin Frobiser ; une esquisse des mœurs des habitants des bords du Nepigon, par Duncan Cameron — 1804-05.

Aussi l'histoire des Sauteux par Peter Grant — 1804 ; des extraits du journal de M. James McKenzie, sur le département d'Athabaska — 1799 ; Des recits de voyages en 1808, par le même.

Enfin, les actes contitutifs de la compagnie du Nord-Ouest, de 1792 à 1804.

18 août. *La Minerve.*

Notes de voyage en France, Italie, Espagne, Irlande, Angleterre, Belgique et Hollande, par J. F. Tardivel, rédacteur de la *Vérité*. In-8° de 460 pages — 1890.

Ce livre est un de ceux qui font le plus

d'honneur à la bibliothèque canadienne-française ; il est dédié à la jeunesse du Canada et cette jeunesse y trouvera un aliment tout à la fois substantiel et varié.

***

M. Tardivel a voulu faire un voyage utile et il s'est donné la peine pour y arriver. Il a voulu voir les *choses* mais il a voulu voir aussi les *hommes* qui sont plus que les choses.

***

Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.

Le rédacteur de la *Vérité* a voulu s'éclairer, se réchauffer au contact des âmes qui font aujourd'hui le bon combat. En le lisant, on fait connaissance avec un grand nombre d'illustrations contemporaines. Il est à propos d'en citer quelques-unes :

Mgr Croke, archevêque de Cashel.

Le R. P. Berthe, auteur de la vie de *Garcia Moreno.*

Le R. P. Régnon, auteur de plusieurs ouvrages philosophiques.

Eugène Veuillot, de L'*Univers*.

Frère Eugène-Marie, directeur de l'Institut agronomique de Beauvais.

Mgr Fèvre, curé de Louze, vicaire général d'Amiens, l'un des écrivains les plus féconds de notre époque,

Le Dr Théodore Van Doren, directeur de la *Correspondance* catholique, a Bruxelles.

M. Guillaume Verspeyen, directeur du *Bien public*, de Gand.

M. l'abbé Brouwers, écrivain et journaliste hollandais.

Charles Perrin, économiste belge, " catholique sans épithète."

Le R. P. Félix, célèbre conférencier, à Lille.

Mgr Maupied, théologien et savant, curé de St-Martin de Lamballe, en Bretagne.

Don Chamard, savant bénédictin, des environs de Poitiers.

Les abbés Lyman, et M. Lucien Brun, à Lyon.

Le R. P. Hilaire, savant capucin, à Meylan.

R. P. Regnault, directeur du *Messager du S.-C*, à Toulouse.

Don Sarda, à Sabadell en Espagne. Qui n'a lu ses ouvrages sur les erreurs contemporaines, sur le libéralisme en particulier.

Le Révd P. At., à N,-D. d'Alet,

M. le chanoine Maynard, "défenseur intrépide de l'intégrité doctrinale," à Poitiers,

Mgr Freppel, à Angers,

M. de Mun, et le R. P. Railly, directeur de la *Croix*, à Paris.

Le R. P. Anderledy, général des Jésuites, à Rome,

Don Albertario, directeur de l'*Osservatore Catholico*, à Milan,

Don Tinetti, rédacteur de l'*Unita Catholica*, à Turin,

&c., &c.

M. Tardivel donne sur tous ces personnages des détails d'un intérêt tout particulier.

***

Le lutteur de la *Vérité* suit avec soin les grandes questions du jour ; ces questions

sont pour lui—comme pour tout homme qui s'intéresse à la marche de l'humanité vers son éternité — la grande préoccupation, le grand et continuel sujet d'étude. Dans une telle disposition d'esprit et avec de tels personnages, les questions du jour devaient donc faire le sujet de bien des conversations, c'est à ce point surtout que les *Notes de voyage* feront du bien à la jeunesse en la prémunissant à l'avance contre des doctrines ou des systèmes qui ne peuvent engendrer que des ruines.

***

Bien qu'on ne puisse comparer sous le rapport du style les *Notes de voyage* de M. Tardivel, avec celles de M. le Juge Routhier (1), il y a cependant chez les deux écrivains le même *sursum corda*. Il y a chez M. Routhier, si l'on veut, la poésie charmeuse, un peu mélancolique, et chez M. Tardivel, la prose, mais il y a chez les deux l'expression vivace du sentiment religieux, sentiment qui arrache au

(1) *A travers l'Europe, A travers l'Espagne.*

terre à terre, qui donne de l'élan, de la chaleur, du zèle, et qui nous porte, règle générale, à voir les choses sous le vrai point de vue.

***

On a écrit que M.Tardivel s'était vu fermer les portes du Vatican. Nous avons appris le contraire, au Vatican même, dans notre dernier voyage.

***

Les 24 gravures qui accompagnent les *Notes de voyage* sont très bien réussies. L'impression fait honneur à la maison Sénécal.

Donnons les *Notes de Voyage* comme récompense. Une communauté, à notre connaissance, en a acheté 400 exemplaires, dans ce but. Puisse cet exemple être suivi.

F. A. B.

P. S. — Mgr Fèvre a fait, des *Notes de Voyage* de M. Tardivel, dans une lettre publiée par la *Vérité* et l'*Etendard*, une critique élogieuse, sagace et gracieuse.

***

LETTRE DE Mgr FÈVRE

A l'auteur des *Notes de voyage*.

Louze, ce 16 août 1890.

Monsieur et excellent ami,

J'ai reçu, hier matin, vos *Notes de voyage* à travers l'ancien monde. Le volume est arrivé sans avarie, avec son pardessus brun-clair et sa corde de sûreté. Le jour de l'Assomption, vous le devinez, le curé de Louze fait, toute la matinée, la navette entre l'église et son presbytère. Confessions à entendre, communions à donner, préparatifs de la fête, préoccupations du jour, tout cela vous prend, par-ci par-là, des bouts de minutes. Avant la messe, j'avais déjà parcouru le volume ; depuis, je l'ai lu. Je voudrais maintenant vous en dresser le compte-rendu pour la vérité, c'est-à-dire pour établir, entre ces notes et mon intelligence, une rigoureuse équation.

D'abord le volume est beau et solide. Du papier fort, un caractère pas trop gros, un noble format, une introduction, une table, des gravures très réussies, une série de lettres sur tous les pays qui nous tiennent au cœur : voilà, j'espère, un bel assemblage. Les imprimeurs et éditeurs méritent de sérieuses félicitations, hommage que je leur adresse à d'autant meil-

leur escient que je suis de la partie, non comme imprimeur, mais comme bibliophile. En France, on n'imprime plus guère, on gâche ; même ce qui se fait de mieux n'est pas bien fait. En matière de livres, tout ce qui s'est publié après 1830, est plus ou moins de la pacotille ; c'est au delà qu'on trouve les vrais livres. Que vos éditeurs et imprimeurs veuillent bien me permettre cette prière : qu'ils traitent avec un religieux respect le papier qui reçoit les rayons de la pensée humaine ; qu'ils fassent de beaux et bons livres. Ce culte rendu à la pensée contribue plus qu'on ne l'imagine au respect de soi-même et au bien social. Quand l'imprimeur se démoralise, *venit finis*.... j'entends pour les livres.

Les *Notes de voyage* sont dédiées à la jeunesse canadienne. Amour de l'étude, besoin de croyances, esprit dégagé de préventions, cœur libre de haînes, zèle de propagande, ardentes sympathies, désintéressement, dévouement, bonne foi, enthousiasme pour tout ce qui est bon, beau, simple, grand, honnête, religieux ; tels sont les principaux attributs de la jeunesse. Vous avez bien fait de dédier votre livre à la jeunesse française de votre pays. C'est une semence qui a en elle son principe de vie ; elle germera sur le sol généreux auquel vous la con-

fiez. D'autant plus que l'esprit de la jeunesse s'attache plus volontiers aux péripéties d'un voyage qu'aux démonstrations d'une thèse ; et que vous touchez réellement, sérieusement, aux principes, aux faits et aux personnages qui éveillent, dans les âmes, le plus puissant attrait.

A la vérité, vous ne livrez que des *notes* : ce n'est pas un tableau, c'est une ébauche. On vous le pardonnera aisément. De nos jours, qui peut achever une œuvre de quelque importance ? Et qui, en un temps si court, dans des conditions si difficiles, au milieu de tant de distractions et de fatigues, eût pu se flatter de mieux faire ? En attendant mieux, voici l'esquisse, le canevas et le programme d'un grand travail. Puissent, en le voyant, vos jeunes lecteurs s'écrier comme le grand artiste : *Anch'io son pittore,* et saisissant le pinceau, jeter sur cette toile, déjà si riche, une plus riche abondance de couleurs et de chair, de lumière et d'ombre, de sentiment et de vie. Les uns commencent ; les autres continuent : personne n'achève. Il n'y a, ici-bas, que des commencements.

Mais ces *notes,* pour rudimentaires qu'elles soient, représentent d'ailleurs un grand travail. Je crois soupçonner à peu près ce que c'est que d'écrire. L'âme de l'homme est un abîme :

dans ses profondeurs sont cachées des choses merveilleuses. Un sentiment instinctif révèle leur présence ; une sorte de malaise mystérieux provoque leur émission. Un beau matin, la lumière d'en haut nous les fait entrevoir ; la réflexion les féconde ; et le feu de l'enthousiasme, qui les dilate, amène leur épanchement. Toutes ces choses secrètes de l'âme ne sont pas susceptibles d'une expression ; il y en a qui flottent dans le nuage séducteur d'une indécision perpétuelle ; d'autres qui reculent sans cesse sur le terrain fuyant de l'inabordable ; et parmi celles qui se peuvent exprimer toutes ne relèvent pas de ce faible organe qu'on appelle la *plume*. Si infime, si appauvri que soit ce noble instrument, c'est pourtant lui qui aide à la révélation des mystères de la vie intime, aux illuminations de la pensée, aux délicatesses du cœur, à l'effloraison de l'âme. Ecrire, c'est mettre son âme sur le papier. Et qand l'âme s'est distillée goutte à goutte sur quelques feuilles fugitives, quand elle s'est débordée, comme un torrent, en quelque grand travail, elle se reconnaît, elle se voit, j'allais dire elle se mire, dans le livre comme dans un miroir. Douces illusions, assez mêlées de réalité pour qu'on les respecte, suffisamment inspirées par de hautes aspirations pour qu'on

les estime, assez atteintes de l'infirmité humaine pour qu'on les honore de sa compassion. Ah ! Zoïles méchants, ne touchez pas à nos songes, et ne troublez pas trop nos enchantements.

Je ne parle pas des livres sans émotion. Les livres ont leur destin, disait un fabuliste ; nous connaissons par expérience toutes les amertumes de cette destinée. Si amer, cependant, que soit le calice, ses lies n'empêchent pas qu'on le boive à longs traits et qu'on l'épuise avec amour. Les duretés du sort sont rachetées par les splendeurs d'une haute vocation et le fiel même a de singulières douceurs. Oui, le livre, ce fragile papier, cette voix sans accent et sans visage, même quand elle erre dans le désert, c'est encore une des plus hautes puissances. Il n'y a même ici-bas, au fond, qu'une puissance : la pensée. Et malgré nos occupations utilitaires, malgré nos charges d'état, malgré la frivolité de nos goûts, nous n'avons pas encore entièrement perdu le sentiment de sa noble mission.

Voyez un peu. Dans la vie privée, le livre est le pain de l'enfant et le lait des vieillards. Dans la tristesse il nous console, dans la joie il ajoute à notre allégresse.

Après le travail il charme le repos : dans le

repos il prévient l'ennui. Le matin, le soir, à midi, il est toujours là, sans importunité ni négligence. C'est un ami discret. Les moins sérieux peuvent dire avec Gœthe et Ballanche : " Je n'ai jamais eu de peine que n'ait dissipée un quart d'heure de lecture."

Si je porte plus haut mes regards, quel spectacle ! A la tête de tous les peuples il y a un livre ; il y a un livre à la tête de toutes les grandes civilisations. Depuis quarante siècles, la Chine et l'Inde obéissent aux Kings et aux Védas. La Perse antique avait le Zend-Avesta ; la Grèce polie, les chants d'Homère ; le Nord grossier, l'Edda. Des races confuses se sont immobilisées sous le Koran. Nous, Européens, nous sommes les aînés de la famille humaine, les avant-coureurs du progrès, les contre-maîtres de la création, parce que brille sous nos yeux le fanal des deux Testaments. La Bible, interprétée par l'Eglise, prêchée par la parole apostolique, arrosée de sang et d'encre, voilà le meilleur titre à la prééminence de la chrétienté.

En apparence, je m'éloigne de mon sujet ; pas autant qu'on le pourrait croire. Je voulais d'abord mettre en relief le mérite que vous avez eu, monsieur, de rédiger ces notes, non pas seulement au pied levé, mais toujours debout et toujours marchant. La conception est une grâce

de la solitude ; la composition est une œuvre de cabinet. Il faut que l'écrivain soit parfaitement dégagé de toute occupation, maître de lui-même, aux écoutes de son âme, face à face avec la vérité. A ce prix, il peut donner à la vérité une exacte et belle expression. Le voyage, surtout un voyage de six ou huit mois, est, avec l'art d'écrire, en opposition directe. Non pas que la pensée fasse défaut ; elle nous vient, au contraire, du dehors, avec une abondance excessive ; elle remplit l'esprit avec une facilite prodigieuse. Mais ce qu'il faut choisir dans cette abondance, ce qu'il faut sonder dans cette étendue, ce qu'il faut mesurer dans cette hauteur, on n'a pas le temps d'y songer. Puis, il y a le point de vue juste à choisir, l'expression fidèle à donner, le don des dons, la vie à répandre. Trouver cela, le trouver aisément, le trouver abondamment et exactement, le trouver pendant six mois, en allant de Quebec à New-York, de Dublin à Londres, de Paris à Rome et de Naples à Montréal, j'avoue qu'à mes yeux, c'est un tour de force.

Qu'on écrive deux ou trois lettres, en style télégraphique, je le comprends ; qu'on soit, à cœur ouvert et plume courant à bride abattue, en relation avec son épouse et ses enfants, cela va tout seul et repose plus qu'il ne fatigue.

Mais qu'à ses épanchements domestiques, à ses préoccupations d'affaires, aux soucis de son journal, aux charges du voyage, on joigne la composition de vingt-sept grandes lettres adressées au public, sans qu'on y voie ni fatigue physique ni épuisement intellectuel, mais toujours ce calme jugement qui voit juste et qui le dit bien : si j'écrivais ailleurs que chez vous, monsieur, je demanderais la permission d'admirer, ou plutôt j'admirerais sans permission. Ma pensée se reporte à Veuillot écrivant *Rome pendant le Concile* et *Paris pendant les deux sièges*.

Si je disais que chacune de ces lettres est un chef-d'œuvre, ce serait trop dire ; mais l'ensemble, même au point de vue littéraire, est plus que suffisant, et, n'en déplaise aux censeurs du cru, il y a de fort belles pages, mais réussies. Le fond, d'ailleurs, emporte la forme, et sous le rapport du fond il me semble que vous êtes d'une exactitude à peu près irréprochable. J'ai vu moi-même la plupart des choses dont vous parlez et je puis vous servir de témoin ; les témoins ne vous manqueront pas, au surplus, dans votre pays où l'on aime tant à prendre le chemin de l'Europe.

Dans la multitude de questions qui se sont offertes ou imposées à votre esprit, questions souvent disparates, parfois obscures, et quand

elles s'éclairent, très incertaines, vous dénouez votre écheveau avec prestesse et vous donnez la note juste. Ce n'est pas une dissertation *ad hoc*, ce n'est qu'une lettre ; vous glissez la plupart du temps sans appuyer ; mais vous donnez la solution de la foi, sans adultération ni mélange ; vous caractérisez les hommes et les choses, sans emphase, mais avec le mot propre. C'est par son souci constant de bien voir que votre livre sera surtout utile à la jeunesse.

Nos amis de l'*Etendard* vous ont reproché d'avoir laissé dans vos notes le menu du détail personnel. Là-dessus on peu différer d'avis. Vous ne l'avez certainement pas fait par amour propre, mais seulement pour expliquer humblement les choses. Si vous souscrivez l'iota et si vous appuyez sur une virgule, c'est que ces signes authentiquent davantage votre récit. La crédibilité d'un livre repose sur une multitude de petits traits qu'il est difficile de bien définir. En vous lisant, on vous suit ; et en vous suivant, on refait avec vous le voyage.

A mes yeux, ce qui décuple l'utilité de votre livre, c'est son unité. Vous avez fait le tour de l'Europe dans une pensée de foi à Jésus-Christ. Nous savons que Jésus-Christ, rédempteur des âmes, est aussi le roi des nations. Pendant mille ans, Jésus-Christ a été le roi des nations

rachetées ; les papes étaient ses vicaires au spirituel ; les empereurs ses vicaires au temporel ; les rois, les nobles, les prêtres, ses humbles serviteurs ; tous les hommes jouissaient de la liberté des enfants de Dieu. C'est l'heure où, Jésus Christ règnant, la chrétienté rayonnait sur le monde occidental, et posait les bases de la vraie civilisation. Depuis, des hommes sont venus qui ont déclaré Jésus-Christ insuffisant au monde ; ils ont dit que leur modération devait tempérer sa grâce, que leur sagesse devait donner des accroissements à sa lumière. Précédemment le Credo était le symbole de l'humanité ; le Décalogue, son code ; la prière et les sacrements, sa constitution ; le prince et le prêtre, dans des sphères différentes, avaient également le souci d'appliquer cette constitution et de la faire respecter. Eux, ils ont prétendu que l'Eglise devait rester à l'église et que le monde, au lieu de relever de Jésus-Christ, devaient relever d'eux-mêmes. Dans leur stupide arrogance, ils ont écrit cela sur un papier qu'ils intitulaient constitution, et ils ont cru que ce papier devait remplacer l'Evangile. La conséquence de ces visées impies, c'est qu'on s'est mis partout à démolir la chrétienté. Voilà trois siècles qu'on s'y emploie ; nous assistons à l'agonie de la civilisation chrétienne.

Or dans cet aboutissement des erreurs des trois derniers siècles, des chrétiens se sont rencontrés, affirmant que, pour nous relever de ces ruines, il suffisait de les canoniser. Au lieu de réargir contre les aveuglements et les entraînements des temps, ils ont prétendu qu'il fallait laisser aller le monde comme il va et appeler progrès sa marche vers les abîmes. Par cette simple appellation, tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes. A leur béate confiance, il n'y a qu'un point noir : c'est qu'il reste des chrétiens croyant à la vertu sociale de Jésus-Christ, des intransigeants — c'est ainsi qu'on les appelle — qui croient qu'aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes pour le salut des âmes et des peuples.

Vous êtes, vous, monsieur, un de ces intransigeants, honnis des sages et des modérés, tournés parfois en dérision comme des fous, poursuivis parfois comme des criminels, condamnés même parfois au silence pour ne pas troubler l'illusion du monde se sauvant par sa propre vertu. Vous avez voulu voir, si, en effet, le monde, séparé de Jésus-Christ, allait renouveler la terre et voguer sous de nouveaux cieux ; vous avex voulu réconforter votre foi en visitant ceux qui, comme vous, n'ont pas fléchi le genou devant le Baal du libéralisme. Vous êtes

donc venu en Europe ; vous avez vu, et, de retour dans votre patrie, vous répétez ce que vos yeux ont vu, ce que vos oreilles ont entendu. C'est par là, monsieur, que votre livre est, pour le Canada, un livre de grand prix ; et, pour la jeunesse, un livre de haut enseignement. A la première page, vous avez écrit d'une main amie, l'expression cordiale de votre bon souvenir ; veuillez, cher monsieur et excellent ami, agréer, en retour, mes remercîments et l'assurance de ma fidèle amitié.

JUSTIN FÈVRE,
Vicaire général d'Amiens
et protonotaire apostolique

Conférence et Discours — par A. B. Routhier, Docteur ès lettres, Professeur de Droit International à l'Université de Québec, juge de la Cour supérieure et chevalier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand. In-8, 400 pages, Beauchemin, Montréal 1890.

Nous avons recommandé cet ouvrage aux directeurs de nos maisons d'éducation (p. 6).

Ces discours forment dans leur ensemble

un musée littéraire qui fait honneur à la race canadienne-française.

« Ce sont, comme le dit bien M. Fréchette (1), de francs et fiers épis, que M. Routhier a réunis dans une robuste gerbe, où brillent exubérantes comme toujours, sa verve et son érudition bien comue. »

***

Il ne sera pas inutile de donner ici la table des matières :

LA RELIGION CATHOLIQUE ET LA NATIONALITE CANADIENNE-FRANÇAISE. — Discours prononcé au congrès catholique tenu à Québec le 24 juin 1880.

LE ROLE DE LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANCAISE. — Discours prononcé à la convention le 24 juin 1880.

L'ART — Conférence prononcée à l'université Laval.

DISCOURS prononcé à une séance de l'Institut Canadien.

DISCOURS prononcé à l'inauguration du nouveau séminaire de Ste-Thérèse, en juin 1883

(1) Le *Canada-Français*, 1890, p. 283.

L'ESPRIT ET LE CŒUR DEVANT LA SCIENCE CONTEMPORAINE ET LA FOI · Conférence prononcée au Gésu, à Montréal.

CAUSERIE SUR LA CHARITÉ — Faite à la salle de musique de Québec, dans la semaine de Pâques, 1881.

DISCOURS prononcé à l'université Laval, en juin 1883, à la séance de clôture de l'année académique.

DISCOURS prononcé devant le congrès réuni à Montréal, le 24 juin 1884, fête de saint Jean-Baptiste.

DISCOURS prononcé au banquet national, donné à l'hôtel Windsor le 24 juin 1884, en réponse à la santé : " La province de Québec ".

UN SIMPLE COUP D'ŒIL SUR LA SCIENCE CONTEMPORAINE — Conférence prononcée à l'Institut Canadien de Québec, le 23 décembre 1884.

DISCOURS prononcé à la Roche-sur-Yon, en Vendée, le 17 avril 1884.

DISCOURS prononcé au banquet donné à Québec, en l'honneur du 9me bataillon, à son retour du Nord Ouest, le 26 juillet 1885.

ADRESSE des citoyens de Québec présentée, en juin 1886, à S. E. le cardinal Taschereau, et rédigée par M. le juge Routhier.

Discours prononcé au festival donné au patinoir de Québec, en l'honneur de S. E. le cardinal Taschereau, le 20 août 1886.

Discours prononcé au congrès catholique de Paris, le 17 mai 1888.

Discours prononcé à l'université Laval, à l'occasion de la démonstration des citoyens de Québec en faveur du pouvoir temporel des papes, en mai 1889.

Discours prononcé au concert de la Société St-Jean-Baptiste, à l'Académie de musique, le 25 juin 1889.

Au séminaire de Ste-Thérèse — Réponse, au nom des anciens élèves, à l'adresse des élèves actuels.

Fragment.

Autre fragment.

Les sources du droit — Conférence.

Mariage et divorce — Conférences faites à l'université Laval en 1882 — Première conférence — Le mariage.

Deuxième conférence — Le Divorce.

*
* *

Paul-Emile, fait dans l'*Union libérale* du 21 février l'appréciation qui suit :

Tous ces travaux, donnent la même note,

sont inspirés, sont écrits et prononcés dans le même esprit, et peuvent se résumer dans ces mots : Amour de la Patrie et de la Religion.

Peut-être même quelques uns trouveront-ils que c'est trop de religion dans la bouche d'un orateur profane. Le juge Routhier lui-même l'admet quelque part, il passe pour être par nature enclin au sermon.

Mais il est si sincèrement catholique, si profondément convaincu que l'avenir de son pays dépend intimement de la fidélité de ses compatriotes à leur foi religieuse ; et il l'aime tant ce pays, il a fait pour son avenir de si beaux rêves de gloire et de bonheur, qu'on lui pardonne de mêler souvent la note religieuse à ses discours patriotiques, d'accoler constamment le nom de la religion catholique à celui de la province de Québec.

D'ailleurs, plus le juge Routhier s'éloigne de l'âge où il publiait ses *Causeries du dimanche*, presqu'un péché de jeunesse ; plus surtout il s'éloigne d'une certaine école aux influences assez souvent funestes ; plus il vieillit, voyage, étudie et apprend, plus il tend à se débarrasser de ces phrases de commande où le lyrisme religieux côtoyait souvent l'emphase et quelquefois frisait la banalité.

Maintenant qu'il appuie moins sur cette note,

qu'il oublie ces légères exagérations, l'on retrouve en lui un véritable écrivain, un talent supérieur.

Il y a là quelque chose de singulier Quand le juge Routhier aurait admis quelque part qu'il passe par nature enclin au sermon, il ne s'en suit pas précisément qu'il y ait trop de religion dans ses discours, ce que Paul-Emile du reste ne conclut pas lui-même : *Peut-être même quelques uns.....*

« *Maintenant qu'il appuie moins sur cette note, qu'il oublie ces légères exagérations, l'on retrouve en lui un véritable écrivain, un talent supérieur.*

Lorsque M. Routhier appuyait plus sur la note religieuse, et qu'il se permettait de légères exagérations de ce côté, son talent paraîssait donc moins, et l'écrivain véritable ne se montrait pas autant !

Il ne reste qu'à faire la preuve !

La note religieuse même chez l'écrivain profane ne peut que le fortifier et nourrir son talent.

Si l'idée religieuse et l'idée nationale sont

chez nous inséparables, M. Routhier ne péche pas, et par suite, il n'y a pas à dire : « *On lui pardonne de mêler trop souvent la note religieuse à ses discours patriotiques d'accoler constamment le nom de la religion catholique à celui de la province de Québec.* »

Paul-Emile conclut : « Routhier tient le premier rang parmi nos conférenciers, c'est un de nos bons écrivains, un de ceux à qui l'on songe tout d'abord quand on veut avoir uu bon discours patriotiques ou académique. »

***

Nous citerons en particulier, l'appréciation que M. Charles Gauvreau fait du discours prononcé par M. Routhier au congrès catholique tenu à Québec en 1880. (1)

Discours admirable par le fond et par la forme qui souleva des applaudissements unanimes parmi les auditeurs et dont le pays tout entier s'abreuva pour ainsi dire pendant plusieurs semaines. Plus que jamais Routhier

(1) Cette appréciation a puliée, par *L'Evangéline*, 3 août 1890.

était à l'ordre du jour. On le citait, on le commettait — toujours avec admiration — comme pris d'orgueil de voir un canadien-français, un des nôtres, atteindre à des hauteurs superbes dans l'art oratoire.

En face de cet homme à la parole vibrante, au cœur chaud, à l'âme pleine d'un patriotisme sincère, je me moque des fanatiques qui voudraient clouer au pilori, et mettre au tombeau cette belle langue française, si harmonieuse, si vivace, si noble, si expressive. Je me ris des efforts surhumains des McCarthy, des Charlton et autres *minores-ejusdem farinae* qui ont entrepris la tâche ridicule de tuer ce qui a plus de vie que toutes les langues du monde et plus de force que tous les peuples coalisés.

Dans ce discours du 24 juin 1880, le juge Routhier veut nous convaincre — et il le fait facilement — " que la nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester inséparablement unies " — parce que — dit-il, la religion est le fondement de toute patrie et que le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française.

Voilà deux grandes vérités qui demandaient un orateur de première force pour être développées largement sans lieux communs et le

juge Routhier était l'homme qu'il fallait pour un tel sujet.

Voyez-le parcourant les annales des peuples pour y trouver à l'origine la notion évidente de la divinité, la divinité présidant à la formation des peuples, la divinité, seule base solide pour édifier, seul soutient de toute constitution humaine, " La religion, dit-il, est la pierre angulaire de tout édifice social." — Puis il ajoute plus loin :

Toujours les temples ont été les vraies forteresses de l'état et les pontifes, les sentinelles avancées de la nation. Le foyer sans autel, la cité sans église, l'état sans Dieu ne sauraient constituer une patrie, pas plus que le corps sans âme ne peut-être un homme.

C'est un vaste et beau sujet que celui où il s'agit de parler de la religion et de la patrie et sous la plume de notre orateur national ce thème devient grandiose par la nouveauté des aperçus, la largeur nouvelle des horizons splendides, et le choix réussi des expressions heureuses.

On ne sépare pas ce qui est étroitement uni, et les temps modernes ont beau vouloir jeter le désarroi dans les croyances par des subtilités métaphysiques, ils ne réussiront pas à mettre Dieu d'un côté et les nations de l'autre, car

tout peuple est condamné misérablement s'il ne respire pas du côté du ciel.

Les païens avaient ancré au cœur le culte des dieux et on leur aurait arraché les yeux plutôt qu'une parcelle de leurs croyances, et sous ce rapport ils sont pour nous une leçon continuelle. De nos jours on voudrait que le ciel fut à Dieu et la terre à nous et pourtant la terre n'est pas à nous et le gouvernement de ce monde comme celui de l'autre appartient à Dieu.

Jésus-Christ est venu en ce monde. Il était roi et sa royauté sociale est à la fois une doctrine et un fait historique. Il faut que le Christ ait sa place en ce monde et quand les hommes la lui ont réfusée il a bien su la prendre quand il l'a voulu et quand il n'y a plus de place pour lui dans un pays il n'y a plus de place pour d'autres royautés. Souvent chassé, il revient avec une persévérance qui ressemble à de l'entêtement ; mais il arrive un jour funeste où il s'éloigne pour ne plus revenir, et alors malheur aux nations qui le laissent partir !

Puis l'orateur nous montre — dans deuz pages sublimes de véritable éloquence — le Christ naissant dans une étable parce qu'il n'y a pas de place dans l'hôtellerie, et trente trois ans

après — mourant en croix — partout chassé de la Judée — ; mais en retour, là où le Christ ne peut pas rester passent les larmes, la désolation, le carnage, la mort.

Le peuple juif disait à Jésus : il n'y a point de place pour vous en Judée, et depuis ce temps le peuple juif n'a plus de place sur terre et l'orateur s'écrie :

" Messieurs, si nous avions le temps de feuilleter un peu l'histoire de l'Europe depuis l'établissement du Christianisme, vous y verriez resplendir cette vérité : " que les gouvernements sans foi et les peuples sans Dieu sont voués à la mort. "

L'orateur jette ensuite un regard sur la France, cette mère-patrie dont les gouvernements demeurent instables parce qu'on y a chassé " le divin crucifié qui est la pierre angulaire des trônes " ; puis se rappelant un voyage en France en mars 1876, il nous montre l'état social de ce malheureux pays au moyen d'une comparaison des mieux réussies et qui arracha alors à son auditoire des bravos prolongés, pleins d'enthousiasme.

Tous les peuples sont obligés de croire en Dieu, mais il en est un particulièrement qui doit rester étroitement attaché à la foi : c'est le peuple canadien-français — car Dieu lui a

montré une solitude toute particulière et lui a donné une mission toute spéciale ; en effet il n'y a pas une nation qui puisse montrer à son origine des gloires aussi pures que celles qui entourent notre berceau.

Et l'orateur nomme Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, Mgr Laval, les fils de Loyola et les saintes auxiliatrices de ces grands hommes, tous prouvant combien la Providence veillait sur nous. C'est encore la Providence qui nous a sauvés au jour suprême. Quand elle a vu que la mère-patrie pouvait nous perdre par son impiété, elle nous a violemment arrachés de ses bras " et c'est quand nous pleurions d'être orphelins qu'elle assurait notre salut."

Le peuple Juif fut bien coupable, mais aussi bien châtié. Histoire dramatique et terrible où le crime est si tôt suivi du châtiment, l'offense de la punition, où Israël et Dieu ne se lassent pas, le premier de pécher et de se repentir, et le second de punir et de pardonner. La miséricorde divine se lasse et le peuple et ses rois sont exécrés de Dieu. Mais il reste un prêtre qui ne sacrifie pas aux idoles : Elie ! et ce seul prêtre est tout puissant car il est prêtre du vraie Dieu. Israël sera sauvé parce qu'il lui reste un prêtre pour lui sacrer un roi et un prophète.

Voyons le peuple canadien. L'ennemi est venu à ses portes et il a dû subir le joug du plus fort. Les rues de Québec pleurent comme celles de Sion, car partout ce ne sont que ruines et débris amoncelés. Le désespoir est là il va tuer l'espérance et faire défaillir les courages. Mais non, le clergé est là aussi, le bon clergé, celui qui comprend sa mission et il va mettre la main sur le cœur de la patrie et lui crier comme Jésus à Béthanie : lève-toi et marche et la patrie vivra.

La conclusion à tirer de tout cela : c'est que l'action de Dieu est visible de notre berceau, et que nous sommes un peuple de prédilection ayant une mission à remplir ici-bas. L'Eglise a veillé sur nous ; le clergé a été notre rempart aux heures de défaillances, nous arrachant à une mort certaine ; c'est donc que Dieu a fait une alliance avec nous sur ce sol d'Amérique et de cette alliance découlent des obligations pour les deux parties contractantes. Assistance et protection de la part de Dieu ; et de notre côté attachement inébranlable à la foi, docilité aux enseignements de l'Eglise, union et harmonie entre les pouvoirs ecclésiastique et civil.

Voilà dans son ensemble, le discours magistral de l'Hon. Juge Routhier. Le lire c'est

beaucoup, l'analyser est assez difficile ; il faut l'entendre tomber des lèvres de l'orateur. On est sous le charme. Quelle belle intelligence et si bien servie par le geste, la pose et la voix. Tout tend à l'éloquence chez Routhier. Il a du cœur, du patriotisme, de la religion et lorsque l'émotion s'empare de lui, il la communi- aux masses et l'on reste suspendu à ce qu'il dit, avec une joie débordante.

CHARLES GAUVREAU.

N. B. — Ce discours et ceux qui suivent ne sont pas d'application seulement pour nous les canadiens-français ; nos compatriotes d'Acadie peuvent en faire leurs profits. Qu'ils n'oublient pas, au cours de leur carrière, que deux grandes vérités s'imposent plus que jamais de nos jours : l'amour de la religion et l'amour de la patrie. Ce ne sont pas des principes de commande qu'il nous faut, ce sont des idées nettes, solides, une foi robuste que rien ne fait broncher. C. G.

The Cartography of the Gulf of St. Lawrence, from Cartier to Champlain. By W.-F. Ganong, A. M. — In-4. 42 pp. — 1890. (Reproduction des Mémoires de la *Soc. Roy. du Canada.*)

(Le *Canada-Français.*)

Nous avons déjà rendu compte, dans le

Canada-Français d'un précédent travail de M. Ganong, et nous nous sommes même permis de différer d'opinion avec lui sur certains points de l'itinéraire du premier voyage de Jacques-Cartier. M Ganong n'a évidemment aucun parti pris, car il tient compte de toutes les observations, et il a bien voulu faire attention même à notre petit article. Mais cette fois M. Ganong revient à la charge avec une telle abondance de probabilités que nous rendons volontiers les armes.

Le but de l'étude actuelle que M. Ganong a présentée à la section anglaise de littérature de la *Société Royale du Canada*, a été de constater l'influence de Jacques Cartier sur la détermination de la carte du Golfe St-Laurent. Aussi l'auteur a-t-il enrichi son travail de la reproduction des meilleures cartes publiées sur le golfe depuis le temps de Cartier jusqu'à celui de Champlain, et il les discute avec beaucoup de tact et d'impartialité.

Le résultat de cette savante étude est que Jacques Cartier est le seul qui ait donné des idées vraiment originales sur les positions relatives des places qu'il a visitées dans le golfe. Ceux qui ont dessiné et publié des cartes du golfe après Cartier jusqu'à Cham-

plain exclusivement n'ont fait que copier ou traduire Cartier plus ou moins exactement, dessinant de fantaisie ce que celui-ci avait laissé indécis parce qu'il ne l'avait pas vu, ou ajoutant sur ouï-dire, sans avoir vu eux-mêmes.

C'est donc un nouveau titre de gloire non traité jusqu'ici pour le grand découvreur du Canada. Ce qui fait voir que, malgré les nombreux travaux faits sur Jacques Cartier, la matière n'est pas épuisée.

MGR T. E. HAMEL.

Le Calendrier de Jacques Cartier.

(*Canada-Français.*)

Cette année même, à la section française de littérature de la *Société Royale*, notre savant archéologue, M. l'abbé Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, a présenté, sur les voyages de l'illustre navigateur malouin, un mémoire qui a été toute une révélation. Jusqu'à présent on supposait que le calendrier usité par Jacques Cartier était notre calendrier ordinaire de douze mois compté de janvier à janvier, ce qui donnait lieu à des difficultés presque inso-

lubles dans l'agencement des dates. M. Verreau a fait voir que Jacques Cartier s'est servi d'un autre calendrier en usage en France de son temps, et qui comptait l'année de Pâques à Pâques. Cette heureuse découverte est un rayon de lumière qui jette un merveilleux jour sur ce qui, jusqu'à présent, paraissait inexplicable, à moins de supposer des erreurs de copies, explication toujours hasardeuse et dangereuse, bien qu'évidemment cela puisse se rencontrer quelquefois.

Nous répéterons donc ce que nous disions dans notre premier article : Courage, Messieurs les savants, creusez les documents de notre histoire. Il y a là encore des mines précieuses. Qui sait si, comme nous le faisait remarquer M. l'abbé Verreau, il ne résultera pas de ces recherches, sans rien diminuer de la gloire si justement attachée au nom de Jacques Cartier, un rejaillissement du mérite des voyages de celui-ci sur son illustre souverain, François I, qu'on semble trop oublier et négliger ? N'est-ce pas ce grand roi en effet qui, dès 1523, envoyait Vérazzano dans nos parages, qui plus tard y envoyait Jacques Cartier, et qui voulait essayer de la colonisation dès 1541 ? En un

mot, sans François I, aurions-nous Jacques Cartier ?

T. H.

Feuilles d'Érable, par M. Chapman. 1890.

Ce livre trouve un admirateur enthousiaste en M. Zéphir Bouchard. — La *Minerve*, édit, hebd. 12 avril 1890.

***

Léon Ledieux, dans ses " Entre-nous " — *Monde illustré*, 19 avril 1890,—frappe d'estoc et de taille :

Je ne voudrais, pour rien au monde, faire de la peine à Chapman, mais je crois un peu de mon devoir de le mettre en garde contre la tournure de phrases qu'il semble avoir adoptée.

Ce qui lui manque surtout, est le naturel ; on sent trop que l'idée est outrée, gonflée et c'est à coup sûr le meilleur moyen de ne pas atteindre le but qu'il se propose sans doute, d'émouvoir et d'élever l'esprit.

La plupart des sujets des *Feuilles d'Erable* ont déjà été traités tant de fois de la même

manière, que le lecteur n'y trouve guère de nouveau.

Un seul, peut-être, *Un groupe*, est l'ébauche d'un petit tableau de genre qui pourrait devenir assez bon en étant retouché.

Il y a nombre de sonnets, mais on en fait tant de médiocres qu'il faut en écrire un très bon pour être remarqué.

Quant aux poèmes patriotiques nous commençons à être saturés des mêmes redondances, des simpiternelles mêmes phrases...

Du nouveau, du moderne, du frais, quelque chose d'original, de typique, de sérieux, de gai, de léger, de tout ce que l'on voudra, mais que les poètes canadiens qui s'aventurent tâchent d'être quelqu'un et que l'on ne se demande pas toujours en lisant des vers : " Tiens, qui imite-t-il, où ai-je vu cela ? "

M. Zéphir Bouchard, dans le *Monde* du 24 avril, reproche à M. Ledieux d'accuser sans prouver.

Il prétend que M. Ledieux se fait une fausse idée du *naturel*, qu'on ne réussira jamais à interdire le patriotisme à nos poètes, et qu'il y a certainement du *nouveau* dans les *Feuilles d'érable*.

***

M. J.-B. Bérard dit, dans un article soigné — *Monde illustré*, 10 mai 1890. —

Le lyrisme déborde dans l'ode à Louis Fréchette, *l'Erable*, *Le Huron*, et les stances à Eugénie Tessier, cantatrice aveugle. Un souffle puissant anime le poème des *Invincibles*, beau comme un fragment d'épopée. Quelle profusion d'images et de fusées sonores, quel luxe de couleur et de farandoles dans *l'Aurore boréale* ! Quel entrain joyeux, quelle gaieté bruyante, quelle ironie douce et légère, quel comique de bon ton dans le *Carnaval*, la *Sucrerie*, *Un Groupe* ! André Theuriet, François Coppée, n'ont peut-être rien de plus frais, de plus embaumé, d'un charme plus pénétrant que *Renouveau*, *Un rayon de soleil*, les perles du recueil.....

Il a des tours et des épithètes qui donnent à sa phrase plus de relief, à sa langue plus de timbre et de saveur. Son alexandrin se plie bien au rithme. L'hémistiche le partage sans monotonie, comme sans raideur. Peu de rejets et d'enjambements viennent en troubler l'harmonieuse cadence.....

Il arrive ainsi que l'auteur vise un peu à l'imitation, sans pourtant tourner au pastiche : qu'il manque parfois d'idées, mais le

poète est-il tenu d'en avoir toujours de bien arrêtées ?.....

Quelques vers, en très petit nombre, font tache ça et là, soit que, sans pécher précisément contre la langue, ils semblent friser l'hiaius (*ce que le* HAUTBOIS A *de divin dans sa note*), ou que le besoin de la rime ait forcé la main au poète.....

Ce qui me plaît moins, c'est cette forme du sonnet que M. Chapman semble avoir adoptée de préférence.....

Le sonnet est une forme surrannée, bonne au temps des Voiture, des Benserade, et que les plus grands poètes de nos jours ont dédaignée. .....

Si le poète veut faire grand, il ne doit point couler sa pensée dans le moule uniforme du sonnet, grand tout au plus comme un noyau de cerise. " En y versant trop d'idées, le moule crèverait, et le travail serait gauchi." Qu'il prenne garde ! cet infrangible anneau du sonnet retiendrait ses ailes captives. Pour qu'il puisse les ouvrir toutes grandes, il lui faut l'ode, l'ïambe, le poème ou le drame, héroïque et sombre.

***

La critique de M. Ch. Ducharme —

Etendard, 31 juillet 1890 — sera lue avec plaisir et profit.

Les feuillages pourpres et les horizons gris ont inspiré à Victor Hugo les *Feuilles d'Automne ;* la saison des bourgeons et des jeunes mousses nous a valu les *Feuilles d'Erable.*

Un joli titre, n'est-ce pas, pour un recueil de poésies canadiennes ?

En songeant à la belle feuille verte qui fait la splendeur de nos forêts et couvre nos poitrines au jour de la célébration de notre fête nationale, M. William Chapman ne pouvait faire un meilleur choix.

Aussi, semble-t-il que ces vers doivent être bien frais, bien lustrés, bien patrtotiques sous ce dôme feuillu.

Et ils le sont.

Pas partout, cependant, car il est des endroits où la muse du poète, exposée sans doute par inattention à un soleil trop ardent, semble lasse, négligée, indifférente aux nobles aspirations.

Ces endroits, heureusement, ne sont pas nombreux.

Aussitôt que le poète s'aperçoit que sa muse n'est plus à l'ombre, il se hâte de lui trouver une retraite plus fraîche sous la feuillée.

***

Mais assez de ce langage sibyllin et soyons méthodique.

Quand on veut visiter un édifice, on n'entre pas par les lucarnes pour sortir par une ouverture du soubassement, mais on examine d'abord la façade, on pénètre ensuite dans le vestibule et l'on se hasarde enfin dans les pièces intérieures.

Il en est de même pour l'examen d'un ouvrage.

Si l'on veut procéder méthodiquement, le regard doit d'abord chercher le titre, puis la dédicace ou la préface, si elle est requise, et se porter en dernier lieu sur l'ensemble de l'œuvre.

J'ouvre en conséquence les *Feuilles d'Erable* et je cherche la dédicace.

Rien, absolument rien !

Elle brille par son absence.

Vraiment, M. Chapman, vous n'êtes pas reconnaissant.

Comment ! vous confiez vos poésies aux *feuilles d'érable*, vous voulez qu'elles les protègent contre les feux de l'été et les bises de l'hiver — vrai tour de force pour elles — et vous ne daignez même pas les remercier par un tout petit sonnet !

Est-ce ainsi qu'ont agi Autran, Theuriet et Fréchette ?

Ouvrez les *poèmes de la mer*, vous y trouverez, en vers nobles et majestueux, une dédicace à l'Océan ;

Ouvrez le *Chemin des bois*, vous y lirez des couplets alertes dédiés :

> Aux bois émus, aux bois baignés
> De rosée et de lumière....

Ouvrez enfin les *Oiseaux de Neige*, un sonnet bien tourné y fait tressaillir d'aise les visiteurs ailés de nos blanches montagnes.

On dira peut-être que la présence, dans le livre de M. Chapman, des poésies intitulées l'*Erable* et la *Sucrerie*, suffit pour satisfaire les *feuilles d'érable* et qu'en voulant une dédicace à ces dernières, je ne respecte pas la France, puisque je relègne une poésie qui lui est consacrée au second rang.

Entendons-nous !

Quel est le titre du livre de M. Chapman ?

Les Feuilles d'Erable, n'est-ce pas ? et non pas l'*Erable*, la *Sucrerie*, ou encore la *France* ?

Par conséquent, la place d'honneur devait être aux *feuilles d'érable*, l'auteur écrivait un livre canadien et nod pas un livre français.

Il n'y a pas de manque de respect à la France dans tout cela.

Peut être M. Chapman, en agissant ainsi, a-t-il voulu se concilier les bonnes grâces des

quarante immortels et, à l'exemple de M. Fréchette, devenir lauréat.

Si telle a été son intention, il a dépensé beaucoup d'encre en pure perte.

Il n'a pas encore atteint le fini des *Fleurs Boréales*.

Je ne veux pas dire par là que M. Chapman n'a pas le talent poétique et que ses *Feuilles d'Erable* soient médiocres, inférieures même à ses *Québecquoises* de 1876.

Au contraire, il a du talent, beaucoup de talent, et ses *Feuilles d'Erable* loin d'être un insuccès, le placent immédiatement après M. Fréchette dans la galerie des poètes canadiens du jour.

Seulement, M. Chapman avait donné de si belles promesses, en 1876, qu'après un silence de quatorze ans, il était naturel de s'attendre à le voir s'élever, en 1890, d'un degré plus haut que celui qu'il vient d'atteindre.

S'il n'a pas réussi ce n'est pas faute de talent, mais c'est parcequ'il s'est toujours trouvé dans des circonstances malheureuses, que je ne rappellerai point, vu que vous les connaissez tous.

***

Les critiques ont diversement apprécié les *Feuilles d'Erable*.

Les uns ont été tout fiel, les autres tout miel, peu sont restés dans de justes limites.

Sans partager l'enthousiasme délirant des seconds, je ne vois pas trop comment l'on peut refuser à l'œuvre de M. Chapman, la moindre qualité et ne lui trouver que des défauts.

Parcourez les autres recueils de poésie publiés dans le pays, pas un, les *Fleurs Boréales* exceptées, ne contient des pièces supérieures à *La France*, la *Mère et l'Enfant*, à la description de l'*Aurore Boréale* et à certains sonnets de M. Chapman.

Quel sublime essor dans cet extrait de la *Mère et l'Enfant* :

Que dis-je. Les vainqueurs
Eurent notre serment, mais la France eut nos cœurs :
.....
Qu'importe l'abandon ! qu'importe la distance,
Qu'importe les brouillards de l'océan immense !
Nous la voyons en haut, le front dans la clarté.
Dans le rayonnement de la sublimité,
Secouant sur l'Europe un faisceau de lumières ;
Et, malgré les éclats farouches des tonnerres
Que font souvent gronder les noirs événements,
Nous l'entendons parler avec des mots charmants
Plus suaves qu'un chant d'oiseau que l'aube éveille,
Comme si nous avions sa bouche à notre oreille,
Non, la France à nos yeux ne se voile jamais :
Toujours nous la voyons sur les plus fiers sommets
Soufflant dans son clairon quelque nouvelle idée
Et, lorsque le destin l'eut un jour tailladée
Que les peuples voisins, ne sachant ce qu'ils font,

Sur sa croix l'insultaient et lui crachaient au front,
Que le lâche Teuton ivre de son désastre
Espérait voir mourir à l'horison son astre
Elle nous apparut soudain sur un Thabor
Dont l'éclat fulgurant nous éblouit encore.

Pourquoi les vers de M. Chapman ne coulent-ils pas toujours comme ces derniers ?

Il y a un beau sujet dans les *Invincibles ;* mais c'est une pièce qui languit, elle manque de nerf et d'haleine.

L'auteur des *Feuilles d'Erable* en ferait une bonne pièce en la remettant sur le métier.

M. Chapman est de l'école des Hugo, des Gautier et des Banville.

Il cultive la forme avec succès.

On trouve rarement chez lui des vers vraiment prosaïques.

C'est ce qui le place au-dessus de beaucoup de ses rivaux canadiens.

M. Bérard lui ayant déjà reproché sa *sonettomanie* qui nuit à son talent et autres petits défauts, il ne me reste donc plus à lui reprocher que des peccadilles.

L'auteur des *Feuilles d'Erable* abuse trop des épithètes à la rime.

Je sais que ça été aussi le défaut de Victor Hugo ; mais, en général, les poètes de l'école contemporaine sont très scrupuleux à cet endroit.

A la page 10 des *Feuilles d'Erable,* il y a ce couplet consacré à l'érable :

> Il ne garde pas sa toilette
> Comme les sapins, aux jours froids,
> Pendant qu'auprès la violette
> Tremble et *se souffle dans les doigts.*

Si ce n'était de mon respect pour la rime j'aimerais autant que cette violette *se frottât les oreilles.*

Page 18, sonnet à M. Chauveau :

> De même vous avez, poète à la voix mâle,
> Salué le premier l'aube encore bien pâle
> De l'art qui se levait *dans* votre ciel natal ;

Voilà un art bien haut placé ; après l'avoir salué, je suppose que M. Chauveau a pris l'échelle de Jacob pour le descendre *sous* son ciel et sur notre globe !

L'auteur ne ferait que du bien à son livre en en faisant disparaître plusieurs pièces médiocres telles que *Cadieux,* l'Angelus, etc.

***

M. Chapman a l'habitude de manufacturer des sonnets pour ceux qui l'encensent.

En me relisant, je vois que je n'ai pas dit assez de bien de son œuvre pour espérer cette faveur.

C'est dommage, moi qui voulais depuis si longtemps posséder en propre un sonnet, échantillon de sa manufacture !

CHS M. DUCHARME.

Si un homme, tout au contraire, a mérité un sonnet de M. Chapman, c'est M. Chs Ducharme. Sa critique rend justice au poète. Ne fait pas un chef-d'œuvre qui veut. Somme toute, c'est l'éloge qui domine ici. M. Chapman doit être satisfait du bien que l'on dit de son livre. Une seconde édition fera donc disparaître les défauts signalés et la bibliothèque canadienne aura toujours une place pour les *Feuilles d'Erable.* J'entends la réponse de l'auteur : "Aidez-moi tout d'abord à écouler la première édition !"

Deux voyages sur le Saint-Maurice, par M. l'abbé N. Caron, chanoine de la cathédrale des Trois-Rivières.—V. P. Ayotte, Editeur, Trois-Rivières—1890.

En 1887, S. G. Mgr Laflèche partait pour aller visiter cette brave population qui est

échelonnée sur les rives du Saint Maurice, population courageuse et patriote que l'on a le tort de trop délaisser. C'était la première fois que l'évêque visitait la populationde cette région. M. l'abbé Caron accompagnait Sa Grandeur. C'est le récit de ce voyage que M. l'abbé Caron sert aujourd'hui au public canadien.

Mais un simple récit de voyage aurait pu être monotone. L'auteur a tourné la difficulté en faisant de son livre un véritable cours d'histoire du Saint-Maurice. Avec les augustes voyageurs, nous visitons tour à tour les Grandes Piles, la Mékinac, la Matawin, la Grande Anse, la Rivière aux Rats, la Tuque, la Rivière Croche, puis en retournant, St-Joseph de la Mékinac, la Grande-Mère et le Lac-à-la-Tortue.

Non content de ce premier voyage, M. l'abbé Caron en entreprit un second l'année suivante, en 1888. Cette fois, il visita le bas St-Maurice depuis les Piles jusqu'aux Trois-Rivières. Il a ajouté à son livre le récit de ce second voyage, de sorte que nous pouvons suivre l'auteur sur toute la

route du St-Maurice en s'arrêtant aux Chutes Chawinigan, aux Grès, aux Vieilles Forges.

Chaque arrêt dans ces deux voyages est le prétexte de mille informations intéressantes et instructives. Ici c'est l'étymologie d'un mot, l'histoire d'un nom, qui nous occupe ; là c'est l'origine d'un poste, l'histoire des premiers pionniers de la civilisation ; ailleurs c'est le récit des travaux et des pénibles labeurs des premiers missionnaires ; plus loin c'est une légende, une tradition, un fait historique que nous relevons en passant.

Le tout est raconté dans ce style clair, limpide et facile que l'on connaît à M. l'abbé Caron qui est un de nos stylistes les plus habiles. Sa réputation d'écrivain n'est plus à faire. Lauréat des concours de l'Université Laval, il y a longtemps déjà, M. l'abbé Caron a continue à cultiver les muses. Telle de ses poésies est un chef-d'œuvre. Son petit livre sur les barbarismes et les anglicismes au Canada l'a fait connaître comme un linguiste distingué.

Son *Histoire de Hyamachiche* a montré en lui le chercheur et l'historien.

Deux voyages sur le St-Maurice ne seront pas de nature à diminuer la réputation de leur auteur. Nous en recommandons sans crainte la lecture. Ils apprendront à connaître cette belle et pittoresque région du Saint-Maurice, ses beautés, ses richesses et ses besoins, son histoire et la vie intime de sa brave population.

Ce sera aussi une occasion pour eux de lier une connaissance plus intime avec une de nos meilleures plumes canadiennes françaises.

Le Trifluvien.

Une excursion aux climats tropicaux, Voyages aux Iles du Vent, par M. l'abbé L.-H. Provancher, Québec, 1890. $1.00.

(*L'Enseignement Primaire*)

Le persévérant rédacteur du *Naturaliste canadien* aime à voyager, mais il aime également à faire bénéficier les autres du fruit de ses excursions à travers les contrées qui

nous sont absolument étrangères. Son dernier livre : *Une excursion aux climats tropicaux*, fort volume de quatre cents pages près, est une preuve évidente que M. l'abbé Provancher n'est pas un de chercheurs égoïstes qui accumulent connaissances sur connaissances pour leur satisfaction personnelle ; mais, qu'au contraire, *faire pénétrer les notions d'histoire naturelle* dans tous les foyers, semble être sa devise. L'histoire naturelle n'est pas suffisamment enseignée chez nous. Grâce à M. Provancher, et à quelques rares lettrés qui lui ressemblent, cette science très importante fait lentement son chemin au Canada.

Le livre que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de l'*Enseignement primaire* contient un journal fidèle et très intéressant, quoique écrit la bride sur le cou, comme dirait madame de Sévigné, d'une excursion à travers les îles luxuriantes de la mer des Antilles. L'auteur d'une *Excursion aux Iles du Vent* ne perd jamais l'occasion, au cours de son récit, d'instruire le lecteur,

soit par des dissertations scientifiques faites à propos, soit par des notes historiques se rapportant aux lieux qu'il visite.

C. J. MAGNAN.

***

La Semaine Religieuse
de Québec.

En parcourant cet ouvrage qui n'a pas moins de 350 pages bourrées de renseignements historiques, géographiques et scientifiques, on serait porté à croire que l'auteur a dû séjourner un temps considérable dans les îles dont il nous parle d'une manière si intéressante. Il n'en est rien pourtant, et un voyage de six semaines lui à suffi pour puiser cette somme de connaissances. Ceux qui connaissent M. l'abbé Provancher, n'en sont pas étonnés, car ils savent que personne ne sait mieux voyager, et que rien n'échappe à son esprit observateur. L'auteur a donc droit à la reconnaissance du public, que la lecture de son ouvrage intéressera et instruira en même temps.

En vente chez J. A. Langlais, libraire-éditeur, 117 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

L'ABBÉ D. GOSSELIN.

Essai sur la traduction, ou manuel des professeurs pour l'explication des auteurs anciens, par M. l'abbé Verniolles.—2e éd.—1890.

Nous ne ferons pas aujoud'hui l'analyse de ce volume, car nous aurons l'occasion de faire connaître les idées de l'auteur sur les questions qui y sont traitées.

Nous disons seulement que ce manuel devrait être entre les mains de tous ceux qui enseignent le grec et le latin.

M. l'abbé Verniolles est, sur la matière, un des hommes les plus compétents.

Ce livre rendra d'immenses services. Il est *substantiel, complet, méthodique, clair* et *pratique.*

Ce qui manque dans plusieurs de nos quartiers, c'est la méthodologie de la traduction. Consultons l'ouvrage du supérieur du petit séminaire de Servières et nous n'aurons qu'à nous en féliciter.

Ce volume de près de 300 pages a été publié chez Ch. Delagrave, 15 rue soufflot, Paris.

Justice aux Canadiens-Français, par le Vte de Bouthiller-Chavigny — Cadieux et Derome — Montréal — 1890 — 50 cts.

M. le baron Pierre de Coubertin visite notre province et publie à son retour à Paris une série d'appréciations où il blesse à chaque instant la justice à l'égard des Canadiens-Français.

M. Bouthiller-Chavigny, français qui a épousé une canadienne, et qui connait très bien le pays, vient de publier une réplique qui est un *beau modèle* du genre. Il fait voir, preuves en mains, tout ce qu'il y a d'injuste et de faux dans les jugements de son compatriote. C'est à lire.

Il y a dans cette brochure des connaissances, du style, de la vivacité et beaucoup de courtoisie. C'est un gentilhomme qui parle.

Nos félicitations.

Le clergé et les communautés religieuses se feront un devoir d'acheter ce volume.

F. A. B.

Pèlerinages d'outre-mer, par l'abbé Lionel Lindsay — Hardy - Québec — 1890.

Ce volume, de 228 pages, grand format, fait connaître en détail : Lourdes, Assise, La Salette, Le Mont Saint-Michel, Le Mont-Cassin etc.

Le préfet des études du collège de Lévis n'est pas un conteur ordinaire. Il sait mettre beaucoup d'intérêt dans sa narration. Rien ne languit et chaque détail prend une couleur attrayante sous l'habile coup de pinceau de l'auteur.

M. Lindsay est un littérateur de belle venue. Son style est remarquable. Son livre est un de ceux, en petit nombre, que l'on relit avec plaisir. Donnons-le en récompense aux élèves.

F. A. B.

La monnaie de carte au Canada.

L'annuaire de la Société Numismatique, pour 1889, contient des détails intéressants sur la première monnaie au Canada. Cet Annuaire que nous a fait parvenir le sergent Desjardins, qui s'occupe beaucoup de numismatique, a une grande importance en ce qui concerne l'origine du Canada.

Les premiers temps de la colonisation française au Canada furent très difficiles sous le rapport du numéraire. Presque toutes les lettres des intendants au ministre de la marine constatent la disette d'argent.

Cependant des espèces étaient envoyées occasionnellement par le roi à la colonie. Si cet

argent joint à celui apporté pour leur propre usage par les trafiquants ou les immigrants fût resté dans le pays, il eut pu, soigneusement ménagé, suffire aux besoins limités de la population ; mais, par suite de l'imprévoyance et de la vie avantureuse de la plupart des colons, dont un petit nombre seulement se livrait aux travaux agricoles, la balance commerciale accusait un déficit c'est-à-dire que les importations excédaient les exportations, et la différence, qui devait être compensée en argent, avait bientôt enlevé du pays tout le numéraire qui s'y trouvait.

Pour retenir l'argent dans la colonie, on aurait augmenté d'un quart la valeur des monnaies de France, et les espèces particulières émises en vertu de la Déclaration du roi du 19 février 1670, par la Compagnie des Indes Orientales, avec la légende *Gloriam regni tui dicent*, furent portées par arrêt du Conseil d'Etat du 18 novembre 1672, la pièce de 15 sols à 20 sols, et la pièce de 5 sols à 6 sols et 6 deniers.

Cette mesure illusoire n'était pas de nature à arrêter la sortie du numéraire.

Un problème encore à résoudre par l'intendant était le paiement des troupes. Il était d'usage de payer les soldats au 1er janvier, et l'argent destiné à la solde n'arrivant de France

que beaucoup trop tard, c'était mettre continuellement l'intendant dans l'obligation de recourir aux expédients pour satisfaire la garnison.

C'est dans ces laborieuses conditions que Jacques de Meubles, intendant de la justice et des finances en Canada, se vit dans la nécessité d'écrire de Québec au ministre de la marine, le 24 septembre 1685 pour lui rendre compte de la situation financière de la colonie et lui faire part des expédients auxquels il était obligé d'avoir recours pour pouvoir payer la solde des soldats.

Relativement à la monnaie de carte l'intendant écrivait : " Je me suis imaginé de donner " cours au lieu d'argent à des billets de cartes " que j'avais fait couper en quatre, je vous en- " voie Monseigneur, des trois espèces, l'une es- " tant de quatre francs, l'autre de quarante " sols et la troisième de quinze sols, parce- " qu'avec ces trois espèces je pouvais faire leur " solde juste d'un mois. J'ai rendu une ordon- " nance par laquelle j'ay obligé tous les habi- " tants de recevoir cette monnoye en m'obli- " geant en mon nom de rembourser les dits bil- " lets, personne ne les a refusé et cela a fait un " si bon effet que par ce moyen les troupes ont " vescu à l'ordinaire."

A cette époque, il n'y avait pas encore d'im-

primerie dans la colonie, et d'un autre côté, comme peu d'habitants savaient écrire, le papier n'était pas en abondance. Mais pendant les longues soirées d'hiver, les jeux de cartes étaient l'amusement favori de la population, et par conséquent, il s'en trouvait un dépôt assez considérable. C'est à cette ressource que l'intendant eut recours et de communes cartes à jouer, coupées en quatre, avec la valeur écrite à la main, ont inauguré le premier papier-monnaie qui fut émis sur le continent américain, et de fait, il a toujours été connu au Canada sous le nom de *monnaie de carte*. Chaque carte était timbrée à la cire à cacheter d'une fleur de lys, et portait les signatures de l'intendant et du secrétaire de la trésorerie de Québec. Une époque était spécifiée pour leur rentrée à la caisse du gouvernement, et après que leur montant eut été converti en lettres de change tirées sur le trésor royal, elles étaient brûlées.

Dans la lettre de De Meulles, on relève trois valeurs de cartes : 4 livres, 40 sols et 15 sols. D'après Ferland (*Histoire du Canada*), il y en aurait eu cinq : 32, 16 et 4 livres, 40 et 20 sols ; mais c'était peut-être une émission ultérieure.

Le successeur de De Meulles, l'intendant de Champigny, trouva la situation financière de la colonie au même point.

Le cadre de cet article ne permet pas de donner ici un plus grand développement à l'histoire du papier-monnaie au Canada, la baisse constante de sa valeur et sa dépréciation finale, lorsque plus tard et par suite de l'état désastreux des finances du royaume, les traites tirées sur le trésor demeurèrent impayées et les remboursements suspendus. Nous dirons seulement qu'il y eut des cartes *entières*, au verso blanc ou de couleur, auec les cachets armoriés et les signatures des principaux fonctionnaires du gouvernement, et de valeurs très diverses, depuis 6 deniers, différentiées de forme et de dimension. Dans la suite, les cartes furent émises en vertu de déclarations ou ordonnances royales.

La monnaie de carte a toujours prévalu au Canada. Le public en avait adopté l'usage avec faveur ; sa plus petite valeur, 6 deniers, lui facilitait toutes les transactions, et lorsqu'en 1722, la compagnie des Indes y importait pour vingt mille livres en espèces de cuivre fabriquées en vertu de l'édit du mois de juin 1721 pour les colonies, ce fut en vain que le gouvernement local tenta de faire accepter cette monnaie au public.

Les cartes primitives de De Meulles n'existent plus ; celles jointes à sa lettre au ministre

ont disparu et il ne s'en trouve dans aucun dépôt public au Canada. Les cartes les plus subséquentes ne se sont pas non plus retrouvées ; elles ont, jusqu'ici, échappé aux patientes recherches du possesseur de la plus importante collection de papier-monnaie du Canada, M. Cyrille Tessier, notaire de Québec.

Les cartes qui se trouvent dans les dépôts publics à Paris sont de la série de 1714. Les cartes de douze à cent livres sont signées en haut *Duplessis* et au bas *Vaudreuil* et *Begon*.

Celles de 6 livres, 4 livres et 2 livres sont signées en haut *Duplessis* et au bas *Begon*.

Celles d'une livre, 15 sols et 10 sols sont signées en haut *Duplessis* et au bas d'un *B*.

La bibliothèque nationale possède des cartes de la série de 1729.

10 avril 1890. *La Presse*.

Le Directory portatif de la cité de Québec.

Nous accusons réception d'un " Directory" nouveau publié par M. Jos. Dussault et compilé par M. Joseph Drapeau. Il a pour titre " Pocket Directory " ou " Le Directory Portatif de la cité de Québec."

C'est un excellent ouvrage, bien imprimé, bien relié et qui a surtout pour mérite d'être à la portée de toutes les bourses par son coût restreint. Pour une piastre, chacun peut se procurer cet ouvrage qui contient en 241 pages, tout ce qu'il faut pour trouver à Québec la résidence ou place d'affaires de tous les citoyens.

Ce petit volume peut être placé dans la poche d'un habit de voyage. Rien de plus utile aux commis voyageurs qui passent par notre ville et veulent connaître et trouver les personnes avec qui ils peuvent faire affaires.

Jusqu'ici le directory de Québec était un gros volume considérable, fournissant des renseignements utiles à quelques personnes, inutiles au grand nombre et coûtant la somme de trois ou quatre dollars.

Cet immense " directory " aura encore son utilité, mais le directory que MM. Dussault et Drapeau offrent aujourd'hui au public comble une lacune. Tous peuvent se le procurer.

L'Union Libérale.

Les journaux de Lévis par Horace Têtu. C'est l'histoire succincte des journaux de Lévis qui ont paru dans cette ville jusqu'à ce jour ; ce sont le *Drapeau de Lévis*, le *Journal de Lévis*, *Le progrès de Lévis*, *La semaine de famille*, *L'Echo de Lévis*, le *Quotidien*, et le *Travailleur de Lévis*.

La Justice.

Avril 1890.

L'Étudiant et le **Couvent.**

(Le *National*)

Les petites revues de M. l'abbé F.-A. Baillairgé, de Joliette, l'*Etudiant* et le *Couvent*, sont surtout destinées à la jeunesse des collèges et des couvents.

Ce qui n'empêche pas les personnes plus âgées d'y trouver leur profit.

Il y a un peu de tout dans ces petites publications, dans l'*Etudiant* surtout, de la philosophie, de l'astronomie, de l'histoire, de la grammaire, de la critique, de l'hygiène, de la littérature, etc.

De sorte qu'un philosophe qui a oublié un point de sa logique ; le littérateur, une règle

de sa grammaire ; l'historien, une date ou un fait, trouveront souvent l'objet de leurs recherches dans l'*Etudiant* et feront même des découvertes inattendues.

L'*Etudiant* nous tient au courant des œuvres canadiennes à mesure qu'elles paraissent et a parfois des articles très remarquables. Je mentionnerai particulièrement les instructives correspondances de Charles B.

Pourquoi cet écrivain se laisse-t-il désirer si longtemps et si souvent ?

Il doit bien savoir que ses pages sur le comte de Mun, Mgr Freppel et autres ont gâté le lecteur canadien.

CHS M. DUCHARME.

La Foi et la Raison en elles-mêmes et dans leurs rapports, tel est le titre d'un ouvrage que vient de publier l'un des plus jeunes professeurs de l'Université Laval, M. l'abbé Louis-Adolphe Pâquet.

Ce sujet n'est pas nouveau, il est vrai, et a déjà été traité au long par bon nombre d'écrivains ; mais, comme le dit S. E. le cardinal Taschereau, dans une lettre très élogieuse adressée à l'auteur, " on en était cependant encore à désirer pour la jeunesse de nos

collèges un exposé de ces doctrines assez court pour servir de manuel, et toutefois assez long pour donner une juste idée de cette partie de l'enseignement catholique."

Ce travail dédié au public instruit, et particulièrement à la jeunesse de nos hautes maisons d'éducation, vient donc très opportunément remplir une lacune que beaucoup désiraient voir combler, pour les raisons que l'auteur expose admirablement bien dans sa préface.

Inutile de nous le dissimuler, dit-il, la foi, surtout dans les classes élevées de notre pays pourtant si catholique, n'est pas exempte de dangers. Personne, en effet, n'ignore que le premier dissolvant des principes et de l'esprit chrétiens, c'est la lecture des mauvais livres, des livres impies et immoraux. Or, qui osera dire que ce fléau qui a perdu l'Europe, la France en particulier, ne tend pas à se répandre d'une manière alarmante parmi nos populations ? Cette peste des âmes a déjà produit et continue de produire des effets désastreux. C'est aux lectures malsaines qu'il faut faire remonter, comme à leur cause principale, les maximes fausses et risquées qui, sur les sujets les plus graves de la religion, ont plus ou moins cours dans cer-

tains cercles de notre société catholique. De là à l'indifférence, au doute religieux, il n'y a qu'un pas.

Comment réagir contre ce mal ? Comment prémunir et fortifier la jeunesse instruite contre les dangers de l'avenir ? Le grand moyen, c'est de lui donner, dès les premières années du collège, une instruction religieuse forte et raisonnée, d'imprimer profondément dans son esprit les principes qui devront la guider, les réponses victorieuses qu'elle devra opposer aux sophismes les plus en vogue contre les dogmes de notre religion."

Voici ce que pensent et disent, avec M. l'abbé Pâquet, tous ceux qui ne sont pas aveugles ou sourds. Demandez, par exemple, à certains membres de notre classe instruite un énoncé de principes sur l'Index, le Miracle, l'Inquisition, le procès de Galilée, la Révolution française, a nsi que sur une foule d'autres graves questions ; vous constaterez qu'ils professent sur tous ces points les opinions les plus erronées, et que les notions les plus élémentaires de l'apologétique chrétienne leur font complètement défaut. Il est trop incontestable que ce mal existe parmi nous, dans une mesure que nous n'avons

point à déterminer ici. Le généraliser, serait faire un accroc à l'exacte vérité ; le nier serait se rendre ridicule.

Il est donc souverainement important d'inculquer, surtout aux jeunes générations, les principes qui devront les guider dans leur carrière, et leur permettre de professer et de défendre la vraie doctrine de l'Eglise sur toute question. C'est à nos collèges, le simple bon sens l'indique suffisamment, qu'il incombe de poser les premiers fondements de cette *instruction forte et raisonnée*, qu'il est aisé de développer plus tard, du moment que l'on possède la matière première. Il est d'autant plus facile d'initier à cet enseignement catholique la jeunesse de nos hautes maisons d'éducation, que ces dernières sont toutes sous la direction du clergé.

Pour toutes ces raisons, nous saluons avec plaisir l'apparition du travail de M. l'abbé Pâquet, travail qui réunit l'ensemble des qualités qui distinguent le bon professeur : la clarté, la simplicité, la précision, la méthode et l'intérêt. Il fera un bien immense à notre classe instruite, si elle veut se donner la peine de lire ces deux cents pages, et ne pas se laisser effrayer par les titres des chapitres, plus abstraits que ne le sont les démonstrations.

L'encouragement du public auquel l'auteur a certainement droit, le décidera peut-être à traiter les autres parties de l'enseignement catholique dont l'importance et l'actualité ne sont pas inférieures à celle-ci.

Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire de cet excellent ouvrage, hautement recommandé par S. E. le Cardinal Taschereau.

La Semaine Religieuse, de Québec.
Juillet, 1890.

La lettre, ou LEÇON DE STYLE ÉPISTOLAIRE —*a l'usage des écoles primaires — par Melle A. Germain, ancienne élève de l'Ecole Normale Laval, approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique — Québec, J. A. Langlais, éditeur.*

Tel est le titre d'un ouvrage qu'on devrait étudier à l'école, dans la famille et partout. La lettre est d'une utilité générale, c'est le véhicule de la pensée de chacun dans tous les rangs de la société et le genre épistolaire même dans les classe instruites est peut-être encore celui qui est le plus négligé, si l'on tient compte de son utilité.

Ecrivons bien nos lettres, car dans peu

d'années, hélas, c'est probablement tout ce qui restera de nous, si elles méritent d'être conservées.

La Justice.

Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, par Mgr Tanguay.

C'est avec plaisir que nous accusons réception du septième et dernier volume du *Dictionnaire Généalogique* des *Familles Canadiennes.*

Sous le rapport typographique et sous celui de la célérité dans l'exécution de ce travail nous n'avons que des félicitations à adresser aux éditeurs MM. Eus. Sénécal & fils, Montréal.

Comme œuvre historique, on peut dire que le *Dictionnaire Généalogique* est l'ouvrage le plus considérable qui ait été publié de nos jours.

Il est vrai que ce n'est pas une production littéraire, mais l'intérêt qu'il comporte comme répertoire, comme compilation, en fait une œuvre unique.

Le *Dictionnaire Généalogique* devrait être dans toutes les bibliothèques publiques et paroissiales et dans toutes les familles, pau-

vres comme riches. Comme on l'a déjà dit, il est d'une utilité inappréciable dans les questions de parenté ou de successions soulevées, soit devant les tribunaux, soit auprès des autorités religieuses.

Un des rôles du *Dictionnaire* est de faire retrouver ou découvrir des héritages qu'on croyait perdus ou dont on ignorait l'existence. Le cas s'est déjà présenté.

Au point de vue de simple compilation, il est vraiment curieux de consulter une si grande quantité de noms, de chiffres, de dates, d'événements ou de faits.

Cet ouvrage considérable s'adresse non-seulement à la nationalité française en Canada ; mais aussi à tous nos compatriotes disséminés dans la grande république des Etats-Unis. Nos frères émigrés seront heureux de trouver dans ce *Dictionnaire* le berceau de leurs ancêtres, l'origine de leurs familles.

Nous exprimions, plus haut, l'espoir que le " Dictionnaire généalogique " pénétrerait dans toutes les demeures, nous constatons que MM. les éditeurs se sont mis en tête de réaliser ce projet. Grâce à un plan aussi ingénieux que pratique, ils veulent adopter vis-à-vis des souscripteurs le système des

versements ou paiements hebdomadaires. En payant 50c. par semaine, chacun pourra avoir avant longtemps sept beaux volumes magnifiquement reliés dans lesquels se trouve inscrite l'histoire authentique de toutes nos familles canadiennes. Qui voudrait se dispenser d'avoir cet ouvrage si nécessaire ? Personne. Aussi prévoyons-nous pour les promoteurs de cette entreprise un succès aussi légitime que mérité.

Le Courrier du Canada.

La Monongahéla.

Nous accusons réception d'un roman de M. Edmond Rousseau, qui a pour titre : *La Monongahéla.*

C'est le troisième volume d'une série de romans canadiens destinés par l'auteur à propager la connaissance de l'histoire du Canada.

Avec du travail, de l'énergie, s'il met et remet sur le métier, M. Rousseau pourra se faire un nom dans la littérature canadienne

L'Union Libérale.

A Newspaper Directory for Canada.

MESSRS. A. MCKIM & Co., Advertising Agents of Montreal, are preparing what will be the first comprehensive newspaper directory of this country.

Canada is now quite large enough and its journalistic interests of sufficient importance to require its own annual Newspaper Directory and there are several new features of the proposed work which will make it a valuable hand-book for all seeking information concerning the Canadian Press.

We bespeak for this enterprising firm the hearty support and co-operation of Canadian publishers generally.

Société des Missionnaires Oblats de S. Jean-Baptiste, ou des missionnaires colonisateurs, pour les besoins de la colonisation en Canada, par le R. P. Paradis — 25 cts — Montréal — 1890.

C'est avec une véritable émotion que nous avons lu cette brochure... Le projet que le P. Paradis expose aujourd'hui au public canadien, il l'a médité et mûri longuement.

Le but de la congrégation, le voici : Ex-

tension et affermissement de l'Eglise et de la patrie par l'occupation progressive du sol....

16 août. *La Vérité.*

Le P. Paradis reçoit de Mgr Fèvre, à l'occasion de cette brochure, une lettre très encourageante.

Fortifications du Canada sous le régime français, par A. Béchard.

Cette laborieuse et intéressante étude a été publiée par la *Justice*. Voir le No du 8 septembre 1890 et les suivants.

Dernier chant des serins de Laval.

C'est une réponse de M. le Dr J. M. Beausoleil, professeur de l'Ecole de Médecine et Chirurgie de Montréal à un mémoire soumis par les professeurs de la succursale de l'université Laval, à Montréal. Cette réponse est très virulente, très violente même ; qu'on en juge par cette phrase, la seconde de l'ouvrage :

" Ce mémoire, libelle où l'impertinence le
" dispute à la mauvaise foi, où le mensonge
" s'allie au manque de logique, où la gram-

" maire elle-même est impitoyablement
" maltraitée, etc."

Le Trifluvien.

La Semaine religieuse, de Québec.

M. D. Gosselin, curé du Cap Santé, rédacteur-propriétaire de cette revue se donne beaucoup de peine pour la rendre instructive et intéressante. C'est une utile publication. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par année.

F. A. B.

The duty of Judges as constitutionel advisers.

Cette brochure qui a paru dabord dans l'" American law Review," a pour auteur un Canadien-français très distingué, de Fall River, M. A. Dubuque, avocat, ex-député.

Le Guide du Cultivateur, par C.-E. Rouleau — Québec.

Cette publication sera d'un secours considérable pour tous les cultivateurs qui cher-

chent à améliorer leur sort et à tirer le meilleur parti possible de leurs terres.

Le Monde.

L'auteur a réuni dans ce volume tous les éléments nécessaires pour faire entrer les cultivateurs dans la voie du progrès, sans augmenter leurs dépenses. Il traite tous les sujets qui peuvent intéresser l'homme qui se voue aux travaux des champs et lui indique, dans le style le plus simple et le plus clair, la meilleure manière de défricher, de cultiver et de diriger une ferme. Il parle aussi des qualités que doit posséder le cultivateur, et des fautes qu'il lui faut éviter pour arriver au succès. En un mot il enseigne au cultivateur tout ce qu'il lui importe de savoir pour améliorer sa position en augmentant la production de sa ferme.

C'est assez dire que M. Rouleau a rendu par là un service signalé au pays, puisque celui-ci ne peut que bénéficier de l'amélioration de notre agriculture.

La Presse.

Question du travail, allocution prononcée devant la société de St-Vincent de Paul

de Montréal, par le président du conseil particulier. Cette brochure mérite d'être lue et fait honneur à l'esprit chrétien de celui qui l'a prononcée.

Courrier de St-Hyacinthe.

Les Codes de la Province de Québec.

Nous accusons réception d'un très joli petit livre, bien attrayant, coquettement relié, portant pour titre " Léon Larrain, *Les codes de la Province de Québec,*" et édité par A. Périard, à Montréal.

Monsieur Périard n'en est pas à son premier essai ; depuis plusieurs années qu'il travaille à améliorer la librairie légale dans cette Province, il a fait paraître nombre de livres de droit qui sont d'un grand secours à tout le barreau aux vieux comme aux jeunes membres, aux juges comme aux étudiants.

Ces dernières éditions de nos codes renferment tous les amendements faits jusqu'à la dernière session, un index alphabétique et analytique, une table des matières, et les formules en rapport avec les articles de droit, tant ancien que nouveau ; elles sont bien imprimées, sur bon papier ; tout y est net, clair, bien corrigé, se lit bien, très bien, et

cependant le tout est renfermé dans un volume si petit que c'est plutôt un livre de poche qu'un énorme code ordinaire ; et le texte y est complet. Le prix de chaque code, — $1.50, ou $4 00 les trois reliés en un seul volume — est si minime que cette généreuse entreprise de M. Périard devra nécessairement être couronnée de succès.

La Patrie.

Premier voyage de Jacques Cartier au Canada.

Le voile qui recouvrait l'histoire de la vie et des voyages du découvreur du Canada, l'immortel Jacques Cartier, tombe peu à peu.

Nous avons dabord eu l'ouvrage de M. N. E. Dionne, couronné par Son Excellence le gouverneur Angers, puis celui de M. Pope, secrétaire de sir John Macdonald, enfin la traduction de cette dernière œuvre par M. Sylvain, de la bibliothèque d'Ottawa ; voilà qu'on nous signale l'apparition d'un quatrième ouvrage qui vient pour ainsi dire couronner le monument élevé à la mémoire du navigateur malouin par MM. Dionne, Pope et Sylvain.

Cet ouvrage dont nous devons la ré-impression à M. Raoul de Tilly, est le " discours du

" voyage fait par le capitaine Jacques Cartier
" aux Terresneufues de Canadas,Norembergue,
" Hochelaga, Labrador, et pays acadiens, dite
" Nouvelle France, avec particulières mœurs,
" langage et cérémonies des habitants d'icelle "
publié pour la première fois à Rouen en 1598 par Raphaël du Petitval, libraire et imprimeur du Roy.

Il existait déjà une réimpression canadienne du " Discours de voyage, " mais elle n'est plus dans le commerce et quand bien même elle y serait encore, elle ne peut être d'une très grande utilité, les notes qu'elle contient étant, pour la plupart, erronées. C'est dont un service signalé que M. Raoul de Tilly vient de rendre aux lettres canadiennes en publiant ce volume qui contribuera à répandre de plus en plus l'histoire du vaillant capitaine Jacques Cartier.

Fête nationale des Canadiens-français célébrée à Québec en 1889, par M. H. J. B. Chouinard.

PROSPECTUS

" Les fêtes célébrés à Québec en juin dernier, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de cette ville, ont laissé dans la mé-

moire de ceux qui en ont été les témoins des souvenirs qui ne s'effaceront jamais. Quand on songe à l'enthousiasme indescriptible qui a marqué chacune des heures de ces magnifiques journées, quand on se rappelle le caractère imposant, la splendeur inusitée des fêtes, et par dessus tout, la valeur incontestable de ce que nous pouvons appeler la patrie intellectuelle de la démonstration' l'on se prend à souhaiter que des mains pieuses aient recueilli, pour les transmettre à la postérité, toutes les œuvres écloses dans notre grande manifestation nationale de 1880."

Ainsi commençait la préface du compte-rendu publié en 1881, et que nous aurions pu à bon droit intituler : " Annales de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.— Première partie—1842,1880."

En reprenant aujoud'hui notre travail d'analyste au point où nous l'avions laissé, nous sommes tentés de redire avec autant de vérité, que " les fêtes célébrées à Québec en juin " 1889, sous les auspices de la Société St-Jean-" Baptiste de cette ville ont, elles aussi, laissé " dans la mémoire de ceux qui en ont été les " témoins des souvenirs qui ne s'offaceront jamais."

Et cette mémoire sera d'autant plus vivace

que l'année 1889 restera attachée au souvenir d'un de ces actes de reconnaissance et d'admiration qui honorent toujours un peuple. Je veux parler de l'érection d'un monument à Jacques Cartier, le découvreur de la Nouvelle-France, et à Brébeuf, le plus illustre des martyrs de l'Eglise canadienne.

Ce livre ne traite pas seulement des démonstrations faites à Québec, il reproduit les œuvres les plus importantes des conventions des Canadiens et Acadiens tenues au Canada et aux Etats-Unis, de 1881 à 1889.

On y trouve réunis les discours les plus remarquables de toutes nos célébrités canadiennes, prononcés dans nos fêtes nationales durant cette période, ainsi que des statistiques et des documents de nature à aider ceux qui étudient le développement de notre race en Amérique.

L'ouvrage forme un volume de 560 pages qui sera le pendant de celui publié en 1881, par le même auteur. Prix : une piastre.

Ceux qui désirent acheter cet ouvrage sont priés d'adresser la somme d'une piastre à

M. A. L. Pelletier,
Boîte 338, Bureau de Poste,
Québec.

Nos archives canadiennes.

Nous sommes heureux d'accuser réception du rapport de 1889 (édition française), publié par M. Douglas Brymner, sur les archives canadiennes à Ottawa. C'est un volume de près de cinq cents pages, composé de documents du plus haut intérêt pour ceux qui ont le goût des études historiques.

La liste des ouvrages présentés (page 65) indique que les publications du bureau des archives publiques de Londres nous sont régulièrement transmises, ainsi que les rapports du sous-garde des archives et de la commission des manuscrits historiques, rapports dont on ne saurait guère exagérer la valeur. Les publications officielles de nos gouvernements provinciaux sont aussi régulièrement reçues et classées pour être consultées.

En examinant cette liste on constate de plus que l'intérêt du public dans le travail de notre bureau d'archives est considérable. Les demandes de renseignements sur divers objets augmentent en nombre de jour en jour, la plupart concernant d'importants intérêts publics ou privés. Dans ce nombre se trouvent des demandes de renseignements adressées par différents départements quand ils ont à établir des titres ; d'autres viennent de particuliers au su-

jet de successions ou de questions semblables. Telle est son utilité, au point de vue de l'histoire que dans ces derniers temps il n'a guère été publié d'ouvrage sur l'histoire du Canada ou celle des Etats-Unis qui ne contienne des expressions de reconnaissance pour les renseignements ou les secours fournis par notre bureau d'archives. Ainsi dans l'*Atlantic Monthly* (Boston, Massachusetts) de novembre dernier, est une revue du livre de M. Théodore Roosevelt, *Conquête de l'Ouest* (*Winning of the West*), où il est dit que l'auteur, dans la préparation de son ouvrage, " a consulté les documents originaux au département d'Etat à Washington, les archives canadiennes d'Ottawa — sans rivales sur ce continent en fait de matériaux pour l'histoire de l'Ouest."

Dans l'*Histoire narrative et critique de l'Amérique*, publiée par M. Justin Windsor, le dernier ouvrage considérable sur ce sujet, il est dit, au sujet des sources de renseignements sur le Canada de 1763 à 1867 : " Le plus remarquable service rendu à l'histoire de cette période (de 1763 à 1791), ainsi qu'à celle de plusieurs années subséquentes, l'a été par le département des archives canadiennes d'Ottawa, dont la collection commencée en 1872 sous l'infatigable direction de M. Douglas Brymner, a

grossi avec une merveilleuse rapidité depuis les quelques années qu'elle existe." Vol. VIII, page 171.

Le Canadien.

Le Gouvernement canadien, par l'honorable J.-A. Chapleau.

C'est avec plaisir que nous signalons à l'attention de nos lecteurs un excellent rapport de M. Chapleau sur le gouvernement canadien. Nous n'avons lu de ce travail qu'un résumé très succinct ; mais cela nous suffit pour reconnaître que c'est là un travail qui fait honneur au Secrétaire d'Etat fédéral et qui mérite de trouver grand nombre de lecteurs parmi nous.

Ce travail a été entrepris à la demande même des Communes.

M. Francis Stevenson, membre de la chambre impériale, proposa, il y a quelque temps, que le gouvernement se procure des rapports détaillés sur la constitution et l'exécutif de chaque colonie britannique dotée d'un gouvernement responsable, ainsi que sur les qualités exigées des élus et des électeurs des assemblées délibérantes de ces colonies. Cette proposition ayant été acceptée par les Communes, le se-

crétaire des colonies s'adressa aux gouvernements des diverses possessions de Sa Majesté pour obtenir les rapports demandés.

Les réponses reçues par ce ministre font un volume des plus intéressants; mais celui de M. Chapleau a été imprimé à part, sous forme de supplément.

Ces brochures sont en vente à Londres, à la maison Eyre & Spettiswood.

La Patrie.

The tourists note book — Quebec and its environs.

M. J. M. Lemoine vient de publier une cinquième édition de son livre : *The tourists note book — Quebec and its environs.*"

C'est une heureuse idée, car l'affluence des touristes qui viennent de loin à Québec est plus qu'ordinaire cette année.

Le livre de M. LeMoine à la main, chacun de ces étrangers peut se reconnaître et se guider à travers nos monuments historiques. Le *cicerone* le promène à travers le dédale de nos vieilles rues, à la chute Montmorency, à la réserve huronne de Lorette, le long des ombreuses routes de Ste-Foye et St-Louis, au Château

Bigot, dans le hâvre, etc. Il s'arrête avec lui devant chaque vestige du temps passé, lui déchiffre les légendes et les traditions qui y sont attachées, enfin lui donne des leçons de choses qui ne s'oublient pas.

L'ouvrage, imprimé chez Darveau, est très bien fait et d'un format portatif.

L'Electeur.

Nouvel appel en faveur du Manitoba, par l'abbé C. Dugas, missionnaire au Nord-Ouest pendant 22 ans.

Faisons disparaître le mot pamphlet qui se lit sur la couverture.

Le *Nord*, de St-Jérôme et le *Progrès*, de Chicoutimi, apprécient ce travail, mais le premier opte pour la vallée de l'Outaouais, et le second pour le lac St-Jean et le Saguenay. Le *Progrès* espère que la Providence nous donnera bientôt un prêtre pour développer dans la province de Québec l'œuvre de la colonisation.

Quoiqu'il en soit la brochure de M. l'abbé Dugast est claire, précise et méthodique ; elle annonce un homme bien convaincu.

F. A. B.

Canada Britannique et Canada français, par M de Coubertin.

Ce sont les notes de voyage d'un Français, pédagogue, chargé de faire rapport au gouvernement de la République Française. Cet ouvrage mérite des éloges quant à la partie qui ne traite point de la province de Québec.

Quant à ce qu'il dit de notre province il est presque toujours *dans les patates*. Nous avons des défauts, mais il ne faut pas les exagérer et il ne faut pas non plus nous calomnier.

M. de Coubertin est parti de son pays avec l'idée, qu'au Canada, tout se faisait à la sauce républicaine française. C'est ce qui fait qu'il ne vous a pas compris. La preuve c'est qu'il a laissé le Canada avec cette idée : " Les Canadiens ne sont ni Français, ni Anglais. Ils sont dans une période d'incubation américaine. "

S'il y a poule couveuse quelque part, c'est dans l'imagination de M. de Coubertin Nous conseillons à ce Monsieur de mettre cette poule *à la sauce blanche*, c'est ainsi qu'elle lui rendra le plus de services.

Les journaux canadiens ont relevé les inexactitudes de monsieur Coubertin ; M.

Bouthillier-Chevigny en a même fait le sujet d'une brochure.

M. de Coubertin se dit maltraité par la presse du Canada. A qui la faute ?

M. de Coubertin se dit catholique. Mais, est-ce en vertu des principes du catholicisme qu'il écrit de Montréal :

" D'inombrables clochers surgissent de " tous côtés, églises, couvents, séminaires, " qui vont s'enrichissant toujours, et cons- " tituent un des dangers de l'avenir. Cette " formidable puissance financière corres- " pond, cela va sans le dire, à un despotis- " me moral plus grand encore."

M. de Coubertin, vous êtes sans doute un honnête homme et un écrivain qui n'est pas sans valeur, mais il y a chez vous de la précipitation, des préjugés, et un catholicisme très peu éclairé.

F. A. B.

NOS REVUES

La province de Québec possède un nombre de revues relativement considérable :

" La Revue Canadienne "
" Le Canada-Français "

" Le Naturaliste canadien "
" La Gazette médicale "
" L'Union médicale "
" Le Moniteur du commerce. "
" La Semaine religieuse de Montréal "
" La Semaine religieuse de Québec "
" Le Journal d'Hygiène populaire "
" L'Enseignement primaire "
" Le Monde illustré "
" Les Modes illustrées. "
" Le Propagateur de MM. Cadieux & Derome"
" Le Journal de l'Instruction publique "
" Le Sténographe canadien. "
" La Bibliothèque à cinq centins "
" Le Recueil littéraire "
" Le Samedi "
" Le Glaneur "
" La Gazette des Campagnes "
" Le Journal d'Agriculture "
" Le Colonisateur canadien "
" L'Etudiant "
" Le Couvent "

Il y a encore la " Vérité " et " l'Association qui tiennent du journal et de la revue.

Quant aux beaux arts, nous avons, en particulier pour la musique et la littérature, le " Canada Artistique. "

***

La justice possède aussi ses organes :
" Rapports judiciaires de Montréal "
" Rapports judiciaires de Québec "
" La Revue-légale "
" Le Juriste "
" Le Legal News."

S'il faut juger d'après Marcellus de l'*Union Libérale* du 21 novembre, ces revues laisseraient passablement à désirer.

***

Depuis notre revue du mois d'avril 1889, ont disparu :
" Le Chercheur "
" La Lyre d'or "
" La Petite Revue du Tiers-Ordre "
" La *Vie* illustrée."

***

Paraîtront prochainement :
" La Revue du Tiers-Ordre "
" La Famille."

F. A. B.

Biographie, discours, conférences, etc., de l'honorable Honoré Mercier, Grand Croix d 'Ordre de St-Grégoire le Grand Officier

de la Légion d'Honneur et Premier Ministre de la province de Québec, publié par M. J. O. Pelland, avocat de Montréal.

Ce volume, de 812 pages, sur excellent papier, comprend :

La biographie de M. Mercier ;

Des discours sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick, sur l'affaire Letellier, sur l'abolition du conseil législatif ;

Les débats sur l'adresse en réponse aux discours du trône en 1884, 86, 87, 88 ;

Des discours sur la création d'une école des Arts et métiers à Québec, — sur la question Riel, — sur l'incorporation des RR. PP Jésuites,— sur les biens des Jésuites,— sur l'autonomie des provinces ;

Des discours prononcés dans différents banquets et congrès, entre autres, celui prononcé au congrès de Baltimore le 12 novembre 1889 ;

Trois lettres adressées à la *Gazette* de Montréal ;

Cinq conférences : Le Patriotisme, Charles Laberge, Côme Séraphin Cherrier, l'Héroisme, l'Education.

***

Ceux qui veulent se renseigner sur l'hon.

M. Mercier et sur les principales questions de notre histoire politique devront se procurer cet ouvrage.

Dès qu'un homme monte sur la scène et qu'il exerce une certaine influence, amis et adversaires ont avantage à se renseigner, les uns pour se convaincre, les autres pour faire tomber certains préjugés.

***

M. A. Béchard termine ainsi une longue étude sur ce volume— l'*Electeur*, 20 août :

A la lecture des discours du premier ministre, on découvre, à partir de 1873 jusqu'à ce jour, que son éloquence devient plus soignée, mieux accentuée, à mesure que l'on avance dans la lecture du volume. On trouve, dans certains de ces discours, des pages que signeraient sans hésitation les politiciens de n'importe quel pays. " Sans doute, lit-on dans l'introduction, M. Mercier ne possède ni la voix d'or ni l'élégance châtiée de M. Laurier. Il n'a point, comme M. Chapleau, ces longues périodes rhythmées derrière lesquelles se dissimule l'incorrection ou la vulgarité du langage et dont la mélopée communique parfois à ceux qui l'écoutent l'illusion de la vraie et grande éloquence.

L'éloquence de M. Mercier est toute faite d'éloquence continue, de tenacité et de force logique. Elle ne vient point de la subtile et

merveilleuse d'Athènes, mais il semble qu'elle n'eut point déparé le Sénat romain, aux temps rudes et forts des harangues viriles qui appartenaient au génie sévère de la vieille république, et dont un Caton n'a point emporté avec lui le secret tout entier."

Quoiqu'il en soit de cette appréciation, on peut assurer, sans crainte de se tromper, que quelques-uns des discours de M. Mercier, surtout ceux qui touchent à ses thèmes favoris, le *Patriotisme* et l'*Instruction*, peuvent être mis en regard des meilleurs discours de MM. Laurier et Chapleau.

***

Nous n'avons pas à apprécier ici les opinions de M. Mercier, nous ne serions pas toujours d'accord. Quelle que soit la manière de voir d'un chacun, il sera toujours vrai de dire qu'il y a chez notre premier ministre une *manière distinguée* qui est loin d'être commune,

***

Monsieur Pelland a bien fait de publier ce volume. C'est dangereux parfois, c'est utile ici.

F. A. B.

L'Evangeline illustrée. C'est un numéro spécial de l'*Evangeline* — de Weymouth. N. E — publié à l'occasion de la 3ième convention générale des Acadiens, au mois d'août 1890. Cette brochure, de 32 pages, préparée par un prêtre acadien, renferme des matières intéressantes. On y voit avec plaisir le portrait de plusieurs évêques des Provinces maritimes, aussi que celui de plusieurs Acadiens distingués. Les notes biographiques, et divers articles sur les Acadiens, donnent à ce numéro une valeur particulière.

F. A. B.

Un nouveau champ de colonisation — 1890. Tel est le titre d'une nouvelle brochure traitant de colonisation dans la célèbre vallée de la Saskatchewan conprise dans les districts d'Alberta et de Saskatchewan, sous la signature du Rév. Père Lacombe. Cette immense contrée, une des plus belles de la puissanse du Canada, est aujourd'hui ouverte à la colonisation par les embranchements du C. P. R. Lisez cette brochure et vous apprendrez une partie des avantages de cette vallée. En avant ! Canadiens-fran-

çais, allez prendre votre part à côté de vos frères les Anglais, qui déjà se précipitent dans ce beau pays. Mgr Grandin et le Père Lacombe, deux types de patriotisme et de colonisation, ont pu se procurer un bon prêtre de ce diocèse, qui est spécialement charchargé de cette question si importante. C'est le Rév. M. J. Bte Morin, ancien vicaicaire de St Jean-Baptiste. Tous s'accordent à dire que c'est le véritable sujet pour cette œuvre. " The right man in the right place.' Il sera pour le diocèse de St-Albert ce que le Rév.M. Beaudry fait si bien pour St-Boniface. M. Morin part avec le P. Lacombe. Il s'en va visiter et étudier les districts d'Alberta et de Saskachewan, reviendra de nouveau ici et pendant l'hiver s'occupera d'organiser une colonie de bons cultivateurs pour les conduire lui-même sur la place choisie pour la nouvelle paroisse.

Nous affrons nos souhaits et nos sympathies à ce prêtre patriote et dévoué. Nous faisons des vœux pour que son œuvre prospère.

L'Etendard.

14 oct, 1890.

— —

Les principes de l'honorable M. Mercier, des presses du *Courrier de St. Hyacinthe.*

C'est une brochure de 62 pages faite par un adversaire politique et dont les principaux titres sont : Mr. Mercier et l'instruction obligatoire ; Le vote obligatoire ; Les Régitres de l'Etat civil ; Mr. Mercier et l'orangisme ; Les asiles d'aliénés ; Le libéralisme de M. Mercier ; L'annexion.

Histoire populaire de Montréal, par A. Leblond de Brumath — In 8o de 450 pages— Granger Frère — Montréal — 1890.

Il est difficile d'ouvrir un chemin, surtout en histoire.

Monsieur Leblond, grâce à son amour du travail devait réussir, mais comme il défrayait la route il était exposé à faillir en plus d'un endroit.

L'histoire de Montréal, de fait, laisse à désirer. Il n'y a pas là assez de synthèse ; on parle à la fois de trop de choses disparates. Les tansitions sont parfois trop brusques, et la philosophie de l'histoire n'est qu'effleurée. Il est vrai que le titre d'histoire populaire doit nous empêcher d'être trop exigent sur ce point.

Dans cette histoire de Montréal, parle-t-on suffisamment des grandes gloires de Montréal : Mlle Mance, Sr Bourgeois, Madame d'Youville, etc. Pourquoi ne pas parler non plus du voyage de Jacques Cartier à Montréal ?

On voit avec plaisir que l'auteur suit de près les documents ; ce n'est pas l'imagination qui brode.

Certains détails sont, croyons-nous, de surcharge et seraient plus à leur place en note au bas de la page.

Le chapitre XVI se compose plutôt de notes rédigées et rapprochées que fondues.

Le chapitre XVII qui parle du mouvement de 37 est particulièrement intéressant.

L'histoire politique, après la cession, est la partie la plus développée, c'est aussi la plus connue. M. Leblond cependant nous intéresse parcequ'il met heureusement à profit tous les travaux récents.

L'histoire intime de Montréal ne paraît pas assez ; ce n'est pas, il faut l'avouer, une légère difficulté.

Le narré de certains faits nous semble trop écourté.

Ce livre tel qu'il est n'en pique pas moins la curiosité, plus particulièrement pour la

période anglaise, l'auteur ayant mis la main sur des lettres de famille et autre documents intéressants.

Quant au style, il est rapide et ne manque pas d'une certaine chaleur. L'auteur a des connaissances variées dont il se sert à propos.

Ecrire l'histoire de Montréal était une œuvre de longue haleine. La Rome du Nouveau-Monde possède en effet des annales très chargées. Il est difficile de choisir et il n'est pas aisé de fondre, car tout et se succède en nombre et vite.

M. Leblond a craint, mais sa crainte ne l'a pas empêché d'oser. Ceux qui viendront après feront mieux, mais ce n'est pas le premier venu qui au premier essai eut fait mieux que M. Leblond.

L'auteur rend service à la patrie canadienne française ; elle lui est reconnaissante.

F. A. B.

P. S. On pourra voir une critique par E.-Z. Massicotte, dans le *Monde illustré* du 26 avril.— Nous avons vu du reste très peu d'appréciations de cet ouvrage. Pour notre part, nous ne l'avons point reçu.

L'histoire de Montréal convient comme ivre de récompense, Prix $1,00.

Histoire chimique et physiologique d'une bouchée de pain, conférence faite à l'Union catholique de Montréal, le 27 avril 1890, par le Révd Père Jos. C. Carrier, C. S. C.

Ce travail fait honneur à la science du R. P. Carrier.

Il considère la bouchée de pain dans son état primitif et la suit dans ses diverses phases : Nous voyons la graine, semence du froment ; cette semence semble mourir, puis elle ressuscite ! L'épi qui est né d'un seul grain nous donne de 30 à 40 grains ! Puis vient le vannage, le nettoyage et le criblage. Le meunier fait son apparition. Grâce à deux meules en grès grossier, le grain est concassé ; le blutage fait disparaître le son et l'on a de la farine.

Le boulanger vient à son tour. Ses armes, à lui, sont : l'eau tiède, le sel, la fécule de pomme de terre, la pâte aigrie (levain), et ses bras.

La bouchée de pain est confectionnée.

Quel est le rôle de cette bouchée de pain ?

Après une digression sur un instrument merveilleux *la main*, l'auteur parle successivement de la *mastication*, de *l'insalivation*, de la *déglutition*, de la *digestion* stomacale, de la *digestion* intestinale, de *l'absorption*.

Les détails nombreux et circonstanciés dé-

notent que le Révérend Père est maître de son sujet.

Les faits scientifiques ne sont point présentés d'une façon sèche et abstraite. La note gaie se fait même entendre, en sorte que cette conférence est tout à la fois instructive et intéressante.

F. A. B.

Nos collections historiques. Nous avons annoncé la publication de deux volumes importants pour notre histoire : *Lettres de la Cour de Versailles au baron de Dieskau, au marquis de Montçalm, et au général de Lévis,* et *Extraits des Archives des ministères de la guerre, à Paris.*

Ces deux volumes ont été publiés sous la direction de M. l'abbé Casgrain, dont on ne saurait trop louer le zèle et les efforts incessants pour agrandir le champ de nos recherches et de nos études historiques.

Le premier de ces volumes est la continuation de la série des manuscrits du chevalier de Lévis que la province de Québec doit à la munificence du comte de Nicolay, et aux démarches de M. l'abbé Casgrain. Comme on le sait, il y avait déjà deux volumes de cette collec-

tion de publiés : *Les lettres du chevalier de Lévis*, et le *Journal du chevalier de Lévis*.

M. l'abbé Casgrain a reçu à ce sujet des lettres très importantes et très flatteuses. Voici par exemple celle de Parkman :

50, Chestnut street, Boston 11 th Dec 1889.

My dear Abbé.

Thank you very much for your kind note of the 7th, which came last evening, and for the first two volumes of the Levis collection, one of which has this moment come and the other will no doubt follow soon. The form of the publication is worthy of the matter, and I am very glad to add so valuable a collection to my French library.

You have undertaken a great work in collecting all the papers relating to the war of 1755-1760, in the Archives of the Ministry of War and of the Marine and Colonies.....

As for the paper in the Archives de la Marine, *c'est la mer à boire*...

With thanks for your kindness and best wishes for your health and for your success in your excellent work.

M. John Gilmaly Shea, M. Marmier, M. ameau, et plusieurs autres écrivains remarquables ont aussi témoigné leur haute appréciation des publications commencées.

Tout cela démontre l'importance de ces collections de documents historiques, qui, une fois terminées, imprimées, sauvées de la poussière,

du feu, de l'eau, de tous les hasards des archives, constitueront un véritable monument national.

Il y a donc à l'heure qu'il est trois volumes des manuscrits de Lévis de publiés.

Il est bon de dire ici que M. Casgrain a déjà fait copier, à ses frais, six volumes des Archives de la Marine, comprenant les documents relatifs à l'époque de 1755-60, l'époque de la guerre de sept ans, avec les huit volumes manuscrits de la même période qui se trouvent au ministère de la guerre, complétant ainsi, en autant que ces ministères sont concernés, la collection des manuscrits Lévis, qui se rapportent à la même période.

M. l'abbé Casgrain a fait imprimer un volume de ces manuscrits : c'est celui que nous désignions plus haut sous le titre d'EXTRAITS DES ARCHIVES DES MINISTÈRES DE LA MARINE ET DE LA GUERRE A PARIS.

Mais cela n'est pas suffisant, et nous déclarons nettement que le gouvernement de la province doit prendre la chose en mains, et faire copier à Paris toutes les collections qui s'y trouvent touchant le Canada.

Lorsque tout cela sera copié et imprimé par les soins du gouvernement, nous aurons la plus belle collection coloniale qu'il soit possible

d'avoir relativement à la guerre de sept ans.

On aura une idée de l'excessif bon marché que coûtera cette copie en sachant que les cent volumes in folio qui restent à faire transcrire ne coûteront que ce qui a été dépensé pour la publication d'*un seul des volumes du Conseil Souverain !*

Le cardinal-archevêque de Québec a si bien apprécié l'importance de ces documents, qu'il a fait copier lui-même par l'intermédiaire de M. Casgrain, les deux volumes catalogués par M. Marmette sous le titre : EGLISE DU CANADA. Voilà un exemple qui doit avoir une autorité spéciale.

Le Courrier du Canada.

Wilfrid Laurier à la tribune. — Le volume, publié par M. Barthe de l'*Electeur*, s'ouvre par une biographie de M. Laurier, due à la plume de M. L. O. David ; par un article de M. Willison : " M. Laurier chez lui " ; et par une introduction de M. Barthe.

Les principaux sujets traités dans les discours sont les suivants :

Louis Riel — La question du tarif — Le libéralisme politique — L'acte du lieutenant gouverneur Letellier — Un toast à l'Acadé-

mie française — La construction du Pacifique — Les frontières d'Ontario — La vie parlementaire — La seconde insurrection au Nord Ouest — L'exécution de Riel — Le *Home Rule* pour l'Irlande — La réciprocité commerciale illimitée — Les pêcheries — Les biens des Jésuites — La langue française au Canada.

***

L'hon. M. Laurier ayant généralement parlé en anglais et la traduction du *Hansard* étant très défectueuse, M. Barthe a dû refaire en grande partie cette traduction.

La *Minerve* dit à ce sujet 19 août 1890 :

Le talent oratoire du chef de l'opposition est incontestable ; nous en sommes fiers, amis comme adversaires politiques, mais nous devons dire que la préparation de ses discours a été faite avec une négligence impardonnable.

Ce travail aurait dû être confié à un homme du métier. Nous en fournirons la preuve dès que nous aurons terminé la lecture des œuvres de celui que l'on veut nous donner pour un modèle. Nous nous réservons également de signaler les erreurs de fait ou d'appréciation.

M. Barthe répondit :

... J'ai consacré trois mois à ce travail de revision ; une année n'eut pas été de trop pour produire une œuvre qui eut trouvé grâce aux

yeux mêmes de cette vieille rageuse de *Minerve*.....

Les mauvais traducteurs du *Hansard* ne m'aiment pas ; je parie que c'en est un qui me lance le susdit pavé.

De confiance, j'avais mis leur prose aux mains de l'imprimeur. Quel ne fut pas mon désespoir à la lecture des épreuves ! Tout était à refaire à neuf ; presque rien à prendre ! Et dire qu'il y en a comme cela vingt volumes, qui coûtent $40,000 par année !

Si j'ai fait du mauvais sang, j'ai au moins acquis de l'expérience ; c'est toujours quelque chose. Je sais maintenant comment se fait la traduction du *Hansard*.

***

L'œuvre de M. Barthe a été bien accueilli en général par la presse.

Sans doute, dit l'*Etendard* — 15 août 1890 — nous ne partageons pas toutes les idées émises par M. Laurier dans ses discours ; son opinion sur le libéralisme surtout n'est pas la nôtre.

Nous n'en conseillerons pas moins la lecture pour l'excellente raison que M. Laurier est de ceux qui ne déguisent pas leur pensée et qui expriment franchement leurs opinions de manière à ce que personne ne puisse s'y tromper.

Le recueil de M. Barthe est donc une précieuse acquisition pour notre histoire parlementaire et nous espérons le voir figurer bientôt

dans la bibliothèque de tous nos hommes publics.

***

On peut consulter le *National*, 26 juillet 1890.....

Qui ne se rappelle le discours qu'il prononça lors du cinquantenaire du collège de l'Assomption, discours que M. Barthe n'a eu garde d'oublier dans son recueil ?

C'est à l'occasion de ce grand mouvement d'éloquence classique, que M. Tarte ne put s'empêcher de faire dans le *Canadien* cet aveu significatif : " Il a fait un discours qui, dans n'importe quel pays du monde, placerait son auteur au premier rang des maîtres de la langue française.....

On peut consulter encore, la *Patrie* 8 octobre 1890.

M. A. Béchard a fait paraître dans la *Justice* un article que nous n'avons pas sous la main.

***

Nous citerons en partie l'article que M. Napoléon Legendre a publié dans l'*Electeur* du 16 juillet 1890.

... M. Laurier est en ce moment un des hommes les plus en vue, non seulement dans la province, mais dans tout le Canada. Et il ne

doit pas cette haute réputation seulement à son talent si remarquable d'orateur, qui lui a valu tant de succès ; il la doit encore à sa grande honorabilité, à ce caractère si irréprochable que ses adversaires mêmes n'ont jamais songé à lui faire subir la moindre ternissure.

M. Laurier a débuté en 1871, dans l'Assemblée législative de Québec, et dès son premier discours, il s'est révélé du coup le grand orateur parlementaire qu'il a toujours été depuis lors. Naturellement son talent a pris de l'ampleur, son intelligence s'est constamment enrichie durant ces vingt années de luttes et d'étunes ; mais, dès 1871, il était déjà très remarquable et très remarqué.

Avant l'excellente étude qui sert d'introduction à son volume, M. Barte cite quelques appréciations du talent de M. Laurier, entre autres un article de M. L. O. David (1874) dont nous aimons à reproduire ici les points les plus saillants.

"D'autres, dit-il, peuvent avoir une éloquence plus brillante, plus imagée et plus entrainante ; il n'a ni la voix, ni le geste, ni la passion du tribun ; son tempérament comme sa nature se refuse à ces mouvements impétueux, à ces inspirations énergiques que l'on remarque chez certains hommes. Il n'a pas l'énergie de Fréchette, la chaleur de Chapleau et la parole nerveuse et fleurie de Chauveau, mais il a plus que nos orateurs distingués le ton, la méthode, l'élévation d'idées, la justesse de raisonnement, la pureté de diction et l'élégance de langage qui constituent l'orateur parlementaire.

" On compare souvent l'éloquence au tor-

rent qui se précipite avec fracas, ou au gazouillement du ruisseau qui coule à travers des prés fleuris.

" La parole de M. Laurier ne ressemble ni à l'un ni à l'autre ; on pourrait plutôt la comparer aux eaux pures et limpides des grands fleuves qui arrosent notre pays.

.....

" Laurier a l'esprit philosophique nécessaire à l'orateur ; il ne parle pas une heure sur une virgule, comme certains avocats, et ne se perd pas dans les nuages à la façon des poètes ; non, d'un coup d'œil, il embrasse tous les côtés d'une question, y découvre le principe dominant et en tire une suite de raisonnements qui s'enchaînent, d'arguments serrés dont il tempère la sècheresse par des pensées nobles, des réflexions saisissantes. Toujours maître de sa pensée, il ne dit que ce qu'il veut, et il le dit sans effort d'esprit, de voix, de geste, sans jamais hésiter. Sa parole est si simple, si naturelle, son débit si facile, ses pensées si vraies qu'il semble qu'on pourrait tous en faire autant. C'est précisément le mérite des grands orateurs, de M. Thiers par exemple, de paraître dire ce que tout le monde croit avoir déjà dit ou pensée.

" On n'arrive pas à cette perfection sans étude ; traiter des questions difficiles de manière à les faire comprendre de tout le monde, demande une lucidité, une pénétration d'esprit que peu d'hommes possèdent, et une grande puissance de raisonnement.

" M. Laurier a l'avantage d'être né orateur, mais il a le mérite d'avoir cultivé ce don ma-

gnifique de la nature et de l'avoir respecté, d'avoir compris que l'orateur doit être un honnête homme, un homme de bien. "

M. David a raison, et il a saisi ce qui fait le charme et en même temps la force de la parole chez Laurier ; c'est cette distinction, ce " comme il faut, " cette élégance qui se dégagent de toute sa personne physique comme de sa personne morale. On sent qu'on a devant soi quelqu'un de complètement inaccessible aux petitesses, aux basses pensées, aux idées mesquines ; on voit rayonner, pour ainsi dire, sur sa figure, la franchise, la loyauté, l'honneur ; on sent chez lui la conviction et l'on a cette confiance, cette certitude que cet homme-là est incapable de vous tromper. Voilà ce qui a fait et ce qui fait encore la force de Laurier...

M. Barthe, qui est avec raison un admirateur de Laurier, a également bien saisi le secret de son éloquence, et le fait ressortir avec beaucoup de force dans son introduction :

" Quoique plus grave, et partant moins pathétique que Chapleau, Laurier s'élève parfois vers des sphères inconnues aux autres orateurs, et que son génie oratoire seul lui permet d'atteindre. Sa voix prend alors des accents plus harmonieux et plus sonores, et son éloquence revêt un tel caractère de majesté et de noblesse qu'elle vous remue le cœur et vous fait frissonner d'enthousiasme.

" En somme, Chapleau est l'orateur de la foule, et Laurier est avant tout et par-dessus tout un orateur parlementaire.....

" La discussion de M. Laurier est une synthèse comme celle d'autres puissants orateurs est une analyse. Lui et M. Mercier prouvent, par leur extraordinaire ascendant sur leurs contemporains, que l'une et l'autre manière sont des instruments d'égale valeur entre des mains expertes. Lisez à tête reposée une dissertation de M. Laurier : ce qui vous frappe tout d'abord, c'est la limpidité de la pensée. Ecoutez M. Mercier attaquant à l'improviste le premier sujet qui se présente, développant une thèse, rendant compte d'un fait, d'un acte administratif quelconque : il y a dans ce qu'il dit quelque chose qui nous confond, c'est la lucidité, la prodigieuse aisance de la parole. M. Mercier embrasse une question par tous ses côtés à la fois, il épuise son sujet ; M. Laurier en aspire à longs traits l'essence... Je suppose qu'avant de préparer un discours, M. Laurier se dit : Voici deux ou trois considérations qui à mes yeux renferment tout le débat ; elles devront me suffire ; défense formelle de sortir de là !... Et c'est dans ce cercle magique qu'il s'enferme avec sa pensée.....

" La poursuite d'une idée fixe absorbe cette existence. Tous les hommes d'Etat ont leur idée fixe. M. Mercier, dans la politique provinciale, a la sienne ; de même que M. Laurier, dans la sphère fédérale. C'est l'impression qui m'est restée d'un tête-à-tête de trois mois avec sa pensée. Son éloquence est une variation à l'infini sur un thème unique."

En somme, c'est l'honneur, la loyauté, la justice ayant pour les traduire, pour les inter-

prêter, le talent le plus distingué, la plus haute éloquence : c'est véritablement le *vir bonus dicendi peritus*, c'est-à-dire l'orateur dans la plus belle acception du mot.....

***

Ceux qui veulent affermir le présent et préparer l'avenir à la lumière du passé liront donc ces discours.

Quant à la jeunesse elle doit être prudente toutes les fois qu'il s'agit de fonder une opinion politique.

Il ne faut pas se laisser emporter par un vain enthousiasme.

Un jeune homme qui veut arriver à quelque chose doit savoir *attendre* ; il doit étudier *fortement* ; il doit se rendre capable de *comprendre*, *d'analgser*, et de *peser*. Cela fait, il consulte les hommes que la Providence a mis à la tête de son pays, soit pour le récompenser, soit pour le châtier. Il *étudie* leurs discours, les *analyse*, les *compare*, les *pèse* et à la lumière de la logique, et des principes, il accepte ce qui est démontré et se fait une opinion plus ou moins probable sur la valeur des *opinions*.

Sont à la tête de leur pays tous ceux dont les jugements ont une inflnence plus ou

moins immédiate sur la direction des affaires.

A ce titre donc les discours de M. Laurier devront être sérieusement étudiés.

F. A. B.

Analyse de l'encyclique de Léon XIII : *Sapientiae christianae,* par Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières. — 50 pages. — 1890.

Cet encyclique a pour objet les principaux devoirs des chrétiens dans les temps présents.

Le travail de Mgr Laflèche nous paraît si utile que nous aimerions à le voir dans les mains de chaque étudiant des classes supérieures, et dans la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent, ou ne s'occupent pas assez, des questions sociales, et politico-religieuses. Tout est élémentaire, suivi, et démontré.

F. A. B.

Le Fort et la Chapelle de Ste Anne, à l'île LaMotte, sur le Lac Champlain, par Joseph Paquette, ptre, Burlington, E. U. —1890.

Cette brochure, de 55 pages, renferme de la matière pour 150 pages. C'est une étude détail-

lée et fidèle ; les faits édifiants abondent, ceux qui aiment à connaître dans le menu l'énergie de nos ancêtres, les misères qu'ils eurent à subir et la haute valeur chrétienne dont ils ont fait preuve, voudront se procurer cette brochure. Cette publication est de plus un témoignage éclatant de la dévotion de nos *anciens* à Ste Anne. Il s'agit aujourd'hui d'affirmer de plus en plus le culte de Ste Anne en ces lieux ; Ste Anne aura donc pour très agréable toute aumône que l'on enverra au Rév. I. Paradis, à l'évêché de Burlington Vt.

F. A. B.

L'Ile verte par Charles A. Gauvreau —Mercier & Cie — Lévis —1889.

M. Gauvreau veut écrire l'histoire des *paroisses* du comté de Témiscouata. L'entreprise est entre bonne mains. L'*histoire de l'Isle Verte* est très intéressante et très littéraire. M. Gauvreau a déjà donné des preuves de ses aptitudes toutes spéciales pour la belle littérature. Ceux qui s'occupent de l'histoire de leurs paroisses feront bien de consulter l'*histoire de l'Isle Verte*, c'est un genre à imiter. (1)

F. A. B.

(1) C'est par *lapsus*, sans doute, que les typographes ont mis un trait d'union entre Jacques *et* Cartier.

Médailler du Canada: Supplément, par Jos. Leroux, M. D. — Beauchemin. — Montréal — 1890.

M. le docteur Leroux est un collectionneur émérite. Son travail sur les médailles du Canada est unique dans son genre, au point de vue du détail et de la science. Ce supplément donne une nouvelle valeur aux travaux précédents. Comme nous l'avons remarqué dans une autre circonstance, il y a dans ces médailles beaucoup de documents historiques précieux. La publication de M. Leroux est honorée d'une souscription du gouvernement Français. Le travail est fait dans les deux langues : anglaise et française. Les illustrations sont bonnes.

F. A. B.

Nouvel abrégé de géographie, éditée par M. Beauchemin, libraire, rue St-Paul, Montréal — 1890.

L'auteur a développé considérablement ce qui se raporte aux Etats-Unis, à l'Angleterre et à la France : ce n'est que juste.

L'ouvrage est suivi d'un petit traité de cosmographie.

Le sous-comité chargé de l'examen des

livres classiques ne croit pas devoir approuver l'ouvrage VU DE NOMBREUSES OMISSIONS (il serait utile de les connaître, tous n'attachant pas la même importance à tel ou tel détail) surtout pour ce qui CONCERNE L'ÉDUCATION DANS LA PUISSANCE DU CANADA.

Notons en passant que le collège Bourget est un collège *classique* (p. 47). Notons en outre que le chemin de fer de Joliette n'unit plus cette ville, au village de Lanoraie, sur le fleuve.

Espérons que M. Beauchemin perfectionnera ce qui a été bien commencé.

Ceux qui veulent connaître la géographie du Canada devront se procurer ce volume.

F. A. B.

Les asiles d'aliénés de la province de Québec. Rapport par le Dr A. Vallée.—1890.

Cette brochure, de 75 pages, renferme à peu près 5 ou 6 pages sur les asiles de la province, en sorte que le titre est pour le moins peu approprié.

I.

La 1ère partie de ce travail résume le rapport du professeur Ball au congrès de

médecine mentale tenu à Paris en 1889.

Nous lisons (p. 7.) :

" Dans tous les pays on a cherché à établir une sorte *d'équilibre* entre l'autorité médicale et l'autorité soit administrative, soit judiciaire. La balance penche *tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.* Nous citerons parmi les pays dans lesquels l'autorité médicale est prépondérante—la Russie, la Belgique, l'Autriche, la Suède, la Norvège et la France. Dans ces diverses contrées, l'autorité administrative contrôle l'action médicale dans une mesure *plus ou moins étendue*, mais en laissant la part principale au médecin."

L'auteur cite ensuite (9) le Dr Falret qui refuse toute compétence aux tribunaux en matière d'aliénation mentale.

Il nous parle (11) du système d'affermage, dans le genre de ce qui existe dans la province de Québec, établi en France, en 1838.

L'objection faite à ce système (12.) c'est que les propriétaires de ces asiles peuvent être portés *à faire des économies au détriment des malades.*

Ces économies sont contraires à la justice et à la charité.

Y a-t-il raison de craindre chez ceux ou celles qui font vœu de pauvreté et dont le

but, dans la vie présente, est le soin des malades ?

La France a changé de système. Si elle n'avait jamais eu de plaintes graves contre le système d'affermage, l'aurait-elle aboli ?

Ces plaintes existent-elles contre les propriétaires des asiles de la province de Québec ?

Le Dr Vallée dit (14) que le nombre des aliénés augmente chez nous. Il en donne deux causes :

1o Le chiffre des entrées augmente.

2o Le nombre des admissions l'emporte sur celui des sorties.

Nous disons que le nombre des aliénés augmente avec l'immoralité, l'irréligion, la boisson et le tabac.

La science demande que les aliénés soient séparés de plusieurs autres catégories de malades ou d'infirmes, le traitement n'étant pas le même (16).

Le travail est nécessaire dans une large mesure (18).

M. Vallée demande (20) qu'il y ait dans le programme des études une plus large place pour l'étude des maladies mentales.

" L'asile est un lieu de traitement dit l'auteur... (22). Pour qu'un établissement de ce genre réponde à sa destination il ne doit y avoir qu'un chef auquel tout le monde soit tenu d'obéir. "

Si l'on disait : l'asile étant un lieu de traitement il ne doit y avoir qu'une *direction*, la conclusion serait-elle moins logique ?

Si l'on ajoutait, dans l'hypothèse du système actuel : " Pour qu'il n'y ait qu'une direction, il faut qu'il y ait entente parfaite entre l'autorité administrative et l'autorité médicale ", cette conclusion serait-elle encore logique ?

Pratiquement, cette entente est elle possible ? Historiquement cette entente a-t-elle existée dans nos asiles ?

Cette dualité dans l'unité n'est-elle pas convenable, désirable, nécessaire plus particulièrement lorsque les administrateurs sont propriétaires ?

Un député consciencieux doit avoir la réponse à ces questions pour agir à l'encontre du système actuel.

Il faut de bons gardiens (24).

Les congrégations religieuses ont plus particulièrement les qualités requises (25).

Elles pratiquent la charité par état. Et il y a plus de permanence (26).

Au cours d'une citation, le Dr Parchappe dit (27) : " L'expérience a prouvé que les inconvénients des tendances à l'envahissement du pouvoir, généralement imputées aux congrégations religieuses, ne se rencontrent pas dans nos asiles publics et, tout en admettant que ce résultat a pu être assuré par les stipulations des traités et par les prescriptions des règlements, il est juste de reconnaître que plusieurs congrégations de femmes qui ont fait entrer dans les destinations de leur œuvre les soins à donner aux aliénés, se sont constamment montrées à la hauteur de cette vocation par leurs aptitudes, leur dévouement et leur esprit de conduite. "

Est-ce l'Etat qui pratique la charité par état, ou sont-ce les congrégations religieuses qui pratiquent la charité par état ?

Dans le dernier cas, est-il dans l'ordre que l'Etat de substitue aux congrégations religieuses ?

II

L'auteur donne ensuite un compte rendu d'une visite faite à divers établissements.

A Gand, il trouve le travail organisé (30), régulier et rétribué. Il y trouve tout un système de distractions. Dans les asiles de France il trouve des fanfares.

Sur ce, il note que l'asile de Québec n'est pas au niveau des améliorations modernes. Il semble dire qu'il n'y a pas assez de médecins. Il oppose l'asile St-Jean-de Dieu à celui de Québec disant qu'en celui-là il y a 3 médecins traitants (37).

En passant, si 3 ou 4 médecins traitent dans un asile, cela fait 3 ou 4 têtes qui doivent n'en former qu'*une*. Si 3 ou 4 têtes de médecins peuvent n'en former qu'une, pourquoi une tête d'administration et une tête médicale ne pourraient-elles point n'en former qu'une ?

L'auteur dit p. 36 : " Le médecin doit consacrer tout son temps aux malades sans avoir à s'occuper de la pharmacie, de la tenue des livres, de la correspondance, etc. Cependant s'il ne faut *physiquement* qu'une tête, comme il est dit, page 22, comment cette tête suffira-t-elle à tout.

L'auteur dit que l'on n'a pas distingué les malades dans nos asiles, p. 39.

Est-il bien difficile de le faire à l'avenir ?

Quelqu'un s'y oppose-t-il ?

Il serait intéressant de savoir aussi, si les idiots et les aliénés ont été placés dans des salles séparées.

La classification des malades p. 49, degrèverait sensiblement le budjet, vu que le soin des idiots est moins dispendieux que celui des aliénés. Suit, p. 52, une discussion sur la réponse aux questions : Faut-il séparer les aliénés curables des incurables ? Est-il possible de confier des aliénés à des familles étrangères.

La réponse à la première question est négative. La réponse à la deuxième question est affirmative avec des restrictions.

L'auteur, p. 75, signale un point. Dans tel asile, les propriétaires ont refusé d'accorder au bureau médical des sorties sur *essai*.

Pourquoi ce refus ?

L'auteur ne le dit pas.

La brochure renferme trop de répétions sur certains points.

Quant à la question qui préoccupe le pays, elle est insuffisante, car elle laisse place à plusieurs questions auxquelles elle ne donne pas réponse.

Cependant, somme toute, il y a là un travail sérieux qui fait honneur à son auteur. Cette brochure bien imprimée, se lit sans fatigue et avec profit.

F. A. B.

Les Fleurs poétiques, simples bluettes, par Léon Lorrain. — In-12 de 182 pages — C. O. Beauchemin — Montréal — 1890.

(*L'Union libérale*)
28 nov. 1890.

Nous avons parcouru ce joli volume de poésies, édité avec un luxe inaccoutumé.

Si le travail d'impression à son mérite, à plus de forte raison l'ouvrage lui-même, quant à la forme et au fond. Ces quarante-quatre pièces, avec préface et dédicace, seront parcourues avec plaisir réel par ceux qui savent encore ce que c'est que la poésie et qui sont à même de faire la différence entre un poète et et un faiseur de vers.

Avant d'entrer plus au long dans le mérite du livre, nous désirons enregistrer notre protêt contre cette partie de la préface qui décerne à M. Louis Fréchette le titre pompeux de " père de la poésie française en Amérique." M. Lorrain à été un peu troc complaisant pour l'au-

teur de la *Légende d'un peuple* ce livre qu'on ne lit plus que dans les écoles où on le donne en prix.

Nous réclamons en faveur de notre cher et bien-aimé Crémasie, le titre qui lui appartient, celui de père de la poésie française en Amérique. Crémasie a été poète véritable par le cœur et les sentiments, et nous ne sachons pas qu'en le lisant on se soit involontairement dit : " Mais j'ai vu cela quelque part, dans Hugo, ou Coppée ?"

Respectons les vivants et ne dépouillons pas les morts. Nous respectons M. Fréchette, qui a certainement des mérites ; mais aussi nous nous ne voulons pas que le poète aimé de notre jeunesse, l'immortel auteur du *Drapeau de Carillon*, soit renversé de son piédestal pour être remplacé par M. Louis Fréchette qui n'a pas, que nous sachions, mérité encore de statue.

Le livre de Lorrain se distingue par des qualités réelles : chaque pièce de poésie est d'une facture parfaite. La rime sans être riche, est appropriée et il règne dans tout le livre, un souffle poétique assez intense pour que nous devinions chez l'auteur une âme éprise du Beau.

Vous lisez Lorrain, et vous trouvez que c'est

du Lorrain ; et c'est là, de nos jours, une chose plus rare que vous ne le pensez. Il nous arrive souvent de lire certains de nos poètes canadiens, jeunes ou vieux, et de nous avouer que Sully-Prud'homme, Coppée et Leconte de Lisle s'étaient un peu frolés à cette poésie, qui avait le mérite d'être impersonnelle un peu trop visiblement.

Rien de cela chez Lorrain ; il reste lui et son œuvre est personnelle. Non pas qu'elle sorte des sentiers ordinaires de la poésie à laqelle nous sommes accoutumés ; mais elle a, au moins, le rare mérite de rester propre à l'auteur, sans qu'on puisse évoquer, en la parcourant, le souvenir de certaines lectures parmi les poètes contemporains.

Nous avons rencontré certaine faiblesses qui sautent aux yeux du lecteur ; mais ce ne sont là que des défauts d'occasion, inhérents à toute œuvre de jeune homme. C'est ainsi, par exemple, qu'à la page 135 on trouve le vers suivant :

Sur sa vive corolle *on dirait voir errer !*

Assurément l'expression ; *on dirait voir errer* est défectueuse. Le poète a certainement voulu dire : " on *croirait* voir errer," ce qui aurait été bien français.

A la page 139 le huitième vers laisse beau-

coup à désirer, et le premier vers de la page 177 :

"*Rarement verra-t-on un poète être avare,*" un est d'une dureté un peu tropaccentuée.

Nous aimons à croire que M. Lorrain fera disparître ces taches dans la prochaine édition de ses *Fleurs poétiques*. Nous savons une chose, c'est que notre ami, le poète d'Iberville, n'a jamais pensé un seul instant que son œuvre fût parfaite. Il nous le redit en toute sincérité dans sa préface, qui a encore un mérite à nos yeux : celui d'être courte. Il n'en est encore qu'à son premier recueil : rien d'étonnant alors qu'il se soit glissé ici et là certaines faiblesses, des oublis inattendus que l'expérience et une nouvelle édition feront disparaître.

D'ailleurs, que sont ces légers défauts comparés aux beautés réelles que renferme ce livre simple, ému, paisible, exempt de toute rêverie et où il n'y a pas ce fond spleenétique que l'on rencontre assez souvent chez certaius versificateurs contemporains ?

Le livre, c'est le poète, c'est l'homme et à lire ces pages d'une simplicité réelle, où il perce souventes fois une pointe d'émotion, à parcourir ces feuillets bien imprimés d'où l'on sent monter un souffle de quiétude et d'appaisement, on s'avoue de suite que l'on est en

présence d'un homme supérieur dont la vie est paisible, toute d'intérieur, n'ayant rien ou presque rien laissé aux ronces du chemin.

Lorrain est un de nos jeunes gens d'avenir. Avocat distingué, auteur d'ouvrages de droit qui sont dans toutes les mains, écrivain de mérite, méthodique, renseigné, il a certainement une belle carrière à remplir. Notre poète est blond, d'un blond d'Allemand, un peu grassouiller à la Fréchette, teint animé, yeux bleus, démarche d'abbé, manières aimables et polies ; tout, chez lui, s'harmonise parfaitement. On n'y rencontre pas de ces heurts de nature qui blessent l'œil et font, de prime-abord, un effet désagréable.

Nous avons tenu à mettre devant le public le jeune poète d'Iberville et son œuvre poétique. Nous devons aux jeunes de leur tendre la main. Il en est assez de ces dénigreurs moroses qui ne cherchent qu'à diminuer les talents en pousse : à nous d'enrayer leurs efforts.

CHARLES* ***

***

M. Léon Lorrain est un poète agréable et facile qui affectionne particulièrement la note sentimentale et se complaît dans une sorte de spiritualisme plein de charme.

Sa muse est chaste et pieuse et respire le patriotisme le plus ardent.

Nous citerons : *Extase ; Salve Regina ; A Crémazie.*

LE MONDE,
de Montréal

11 déc. 1890.

***

Le volume de M. Lorrain renferme de très jolies choses.

Le sérieux tient assez large place à côté du léger. L'auteur dans ce léger se respecte et respecte aussi ses lecteurs, ce n'est pas un petit mérite de nos jours où l'on s'imagine que le *sale* moral est le *beau* littéraire. Les malpropres à la Zola sont assez connus.

Le sentiment chrétien, à la manière de Lamartine, pénètre plusieurs de ces bluettes. C'est alors que l'auteur donne ses meilleurs coups d'aile.

Nous voyons avec plaisir que la première des poésies de M. Lorrain est dédiée à son bienfaiteur M. A. Dufresne. La reconnaissance est si peu commune de nos jours que l'on aime à la voir s'affirmer ainsi hautement.

A

M. ALEXANDRE DUFRESNE

Ancien député d'Iberville

MON BIENFAITEUR

Décédé le 30 *septembre* 1878.

Tout jeune, voyageur inexpérimenté,
Sur le grand chemin de la vie
J'allais je ne sais où. Tout désorienté,
Je ne connaissais rien, ni la route suivie,
Ni celle à parcourir, même le lendemain,
N'ayant, pour me guider, ni jalon, ni repère,
Errant sans espérance à l'âge où l'on espère !
Alors un protecteur, ou plutôt un bon père,
Vers moi tendit sa main, sa généreuse main,
Qui m'indiqua l'écueil où la tempête gronde,
Et dirigea mes pas tremblants vers l'avenir.
Regretté bienfaiteur, tu n'es plus de ce monde ;
Mais je conserverai toujours ton souvenir,
Car la reconnaissance en mon cœur surabonde.

Quant à la forme rythmique, nous nous sommes demandé si la rime n'était point parfois trop prosaïque et si la texture du vers était toujours assez vigoureuse. Nous remplacerions volontiers le titre *désespoir*, page 41, par *désenchantée*.

Somme toute, les premières fleurs poétiques de M. Lorrain ont une valeur réelle qui fait bien espérer de sa muse.

La maison Beauchemin mérite des éloges quant à l'exécution typographique ; on ne fait pas mieux que cela dans le pays.

F. A. B.

Les Hémiptères, par l'abbé Provancher. Vol. in-8 de 354 pages, illustré. — Darveau — Québec.

"Ce volume fait suite au second, traitant des Hyménoptères. Comme dans les volumes précédents, l'auteur a borné le champ de ses études particulièrement à la province de Québec, cependant, chaque fois qu'il en a eu l'occasion, il n'a pas hésité à donner la description de tout insecte trouvé dans les autres provinces britanniques, ou même en dehors, lorsqu'il a pu constater que c'était une espèce nouvelle. On trouvera dans ce volume la description d'un grand nombre d'espèces nouvelles, et à chaque famille et chaque genre des clefs systématiques pour faciliter la détermination de ses espèces."

Prix : $2.00, s'adresser à l'auteur, au Cap Rouge.

C'est le 3ème volume de la *faune entomologique* de M. Provancher.

On ne saurait trop encourager ce savant laborieux qui ne demande qu'à servir la science et le pays.

F. A B.

Ce qu'il faut à l'écolier d'aujourd'hui pour être l'homme de demain. Discours prononcé au petit Séminaire de Montréal, le 2 février 1890, fête de la Purification de la sainte Vierge, par Mr. l'abbé S. Bourassa, vicaire à St. Joseph de Montréal.

Pour devenir un homme, il faut : le savoir les convictions, l'honneur. Relativement au savoir, l'orateur appuie particulièrement sur l'étude du latin, du grec et de la philosophie, étude que les partisans de l'éducation utilitaire voudraient mettre à l'arrière-plan.

M. Bourassa sait faire du solide. Le style est très soigné.

F. A. B.

Nos asiles d'aliénés, par Napoléon Legendre — Belleau — Québec — 1890.

Le progrès est une belle chose et il fait plai-

sir de voir que les voyants, de ce côté, ne font pas défaut chez nous.

M. Legendre traite aujourd'hui la question des asiles.

Lisons et notons au fur et à mesure.

M. Legendre se propose de parcourir et d'analyser (page 4) les cinq rapports annuels de M. le Dr Vallée. Cela tranche déjà plusieurs questions. Une autre manière nous plaîrait davantage.

" La médecine a progressé (5). Nos *hôpitaux* d'aliénés doivent réunir toutes les conditions qui peuvent aider l'homme de l'art à remplir sa mission "

" Il y a progrès chez nous, mais pas autant qu'aux Etats et qu'à Ontario."

L'auteur tient-il compte des améliorations faites à St Jean de Dieu depuis le dernier incendie ?

Dans le passé, a-t-on pu faire plus que ce qu'on a fait, étant données les circonstances connues ?

" Nous ne croyons pas qu'il soit arrivé, une seule fois, qu'une personne ait été internée, et retenue à l'asile, sans d'excellentes raisons."

Voilà qui répond à propos à un récent avancé de la *Patrie* de Montréal.

L'auteur démontre (8) que les sujets que l'on désire interner y sont envoyés d'une façon irrégulière.

***

Pas d'asiles à 5 étages (10) ; des pavillons séparés, et un étage seulement au-dessus du rez-de-chaussée, avec une galerie couverte autour du rez-de-chaussée.

Magnifique.

C'est ce qui existe aujourd'hui à St-Jean de Dieu moins les galeries, mais la reconstruction n'est pas terminée.

Pourquoi l'auteur ne dit-il pas un traître mot de ces améliorations. Un voyage à la Longue-Pointe n'eut pas été hors de mise avant d'écrire une brochure sur les asiles.

Dès lors, est-il légitime de dire : " il y a encore bien davantage à faire (6) pour mettre nos établissements sur le même pied que ceux de la province d'Ontario " ?

M. Legendre a-t-il lu ce que M. Taché a écrit de la valeur comparative des asiles de Québec et d'Ontario ? il y a là une conclusion qui diffère de celle de l'auteur.

Où est la vérité ?

***

Traitant de l'autorité du médecin et de l'administration : " les aliénés, sont maintenant élevés au rang des malades ; dès lors ils relèvent entièrement de l'action et de la direction du médecin et doivent être soumis à une seule autorité." M. Legendre ne veut donc qu'une tête. Pour confirmer sa doctrine, il cite un extrait du rapport du Dr Deerosiers où l'on voit *plusieurs têtes !* C'est embrouillé. On lit, à ce sujet, dans cet extrait, que les sœurs de l'hopital Notre-Dame n'ont le droit d'admettre ni de congédier aucun patient (aujourd'hui les religieuses de l'asile St-Jean-de-Dieu prétendent-elles avoir ce droit ?) ; qu'elles ne peuvent prescrire aucun remède (les religieuses de St-Jean-de-Dieu prescrivent-elles des remèdes ? Serait-ce un mal si ces femmes, qui en savent plus long que certains médecins, prescrivaient quelque chose dans des cas accidentels ou qui crèvent les yeux ?); qu'elles ne peuvent ni changer ni modifier aucune prescription (connaît-on quelqu'un dans nos maisons qui ait eu la présomption de changer les prescriptions ?)

L'auteur cite le fait que les autorités de l'asile ne veulent pas reconnaître l'autorité du bureau médical sur les congés d'épreuve.

" Les autorités de l'asile exigent pour mettre

un malade en liberté un ordre signé par l'honorable secrétaire provincial ou par son assistant. "

Pour quelle raison l'autorité de l'asile agit-elle ainsi ?

L'auteur ne le dit pas.

Les réponses aux questions susdites sont-elles pour ou contre les propriétaires des asiles ?

L'auteur ne le dit pas non plus.

Il conclut cependant ;

" Nous avons en ce point (l'autorité du médecin et l'administration) de grandes modifications à faire dans les asiles de notre province."

Avant de modifier grandement ne serait-il pas à propos de s'assurer un peu plus ?

Le personnel de l'asile doit être choisi par le médecin (24). Comment faut-il entendre ce choix chez les religieuses qui sont chez elles ? Lorsqu'une religieuse ne sera pas du goût du médecin qui la renverra de chez elle ? Qui devra la remplacer ?

" Les gardiens devraient porter des costumes". Les gardiens dans nos asiles portent-ils un costume ?

***

Il faut un travail réglé (29), rétribué (31), manuel et en plein air, autant que possible (32),

sous la gouverne du médecin (34), et sous la direction des bons chefs d'atelier.

Très bien.

" Et, sur ce point encore, nous devons constater qu'avec le mode ordinaire d'affermage, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible d'avoir une bonne organisation du travail. La position des propriétaires d'asiles n'est pas assez stable pour qu'ils fassent les frais nécessaires à cette organisation. Ils ont un contrat pour un certain nombre d'années ; qui leur assure qu'il sera renouvelé ? Il y a dans ce mode de direction des asiles un caractère de non permanence, de transition, de non confiance, qui frappe de prime abord et qui déteint sur tous les services. Il y aurait donc de sérieuses améliorations à faire, sous ce rapport, dans nos maisons de santé."

Pourquoi le propriétaire ne pourrait-il pas faire les frais en question ? La remarque de l'auteur ne prouve pas. Nous lisons dans sa brochure p. 34 (il cite le Dr Vallée) : "En définitive ces dépenses relativement *faibles* seraient bien vite compensées par les bénifices réalisés par le travail des malades " !

Des qu'une maison donne satisfaction, n'est-on pas moralement certain que le contrat ne sera renouvelé ?

Les communautés religieuses n'ont-elles pas la stabilité que demande l'auteur ?

*
* *

Il faut débarrasser l'asile, des infirmes d'esprit qui ne sont pas *curables*. "Jusqu'ici, dans notre pays, l'assistance de l'idiot a été confondue avec celle de l'aliéné" Dr Vallée, R. de 1887.

Faut-il entendre aussi que les idiots et les aliénés étaient pèle-mèle dans les mêmes salles ?

M. Legendre ajoute (page 47) : " Notre étude est basée sur des rapports officiels qui constatent qu'en Europe, aux Etats-Unis et dans Ontario on a fait des progrès considérables dans cette branche de l'assistance publique, tandis que dans notre province on est encore, à peu près partout, attaché aux vieilles méthodes que tous les pays éclairés ont mises de côté l'une après l'autre. Tous les raisonnements du monde ne réussiront pas à changer ces faits, de même que toutes les récriminations ne nous empêcheront pas de faire connaître la vérité. "

Une phrase de cette portée, qu'on nous jettera peut-être un jour à la face, devait être mise dans la balance.

Nous avons un établissement pour les idiots à St-Ferdinand d'Halifax.

Le gouvernement Mercier a fait passer une loi dans le sens indiqué par l'auteur, les idiots devant être confiés à diverses communautés.

M. Legendre cite le rapport de la commission des asiles où il est dit : Le Dr Bourque de l'asile de St-Jean-de-Dieu a donné ordre de séparer complètement les idiots et les imbéciles des sujets périssables.

Est-ce après cela que M. Legendre a droit de nous gratifier d'un certificat d'ignorance et de dire " qu'à peu près partout *on est attaché* aux vieilles méthodes ? " Ce n'est pas la science qui a fait défaut ; et si on a eu la science on n'a pas pu avoir d'attachement à un système qui détruisait la science.

L'auteur ajoute, citant le rapport de la commission de 1888 : " jusqu'à présent on n'a tenu aucun compte de l'ordre du Dr Bourque, qui est resté à l'état de lettre morte."

Voilà une 2ème accusotion nettement formulée. Il faudrait ici d'autres renseignements. Il faudrait dans tous les cas un bout de critique historique, ce qui ferait voir l'exactitude du fait, s'il y a lieu, et le degré de responsabilité suivant les circonstances atténuantes ou non.

***

" Quand il est question des curables, il faut employer les méthodes qui offrent, les plus

hautes garanties ; et malheureusement, l'affermage n'entre pas dans cette catégorie." Puis citant la commission de 1888 : " ce système a été suivi un peu partout, mais aujourd'hui il est presqu'abandonné p. 51.

Quelles sont les inconvénients de ce système ? C'est un étranger qui va répondre, le Dr. Fallières.

Pourquoi courir si loin ? Pourquoi ne point parler des inconvénients qui existent chez nous, s'il y en a, au lieu d'aller à l'étranger ?

Ecoutons le Dr Fallières : " Qu'arrive-t-il en effet ? Ces maisons sont fondées dans un but de spéculation, elles entrainent des frais considérables".

Nous demandons :

Les asiles de la province de Québec ont-ils été fondés dans un but de spéculation ?

N'y a-t-il pas autre chose à dire contre le système d'affermage ?

Quand " même il n'y aurait pas d'exploitation coupable des malades, ajoute M. Dr. Fallières, on est obligé de constater qu'on est pas en mesure d'exiger de ces établissements les sacrifices nécessaires à l'amélioration des services."

Et si ces établissements voulaient les faire ces sacrifices ?

M. Legendre ajoute : "Et quand même on

écarterait, comme le dit M. de Falliéres l'hypothèse d'une exploitation coupable il n'en reste, pas moins vrai que ce mode d'assistance ne fournit point aux malades toute la somme et la qualité du traitement auxquels ils ont droit, et ne donne que le mininum des guérisons."

S'il n'y a pas d'exploitation, les malades ont nécessairement ce à quoi ils ont droit, la conclusion donc n'est pas logique.

Quand au nombre des guérisons, il n'y a pas un traitre chiffre.

Nos asiles ont-ils guéri moins d'aliénés, proportion gardée, que les asiles qui leur sont opposés. C'est ce sur quoi nous avons besoin d'être renseignés ? A-t-on peur de toucher ce côté de la question ?

Tout cela se résume en deux mots : faiblesse d'argumentation.

L'auteur se déclare pour les réligieuses comme gardiennes dans les asiles de femmes.

" Dans les asiles pour les hommes, les religieux et les laïques, suivant certaines autorités (Qui ?) donnent à peu d'exceptions près une égale satisfaction."

Plus loin (55) M. Legendre dit que les religieux et les religieuses offrent le plus de garanties et cela par ce que, dit-il, à la suite du

Dr Vallée : " Pour le soin des aliénées, il faut un tact, une patience et un désintéressement que l'on n'obtient pas toujours à prix d'argent " (56).

M. Legendre se déclare finalement en faveur du projet de l'*Etat propriétaire d'asiles* (58). " Nous comprenons, dit-il, qu'il y aurait probablement quelques frais à encourir." Ce *probablement* a dû échapper au correcteur d'épreuves.

" Mais cette dépense se ferait une fois pour toutes, et la direction des établissements possédés ou controlés par l'*Etat* ne serait pas plus coûteuse qu'elle ne l'est actuellement. "

Si nous faisions un article sur les asiles, nous en aurions long à dire ici, mais nous ne devons pas sortir de notre rôle de bibliographe.

Qu'il suffise de dire que l'auteur *affirme* ici purement et simplement, sans apporter un mot capable de donner à son avancé le mérite de la *probabilité*.

La brochure de M. Legendre a 66 pages, sur bon papier. Elle est très bien imprimée.

Cette étude qui, comme on le voit, renferme d'excellentes choses, n'est pas cependant une étude approfondie quant au point de vue qui préoccupe aujourd'hui le pays, et les députés,

pour voter un changement radical dans le système de nos asiles, ont besoin de plus amples renseignements.

Il est vrai de dire que M. Légendre n'ayant voulu que résumer les divers rapports du Dr Vallée, on ne doit point, pour être juste, trop exiger.

Les travaux du Dr Vallée et de M. Legendre ont leur valeur, mais, encore une fois, il est nécessaire que d'autres se mettent aussi à l'œuvre. F. A. B.

Le Canada au point de vue de l'Emigration, par M. Herreboudt, Bruges—1190.

Cette brochure a pour but d'éclairer les populations belges, françaises, luxembourgeoises, suisses, etc., sur les avantages que leur offre notre pays au point de vue de la colonisation.

Cet ami du Canada, où il s'est fixé avec sa famille depuis deux ans, est retourné en Belgique au printemps dernier pour y faire connaître les ressources de son pays d'adoption et fonder une société commerciale dont le but serait de coloniser la Gaspésie et d'exploiter les immences richesses naturelles de cette partie de la province de Québec.

Cette société, au capital d'un million de piastres, est aujourd'hui fondée et n'attend que la coopération du gouvernement, sous forme de construction d'un chemin de fer de colonisation dans la Gaspésie pour commencer ses opérations.

Le peuple belge est laborieux, économe, sobre, travailleur, bon catholique et le Canada-français ne peut désirer une meilleure immigration que celle qui lui viendra de ce côté.

5 déc. 1890. *L'Etendard.*

Nos Ecoles, par Napoléon Legendre — 100 pages — Darveau — Québec — 1890.

M. Legendre passe en revue l'enseignement *primaire* (écoles élémentaires, écoles modèles, académies) l'enseignement secondaire (collèges), et l'enseignement spécial (écoles normales, etc.) Il parle de l'organisation des études, des méthodes et de l'hygiène.

Il y a dans cette brochure du faux, du contestable et beaucoup de vrai.

I

L'Enseignement primaire.

Ecoles élémentaires.

Nous n'admettons pas que l'école primaire soit au Canada *obligatoire* (page 11), même

d'une façon atténuée. La raison en est que la rétribution mensuelle de 40 centins pèse sur toutes les têtes et qu'elle n'a pas, par suite, le caractère d'une pénalité. Nous tenous de fait à ce qu'il ne soit point dit que notre l'égislation est entachée de la lèpre gouvernementale qui à nom instruction élémentajre obligatoire.

L'auteur a raison de dire que le salaire des instituteurs et des institutrices n'est pas assez élevé.

La dissection de la phrase, du mot, son origine, son histoire, ses transformations successives, ses affinités, ses parentés, sont un quelque chose de trop fort pour l'intelligence bornée des enfants dans l'école primaire (17). Il faut donner peu à la fois à l'intelligence de l'enfant

Il est vrai de dire qu'il ne faut pas énseigner le français à la manière des langues mortes.

M. Legendre dit de bonnes choses sur la surcharge que l'on impose trop souvent à la mémoire, il exagère cependant en sens opposé (22). Il cite M. Jules Simon qui voudrait " que l'on cessât presqu'entièrement de faire apprendre des règles par cœur. " Il y aurait beaucoup à distinguer dans tout cela.

Ce qu'il faut donner à l'enfant ce n'est pas le meilleur *absolument* c'est le meilleur *relativement*; ce meilleur, c'est avant tout l'a. b. c., l'*élément* de chaque chose.

L'instituteur ne remplit pas une charge de l'*Etat*, il n'occupe pas un emploi de l'Etat, comme il est dit, page 26.

L'instituteur est le *suppléant* de la famille et non le *représentant de l'Etat*. La raison en est que ces instituteurs ne tiennent pas de l'Etat leur mission et leurs pouvoirs. Ceci, on ne saurait le répéter trop souvent. Soutenir le contraire est une erreur formelle.

M. Legendre dit avec raison, du bien, du *Recueil de devoirs* de M. Lippens, mais il semble croire, p. 30, que les exercices de ce genre ne sont pas en usage dans un grand nombre d'institutions. Il aurait tort de le croire.

Enseignement elementaire

Académies, Couvents

M. Legendre veut ici un enseignement *pratitique* p. 31. Nous en sommes dès que l'on s'entend sur le sens du mot *pratique*. Beaucoup de personnes ont des idées fausses sur le sens de ce mot en matière d'éducation. Plu-

sieurs veulent qu'un enfant soit un homme au sortir de l'école.

L'enseignement donne non pas le *savoir* mais le *pouvoir :* c'est la clef pour ouvrir. Enseignement n'est pas synonyme d'encyclopédie.

" Le programme de nos académies qui comprend aussi l'école modèle et l'école primaire, est rédigé avec beaucoup de soin, et l'élève qui le suit en son entier doit être apte à remplir un grand nombre d'emplois honorables," p. 31. Plusieurs songent cependant à modifier ce programme. Ne disait-on pas en chambre dernièrement qu'on enseigne beaucoup de choses inutiles dans nos écoles ?

Dieu nous garde cependant de donner tort à l'auteur. Notre programme est bon ; il peut être perfectionné, voilà tout.

Nous croyons avec l'auteur, p. 32, que certains éléments de vie publique pourraient être introduits avec fruit dans quelques classes. Pour notre part, nous enseignons l'a. b. c. de l'économie politique aux finissants du cours commercial et aux philosophes, au collège Joliette, et nous avons lieu de nous en féliciter. Il va, sans le dire, qu'il faut toujours se proportionner à l'enfant, et laisser l'accessoir au second plan. L'important n'est pas de con-

naître toutes les lois, l'important c'est d'apprendre à *obéir* à la loi !

Quant à la gymnastique, " il en faut " p. 22, mais pas trop. Plus, *un peu*, que ce que nous avons.

M. Legendre a tort lorsqu'il dit, p. 37, que dans la *plupart* des couvents le cours n'est *pas du tout* adapté au genre de vie qui attend la grande majorité des élèves. Il faudrait ici préciser.

On reproche souvent aux religieuses d'enseigner le piano à un trop grand nombre d'élèves.

Lorsque l'on veut creuser un peu, on se trouve ici en face de la volonté du *père* ou de la *mère*. Nous en savons quelque chose.

II

Enseignement secondaire

Collèges

Monsieur Legendre fait erreur lorsqu'il met le latin, p. 42, dans l'*accessoir*. Dans un cours classique, cet enseignement fait partie du *principal*. L'auteur, disons-le pour être juste, s'amende un peu p. 46. Il ne contredit pas à la conclusion qu'il tire des opinions diverses : " En somme, on semble être d'accord pour

convenir que l'étude du latin est nécessaire. "

La vérité, c'est que le grec et le latin ne sont pas encore suffisamment enseignés chez nous, et cela en plus d'un endroit. C'est surtout par cette étude que se fortifient les études *classiques*.

La méthode américaine sourit à l'auteur : " retarder de quelques années l'étude des langues mortes et la renvoyer aux classes plus avancées. " La majorité de nos professeurs ne pense pas ainsi, croyons-nous. Les classes avancées sont déjà suffisamment encombrées et supposent du reste la connaissance du latin.

Pourquoi ne rien dire de la philosophie ? Pourquoi ne formuler aucun désir sur son compte ? Voilà l'étude qui nous donnera des hommes et de la force.

Pourquoi ne pas déplorer aussi la facilité qu'ont les élèves des écoles normales de se présenter aujourd'hui à l'étude de la médecine, au détriment des fortes études classiques.

Pourquoi ne pas reprocher aux médecins de rendre facultatives au choix des aspirants deux des études suivantes : la physique, le grec, la philosophie ?

III

Enseignement special

Ecoles normales.

Ce que l'auteur dit des écoles normales est vrai à *priori*.

Quant à leur utilité pratique, tous ne sont pas d'accord. Il y a des esprits distingués des deux côtés.

M. le docteur Meilleur recommandait, dans son rapport de 1851, " de faire donner l'ensei-" gnement normal, dans nos institutions d'édu-" cations secondaire, aux personnes des deux " sexes qui serait disposées à se consacrer à " l'enseignement primaire."

Si ces institutions avaient reçu, dans ce but le *un million, cent onze mille, six cent soixante et dix* piastres($1,111,670)dépensées pour les trois écoles normales laïques de 1856 à 1880, les résultats ne serait-ils pas supérieurs ?

En 1880, 7 par cent seulement des instituteurs et des institututrices étaient sortis de ces écoles normales ; 93 par cent venaient d'ailleurs.

De 1856 à 1880, les écoles normales ayant été fréquentées par 5,784 élèves, il se trouve que le gouvernement a donné $192,00 d'aide par élève.

Dans le même espace de temps, 16 collèges

classiques et 85 autres institutions (académies surtout) ont reçu du gouvernement $801,035, 00. Ces 101 institutions ayant été fréquentées par 461,035 élèves, il se trouve que le gouvernement a donné $1.73 d'aide par élève !

Si maintenant on compare les 16 collèges classiques et les 3 écoles normales, pour la même époque, il se trouve que les écoles normales ont reçu 28 fois plus que les collèges ! ceux-ci ayant été fréquentés, de 1856 à 1880, par 50,460 élèves, et n'ayant reçu du gouvernement que $344,652,00.

Il est à noter de plus que les instituteurs sortis des écoles normales abandonnent en grand nombre, après trois ans seulement d'enseignement, pour encombrer ensuite les professions libérales.

Dieu nous garde de contester le mérite d'hommes tels que M. l'abbé Verreau, et M. l'abbé Rouleau. Ils ne sont pas en cause, c'est le système qui est en cause.

Les écoles normales ont-elles fait mieux depuis 1880 ? Nous ne sommes point prêt à le dire. Qu'on nous le fasse voir et nous serons des premiers à applaudir.

Quoi qu'il en soit, il faut des écoles normales, et d'excellentes écoles normales, et des écoles normales fréquentées.

IV

Ca et La

Que les règles de l'hygiène ne soient pas suffisamment observées (68), nous en sommes vingt fois convaincu.

Que les élèves soient parfois trop resserrés (70), la chose est possible, mais c'est au directeur de chaque établissement, règle générale, à juger de cette affaire.

Qu'il soit mal de faire baiser le plancher (75), c'est vrai dans beaucoup de cas.

Quant aux coups de férule, il importe assurément (76) qu'on n'en abuse pas ; quant à les faire disparaître *complètement*, ce ne serait pas sage. Le Saint-Esprit s'est prononcé sur cette question.

L'éducation physique laisse à désirer (78), gardons-nous cependant de soigner moins l'âme que le corps. Pas d'exagération.

Que la propreté du corps soit entretenue par l'usage des bains (81), c'est ce qu'on ne saurait trop répéter. De ce côté il y a immensément à désirer.

" Que l'on s'applique à lire et à dire " (56).

Tout le monde est d'accord sur ce point, et il y a du progrès un peu partout, pas assez cependant.

L'idée de mettre les dortoirs au rez-de-chaussée (91) n'aboutira point.

Quant à la nomination d'inspecteurs *spéciaux* chargés de visiter *fréquemment* nos pensionnats, au point de vue de la sécurité contre les incendies (p 92), il est à propos de dire que le mot *fréquemment* est de trop. Nos pensionnats ne sont pas dirigés par des enfants et les divisions ne sont pas changées tous les huit jours.

La sécurité dont il est parlé est nécessaire, mais la nomination d'inspecteurs *spéciaux* n'est pas nécessaire.

M. Legendre n'aime pas que l'on tutoie les élèves (93), il a raison.

La fin de la brochure de M. Legendre est un peu décousue.

La rédaction est excellente. M. Legendre à bonne réputation de ce côté. Ajoutons que si la certitude ne règne pas toujours dans "Nos Ecoles" toujours y règnent la bonne foi et la dignité. F. A. B.

Etudes et Récits, par P. J. Bédard, In-12 de 212 pages—50 centins— G. A. et W. Dumont, 1826 rue Ste-Catherine, Montréal—1890.

M. Bédard, voulant donner un parrain, à son petit livre. a fait appel à M. Rémi Tremblay.

Ces pièces détachées méritent considération,et le parrain,à juste titre fier de son filleul, n'a pas tort d'y voir " un esprit observateur " un fonds considérable d'érudition, de phi- " losophie chrétienne, de poésie contempla- " tive et de ce respect pour la saine morale " qui est la qualité la plus précieuse de l'é- " crivain. " Tout cela s'y trouve, assurément.

M. Bédard a fait montre d'un talent sérieux, qui commande le respect, qui justifie l'espérance des amis et qui mérite l'encouragement. Nous ne dirons pas pour cela que son livre est exempt d'imperfections. L'esprit est encore en marche vers la maturité, et des écarts d'imagination amènent quelquefois des inadvertances de pensée. Par exemple, lorsque M. Bédard écrit que " la gloire, " c'est le jugement de l'humanité sur un de ses membres," il émet une proposition évidemment contestable. Voudrait-il nommer gloire le jugement de l'humanité sur Caïn,

sur Néron, sur Caligula ? Et l'humanité n'est pas toujours unanime ni constante dans ses jugements. Elle méprise quelquefois au cours d'une époque ce qu'elle a admiré dans les âges précédents.

" De nos jours, on a donné de la gloire à " des hommes qui ne méritaient que la ré- " putation ou la célébrité. " La gloire n'est donc pas le jugement de l'humanité sur un de ses membres. Elle découle de ce jugement, lorsqu'à *bon droit* ce jugement honore l'homme qui en est l'objet, et l'impose à l'admiration.

Si la brochure de M. Bédard appelle quelques reproches, elle mérite d'autre part beaucoup de félicitations.

(*L'Association*)

*
* *

Ce livre nous plaît dans son ensemble ; ce n'est pas à dire qu'il soit parfait.

Les 32 sujets traités par l'auteur devraient être groupés, le livre aurait par là plus de corps. Il faut viser de bonne heure à cet esprit de synthèse qui est le véritable esprit philosophique, parcequ'il saisit ce qu'il y a de commun dans les idées diverses.

Certains sujets ne sont pas assez développés; d'autres ne sont pas assez approfondis, plus

particulièrement l'étude sur la révolution française.

L'auteur a beaucoup lu et il a su lire, on en a une preuve frappante dans ce qu'il nous dit de la littérature au XIVe, au XVe, au XVIe, au XVIIe siècle.

Certains articles peu étendus sont trop écrasés par leur titre.

M. Bédard écrit avec une facilité et une correction qui sont certainement au-dessus de la moyenne.

Les passions littéraires chez lui sont tranquilles et l'enthousiasme est pondéré. Il doit cultiver son penchant pour les études sérieuses. Il doit se livrer à des études philosophiques suivies, à cette condition nous lui promettons l'originalité souvent et le succès dans la majorité des cas.

L'auteur de *Etudes et Récits* a des principes et il n'a pas honte d'en faire parade.

Somme toute son livre nous donne des espérance et nous rappelle dans une mesure ce que nous espérions de Chs.Ducharme à la lecture de *Ris et Croquis*, bien que le genre soit différent : Chs Ducharme était fait pour la guerre, M. Bédard est fait pour la paix.

On fera donc bon accueil au livre de M. Bédard. Nous le recommandons aux maisons

d'éducation comme livre de récompense.

On ne lira pas sans profit les appréciations données de ETUDES ET RÉCITS, par Rodolphe Brunet (MONDE ILLUSTRÉ, 6 décembre 1890), et par Jules St-Elme dans l'ETUDIANT de janvier 1891. F. A. B.

***

(*Le Monde*)

Quand une lecture vous élève l'esprit, a dit excellemment La Bruyère, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon.

Cette pensée, qui doit être une règle absolue pour les critiques, m'est revenue en mémoire en lisant *Etudes et Récits*.

Il peut y avoir dans l'ouvrage du jeune auteur, quelques digressions nuisant à des sujets plus poétiques, plus agréables à lire et qui retardent l'explorateur dans les récits entrevus ; il peut y avoir même des hors d'œuvre, des divisions peu tranchées ; les sujets vus trop de profil peuvent, parfois, manquer d'ampleur, mais tout ce qu'on y lit vous instruit et surtout vous élève l'esprit et suscite les sentiments généreux.

Tout, dans ce volume que j'ai eu un extrême plaisir à lire, est vibrant et la pensée virile ou grâcieuse, est nettement exprimée. Voilà ce que je loue hautement dans l'ouvrage de M. P. J. Bédard.

Il y a, d'un bout à l'autre d'*Etudes et Récits*, une certaine grâce, une légèreté d'allure, une façon de pensée capricieuse et paradoxale qui dénotent chez l'auteur le poète et l'écrivain de race.

Dans certaines parties, *Mon Pays, L'Amitié, la Musique et la Poésie*, et surtout dans *Elle et Lui*, on peut dire que c'est un livre d'âne. Il s'ancre en nous, et son charme est tel, à ce petit livre, qu'on le reprend, après l'avoir lu, pour le relire.

C'est plutôt un album qu'un livre, à vrai dire,un album dont la rêverie d'un charmant écrivain tourne les feuilles ; c'est un appel, sans ordre, à des souvenirs qui s'en viennent vers vous, un à un, évoqués par l'histoire de la patrie ; ce sont enfin les méandres d'une âme qui s'est repliée sur elle-même, dans les mélancolies du passé.

J'aurais voulu que dans l'*Amitié*, M. P. J. Bédard creusât un peu plus son sujet.

Dans *Musique et Poésie* on ne lira pas sans plaisir les pages consacrées au *Rôle de la*

Poésie ; c'est peut-être là ce qu'il y a de plus complet, de mieux étudié dans l'ouvrage où, pourtant, les belles choses ne manquent point.

Le parallèle entre *Homère et Virgile* est fort bien fait et très bien pensé. Il prouve que l'auteur a soigné ses études classiques.

Quel que soit celui qui lira *Etudes et Récits*, savant ou ignorant, il finira par y prendre goût et il dira ce que l'auteur aurait pu dire de Virgile ou d'Homère : " C'est un compagnon dont on a grand peine à se séparer ! "

J.-B. DE LORDES.

Resterons-nous Français ? par M. Faucher de St. Maurice. — Québec — 1890.

Le nom de l'auteur, déjà si avantageusement connu du public qui aime à lire, le sujet plein d'actualité qu'il traite, sont autant de motifs qui nous ont poussé à parcourir d'un bout à l'autre ce nouveau volume.

Nous n'avons certainement pas perdu notre temps. Dans la première partie de son ouvrage, M. Faucher de St Maurice s'occupe de la langue française. Il nous la montre, depuis son implantation sur le continent américain, en lutte à toutes les haines et à toutes les atta-

ques. Elle y est restée ce qu'elle est encore aujourd'hui " l'interprète le plus habile de l'esprit et de la pensée humaine."

Avec la seconde partie, nous rajeunissons de vingt ans, c'est beaucoup pour quelques-uns, aussi les jeunes ne liront-ils pas sans une profonde émotion ces pages qui retracent les évènements de 1870-71. Elles sont pleines de la France, ces pages, et à chaque mot, à chaque phrase, on sent que l'auteur témoin oculaire de ce qu'il raconte, veut faire passer dans l'esprit de ses lecteurs un peu de l'amour qui l'anime pour la mère-patrie, un peu du désespoir qui assombrissait les Canadiens quand ils apprenaient une nouvelle défaite de l'armée française.

Voilà vingt ans que ces évènements là ont ont eu lieu. Il est bon de ne pas en perdre le souvenir. Aussi M. Faucher de St. Maurice a-t-il fait une bonne œuvre en ressemblant dans quelques pages des documents aussi importants.

Ce n'est peut-être pas sans intention qu'il a mis côte à côte, dans son ouvrage, le récit de la guerre faite à la langue française au Canada et celui des sympathies rencontrées en ce pays par la France dans une année de terribles épreuves. Ces deux études se tiennent en effet par plus d'un point, elles se complèrent l'une

par l'autre et font le plus grand honneur à leur auteur.

Le Courrier de St-Hyacinthe.

***

On fera bien de consulter sur cette brochure : Le " National," nov., 1890, article étendu, de M. P. M. Sauvalle ; La VÉRITÉ, 31 octobre 1890 ; La PRESSE hebdomadaire, 13 octobre 1890, article de J. Ansermoz ; Le MONDE ILLUSTRÉ, 18 oct., 1890, article de Léon Ledieu; La PRESSE heb., 13 nov. 1890.

Rapport du Surintendant de l'instruction publique de la province Québec — pour 1889-90.

Nous extrayons de ce rapport les statistiques suivantes, qui ne manquent pas d'intérêt pour ceux qui suivent de près le mouvement de l'éducation dans notre pays. Voici le nombre de nos écoles dans toute la province :

Ecoles élémentaires	4859
Ecoles modèles	481
Académies	164
Ecoles normales	3
Collèges classiques catholiques	17
Collèges protestants	6
Universités	4

Ecoles des sourds-muets et des aveugles.	5
Ecoles des arts et manufactures.....	10
Total.....	5549

Le rapport nous donne ensuite le nombre des élèves qui fréquentent ces écoles :

Ecoles élémentaires, élèves catholiques.....	154,949
Ecoles élémentaires, élèves protestants.....	25,999
Ecoles modèles, élèves catholiques	46,217
" " " protestants	3,415
Académies, élèves catholiques.....	25,233
" " " protestants	4,955
Ecoles normales, élèves catholiques	194
" " " protestants	86
Collèges, élèves catholiques.....	4,590
" " " protestants	250
Universités, élèves catholiques	660
" " " protestants	844
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, élèves catholiques.....	447
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, élèves protestants.....	42
Ecoles des arts et manufactures, élèves.....	1,223
Total.....	269,104

Nous comptons 9,238 professeurs pour toutes ces institutions.

Combien nous coûte l'instruction publique dans cette province ? Le rapport du Surintendant nous renseigne suffisamment sur ce sujet.

Les subventions ordinaires et spéciales payées par le gouvernement ont atteint le chiffre de $386,835. Si l'on ajoute à cela les sommes votées pour venir en aide aux institutions littéraires et scientifiques, $19,650, on arrive à un total de $406,485 votées par la législature pour l'instruction publique.

A ces subventions du gouvernement il faut encore ajouter les sommes payées par les contribuables et qui se répartissent comme suit :

Taxes annuelles	$815,313.00
Taxes spéciales.....	87,495.00
Rétributions mensuelles.....	244,972.00
Sommes dépensées par les institutions d'éducation supérieure.....	1,292,617.00

En réunissant toutes ces sommes, on constate une dépense totale de $2,846,882 pour les fins de l'éducation.

Le Surintendant termine ses considérations générales par l'invitation suivante :

Le succès marqué obtenu par votre exposition scolaire à Londres, en 1886, malgré le temps très limité qui avait été donné aux

membres de la commission chargée de la préparer, engageront peut-être votre gouvernement à prendre part au grand concours international scolaire qui fera certainement partie de l'exposition qui doit se tenir à Chicago au printemps de 1892. *Le Canadien.*

Pages d'Histoire du Canada, par Benjamin Sulte, 480 pages — $1.00 — Chez Granger Frères, libraires, éditeurs, Montréal—1890.

Cette fois M. Sulte ne nous donne pas une histoire suivie mais bien plutôt une mozaïque composée de différents points d'histoire ; et lorsque ces trois ou quatre volumes auront paru ils formeront une petite bibliothèque facile à consulter puisqu'il y a un index alphabétique attaché à chaque volume.

J'ouvre cet index au mot *Influenza* lequel me renvoye à la page 418, où je lis qu'en 1807 l'influenza exerce des ravages parmi nous durant tout l'été — ce qui montre que cette maladie n'est pas, comme on le croit généralement, une épidémie particulière à la saison d'hiver. La même chose avait eu lieu en Europe et en Amérique, durant les années 1727, 1732, 1764, 1867, et chaque fois le nombre des décès a été très grand.

Avez vous jamais entendu parler du marquis de Miscou ? Quant à moi je n'ai vu son nom nulle part parmi la noblesse du Canada Il y a toute une histoire sur son compte.

Mais à part ces bagatelles, le livre est rempli de bonnes études sur le golfe Saint Laurent, les premiers seigneurs du Canada, les chevaliers de Malte, le combat du Long-Sault, les anciennes industries, nos découvreurs etc. —et le tout est écrit d'un style qui se fait lire car il est vif, direct et chaleureux.

Citons un passage au hasard :

" 1632 s'ouvrit sans règlement de comptes entre les deux couronnes. Il fallut attendre au 29 mars pour voir signer le traité de Saint Germain-en-Laye qui fit cesser toutes les difficultés Le 13 juillet suivant, Thomas Kertk rendit le poste de Québec à Emeric de Caen, et partit emportant une riche cargaison de fourrures ; les années 1629-32 lui en avaient procurées pour des sommes énormes. Les cent associés envoyèrent en 1632, quelques colons, ce qui donna l'espoir que la culture de la terre allait enfin recevoir sa part d'attention. Au lieu de se concentrer uniquement dans le golfe, l'activité des Français devait se répandre sur le continent et réaliser le rêve du fondateur de Québec, car celui-ci n'est grand dans l'histoire

que par les projets qu'il a conçus, sans pouvoir exécuter lui-même. Tout se liguait contre la réalisation de ses plans. Nous ne lui attribuons pas la gloire d'avoir construit la ville de Québec, puisqu'elle n'était encore qu'une bicoquo l'année de son décès, mais c'est lui qui a rédigé, avec un esprit pratique extraordinaire, ces rapports volumineux où il enseigne comment il faut s'y prendre pour fonder une colonie durable, une Nouvelle France. Quelle joie ne devait-il pas ressentir lorsqu'il remit le pied à Québec en 1633 ! Lui qui avait déjà parcouru le territoire de nos deux grandes provinces centrales et de plus l'Acadie, comme il devait être heureux de voir que ces vastes domaines allaient se trouver entre les mains de ses compatriotes. N'aurait-il pas pu s'écrier alors avec le héros légendaire :

L'avenir ! L'avenir, l'avenir est à moi.

Malheureusement, des circonstances multiples entravèrent son action. Les guerres que soutenait continuellement la France, un penchant nouveau chez les armateurs à se porter vers l'Amérique Centrale, la mort de Champlain (1635) et les guerres des Iroquois qui suivirent bientôt, tout se conjura pour paralyser le développement du Canada. A Port-Royal en Acadie, même état de choses ; Razilly n'eut pas

assez de secours ni assez de temps à sa disposition pour exécuter l'œuvre qu'il avait préparée ; il mourut, lui aussi, laissant des petits groupes français, isolés les uns des autres, végétant, peu rassurés et nullement aidés dans leurs entreprises. Ils se maintinrent néanmoins dans ces vastes contrées, et posèrent avec patience et longueur de temps les assises d'un empire français dont Colbert comprit la valeur en 1663."

Voici maintenant, racontées en peu de mots les aventures de l'un des interprètes de Champlain :

" Etienne Brulé accompagna Champlain au lac Huron en 1615. Tous deux se séparèrent au lac Ontario et chez les Iroquois, vers Syracuse, Etat de New-York aujourd'hui ; Brulé pour explorer les territoires alors inconnus que nous nommons la Pennsylvanie.

Il y rencontra principalement des tribus des Andastes, peuple qui parlait la langue huronne-iroquoise. Après avoir suivi le cours de la Susquehanna jusqu'à la mer, il revint par le pays des Iroquois, Tsonnantouans, aux environs de la ville de Buffalo aujourd'hui, et tomba aux mains de ces barbares, qui lui arrachèrent les ongles et lui promenèrent des tisons enflammés sur le corps, mais sans parvenir à

vaincre son audace, tant et si bien qu'ils finirent par en avoir peur et le libérèrent dans l'espoir de s'en faire un allié. Notre interprète découvreur, plus courageux que Stanley et Brazza, retourna au lac Simcoe, puis à la baie Georgienne et ne revit Québec qu'en 1618 où il raconta ses aventures à Champlain. Il avait accompli seul et sans autres ressources que son intelligence et son courage, une découverte qui suffirait pour immortaliser le nom d'un homme—mais, le seul souvenir que l'histoire ait conservé de lui c'est que le pauvre Brulé fut rebrûlé pour la dernière fois vers 1634 au pays des Hurons."

Juifs et Chrétiens, Un vieux livre et un vieux fusil, Les anciennes horloges, et plusieurs autres chapitres, son des recueils de faits intéressants que tout le monde voudra lire. Des notes sur La Verendrye, un article sur l'intendant Bégon, des observations sur l'histoire de Lachine, l'exeman des papiers du conseil souverain, sont autant de sujets que l'auteur traite d'affection et avec l'entrain qu'on lui connait.

Lisez seulement son chapitre intitulé *Les Histoires du Canada* et vous serez désireux de voir le reste du volume.

DE LÈRY MACDONALD.

***

Ce nouveau volume de M Sulte n'a pas soulevé de critiques amères. 500 exemplaires ont été écoulés en très peu de temps : c'est chez nous un succès de librairie. Cet ouvrage mérite de fait la considération des amis de l'histoire du Canada. C'est écrit avec facilité, si l'on veut, mais cette facilite, l'auteur la doit à la connaissance de son sujet, il la doit non à des recherches patientes, mais à l'attention, nous dirons, comparative.

M. Sulte ne se tue pas à chercher telle ou telle chose. Il lit beaucoup. En lisant, il rapporte ce qu'il apprend à ce qu'il sait déjà ; il note ; et lorsqu'il en possède suffisamment sur un point, il fait son article. Cet article lui-même s'augmente, disons mieux, s'enrichit à son tour, à la suite de nouvelles lectures.

Pour suivre cette méthode il faut ne pas avoir besoin de sa plume pour vivre. Il n'en reste pas moins que c'est une excellente méthode.

Bien que " *Pages d'histoire du Canada* " soit une série d'articles distincts, ce n'est pas une série d'articles disparates.

L'auteur nous fait tout d'abord connaître les " *Histoires du Canada,* " c'est une clef qui devrait être dans les mains de tous.

Puis il nous parle d'*Hochelaga,* de la *Petite Hermine,* ce qui nous porte aux premiers temps du Canada. Une carte du Canada *ancien,*

trouve ici naturellement sa place, ce qui nous fait faire connaissance avec un récent ouvrage trop peu connu : " *Les Découvreurs français,*" du XIVe au XVIe siècle, par Paul Gaffarel.

Fait suite ce qu'on peut appeler l'*histoire du golfe St-Laurent.*

M. Murray auteur de *Lake Champlain and its shores* reçoit une leçon qui paraît méritée. Puis il s'agit des *interprètes de Champlain.* des *Premiers seigneurs du Canada,* d'un contrat de mariage *le plus ancien* dont il est fait mention.

Habitants versus hivernants définit la signification exacte de vieux mots qui ne doivent pas être confondus.

La légende des Chevaliers de Malte au Canada se rapporte au commencement de la colonie, M. Sulte en parle au long, et en habile critique.

Les autres études sont :

Portneuf et le Cap-à-l'arbre,
Le siège du Long-Sault,
L'expédition de 1666,
Lachine,
Conseil souverain.
Examen critique du 1er *vol.* "*Documents historiques* " publiés en 1883-85..
Famille de St-Ours,
Pecaudy de Contrecœur,
La Vérendrye,
La France et le Canada.

Il y a d'excellentes choses dans cette dernière étude ; notre manière de voir diffère cependant un peu de celle de l'auteur quant au *degré d'influence* bienfaisante de la vieille France sur le Canada.

Nous sommes à la page 374. L'ensemble des articles de M. Sulte constitue donc, à sa manière, une *histoire du Canada* sons la domination française.

Les articles qui suivent ne sont pas autant en relations : *Cantons de l'Est ; Vieilles horloges ; Les centenaires ; Juifs et Chrétéens ; Un vieux livre et un vieux fusil ; De Terreneuve aux Montaynes Rocheuses ; Bégon ; Les miettes de l'histoire* (poésie.)

On lit ce livre avec plaisir. Le style est bon sans recherche ; le ton gai, l'expression vive, la phrase alerte. La partie typographique est soignée. Bon livre de prix. F. A. B.

Rapport annuel du surintendant de l'aqueduc de Montréal pour 1889.

Les spécialistes liront cette brochure avec plaisir, car elle est faite selon toutes les données de la science. Les analyses de l'eau que l'on boit à Montréal, par M. C. A. Pfister, ne manquent pas d'intérêt. F. A. B.

Recueil de Prières en langue micmacque, par Mgr Chs Guay. — Protonotaire Apostolique ad instar. — Ancien missionnaire des sauvages Micmacs à Ste-Anne de Ristigouche.

Nous accusons réception de ce recueil et nous offrons nos plus sincères remerciements à l'auteur de ce gracieux envoi.

Les charmes de la langue micmacque nous sont absolument inconnus, et pour présenter au public ce nouvel ouvrage nous nous permettons seulement de reproduire les quelques lignes de préface signées par l'auteur, et qui en accusent tout le mérite :

" En entreprenant la publication de ce petit Recueil de Prières, mon unique but est de procurer la gloire de Dieu, afin que ces pauvres sauvages de Ste-Anne de Ristigouche continuent à prier le Seigneur dans leur belle langue micmacque.

" Que l'on fasse les plus grands efforts pour qu'ils conservent leur langue, si l'on veut les conserver dans la foi catholique.

Je prie le Seigneur de bénir ce modeste travail." *La Justice.*

Les Grands Drames, par le juge A.-B. Routhier — 1ère série, 448 pages $7.00 la douzaine — Beauchemin — Montréal — 1890.

" C'est une étude profonde et pleine d'intérêt des grands dramatistes du monde, et les chefs-d'œuvre du théâtre y sont appréciés au triple point de vue littéraire, moral et religieux.

Le livre s'adresse à tous, à la jeunesse comme à l'âge mûr, aux lettrés comme à ceux qui ne le sont pas, et il est à la fois, curieux, émouvant et varié.

Original, sans bizarrerie, élégant sans recherche, penseur sans pose, moraliste sans exagération, l'auteur amuse, corrige, élève et instruit, provoquant tour à tour le rire et l'émotion, la critique et l'enthousiasme.

La Presse.

***

Bien que la couverture de ce volume porte au recto 1889, il n'a vu cependant le jour qu'en 1890.

C'est un ouvrage qui mérite l'attention du public lettré et même non lettré. Les amis du beau jouiront dans cette lecture ; quant aux autres ils s'instruiront et concevront quelqu'amour pour le beau.

Voici la table des matières, dans toute sa simplicité :

AU LECTEUR..... 5
ESCHYLE — *Prométhée*..... 7

SOPHOCLE — *Œdipe* 53
SHAKESPEARE — *Macbeth* 99
GŒTHE — *Faust* 165
CORNEILLE 235
Le Cid 248
Horace 273
Cinna 286
Polyeucte 303
RACINE 329
Andromaque 336
Iphigénie 352
Athalie 369
VICTOR HUGO 391
Hernani 414
Marion de Lorme 436
Le roi s'amuse 440

L'étude sur le *Prométhée* d'Eschyle est de la haute apologétique chrétienne. Tout en faisant ressortir le génie collossal du poète grec, l'auteur nous fait voir, 500 ans avant Notre-Seigneur, une image de celui dont Tertullien a pu dire : " Voilà le vrai Prométhée. " L'écrivain se trouve en face des grandes traditions ; il croit entendre le roi prophète décrivant à l'avance les traits de l'envoyé céleste.

Une lecture de ce genre est propre à faire grand bien aux esprits revêches qui n'ont de foi que ce qu'il faut pour ne pas être infidèles.

Les âmes éclairées verront là que le paganisme ne fut pas privé de toute lumière ; elles en béniront Dieu, car ces pâles reflets unis à

l'observation de la loi naturelle ont pu produire des effets qui seront peut-être pour nous, dans l'autre monde, un grand sujet de surprise.

Dans l'*Œdipe* de Sophocle, nous respirons encore dans une atmosphère qu'une révélation véritable a peuplé d'ombres grandes et mystérieuses. Prométhée, coupable, attend sa délivrance, Œdipe est un pécheur réhabilité, c'est la différence.

M. le juge Routhier nous rappelle ici, par l'ampleur du style et par le ton éleve de l'appréciation, un grand magistrat, et un grand homme de bien, Auguste Nicolas, auteur des *Etudes philosophiques sur le christianisme.*

Avant de parler de Shakespeare, l'auteur jette un coup d'œil sur la renaissance.

Le poète anglais paraît magnifiquement drapé ; si sa grandeur nous éblouit, l'extraordinaire abondance de l'auteur nous frappe aussi : quelle variété de couleurs, quelle richesse d'expressions.

Si l'auteur se plaît dans l'analyse littéraire, il ne s'applique pas moins à l'analyse psychologique et morale, plus particulièrement dans son appréciation de Gœthe.

Ce n'est pas sans une certaine terreur qu'on

le suit dans la considération de ces sommets intellectuels qui, si rapprochés du ciel sont si loin de Dieu !

Corneille et Racine sont l'objet d'études qui si elles sont longues par le nombre de pages sont courtes par l'intérêt qu'elles commandent. C'est une analyse littéraire très alerte, accompagnée de quelques-unes des plus belles pages des deux grands classiques du XVIIe siècle.

Victor Hugo nous apparaît ensuite avec sa sublimité et ses énormités, avec ses chefs-d'œuvre et avec ses monstres. L'auteur rend justice au génie, mais il flagelle impitoyablement l'utopiste révolutionnaire et le chef d'école antisocialiste.

En résumé : ce livre du juge Routhier est grand et par l'idée et par la forme.

Nous attendons une nouvelle série.

F. A. B.

Canadiana. Nous avons reçu une brochure intitulée *Canadiana* publiée par M. W. J. White, président de la Société Historique de Montréal. Cette brochure renferme plusieurs sujets importants, entre autres : Le mouvement littérai-

e en Canada jusqu'à 1841, par Mlle Blanche L. Macdonell ; Le Tour de Trafalgar, par l'éditeur ; Le Canal Lachine sous le régime farnçais par M. Robert C. Douglass, et un épisode de la révolte de 1837-38 par M. W. D. Ligthall. Toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire de notre pays trouveront dans cet ouvrage des renseignements précieux et propres à jeter de la lumière sur des points qui étaient restés obscurs jusqu'à ce jour. Nous en conseillons la lecture à tous ceux qui ont à cœur de connaître les évènements que renferme notre histoire politique et littéraire.

LE CULTIVATEUR.

5 avril 1890.

Récits de voyages, par Arthur Buies — In-12 de 271 pages — Darveau — Québec — 1890.

Cet ouvrage comprend trois parties distinctes: *Sur le grands lacs. — A travers les Laurentides. — Promenade dans le vieux Québec.*

On ne se trouve pas tout à coup sur les grands lacs : les voyages ont leur préface. L'auteur part du Coteau-du-Lac, vrai point de départ pour les pays d'*en haut.* Il traverse le lac Saint François, s'arrête à Cornwall, parle

de Prescott, dit un mot de Brockville, décrit le passage à travers les Mille-Iles. Alexandria Bay, sur la rive américaine en présence des Mille-Iles n'est pas oubliée. Un chapitre sur Kingston, puis le lac Ontario, avec Cobourg et Port Hope. Toronto est l'objet du chapitre IV. Suivent quelques mots sur la baie Georgienne et sur le territoire du Muskoka. Nous voilà bientôt sur le lac Huron ; la grande île Manitouline attire l'attention : elle n'est pas solitaire, en ces eaux, puisque le long des rivages de la baie Georgienne et du nord du lac Huron on a compté 27,000 îles ! Quelques détails sur le sault Sainte Marie, puis le lac *Supérieur* ! celui qui ne le cède qu'à l'océan ! ! L'auteur passe au large de la baie Michipicoten.

" Quelques heures après nous arrivons à " Otter Cove " (Anse à la Loutre). Nous y entrons ; nous pénétrons dans cette brèche profonde faite aux masses de granit qui étagent leurs lourds et formidables entassements sur toute la côte nord du grand lac. Depuis que cette terrible blessure a été pratiquée dans ses flancs, la muraille de rochers qui surplombe le lac a eu le temps de se couvrir d'une nouvelle couronne de pins, d'épinettes et de mélèzes qui glissent comme une cascade de sourcils, jusqu'au bas des pentes, le long des arêtes et des parois des rocs, et vont s'éparpiller en petits groupes perdus dans les mille anfractuosités et déchirures de la côte. Cette côte est toujours

frémissante d'échos. Tantôt c'est le tonnerre qui promène ses roulements, comme un galop de chevaux aériens, dans les gorges et sur les cîmes retentissantes ; tantôt c'est la tempête qui précipite les flots du lac sur ce rivage d'airain, où ils se brisent en jetant dans l'air une écume furieuse ; et tantôt le vent apaisé balance les têtes des arbres, dont la longue ondulation rappelle le bruit sourd d'une houle profonde et lointaine."

Après un compliment aux truites du lac Nepigon, notre voyageur entre dans la baie du Tonnerre au fond de laquelle se dessine Port Arthur. Au-delà c'est le grand Nord-Ouest canadien.

Tout cela se lit avec une jouissance considérable. M. Buies est un grand peintre de la nature. La Providence lui a donné ample provision d'images et de couleurs. Les descriptions sont ravissantes. Nous observerons cependant que l'idée de la divinité ne se reflète point assez dans ces grands tableaux ; aussi, dans plus d'une circonstance, l'auteur voltige plus qu'il ne vole. N'est-il permis de se demander s'il n'y a pas de loin en loin quelques teintes de faux brillant ? C'est si peu que chez un autre il n'en faudrait point parler. Chez notre grand portraitiste cependant nous voulons de ce côté la perfection.

Ce que nous admirons dans le genre de M. Buies c'est la facilité avec laquelle il donne une âme et un corps à la nature, il fait vivre et se mouvoir ce qu'il décrit, et cela sans le moindre effort.

Dans *à travers les Laurentides*, c'est le nord de Québec, le lac St-Jean, et le St-Maurice, qui attirent particulièrement l'attention de l'écrivain. Le genre ici diffère un peu. Le style est plus familier, les détails plus nombreux, le sentiment patriotique plus souvent affirmé. M. Buies est un grand patriote, un grand ami de l'expansion des Canadiens-français. Aussi applaudit-il avec éclat toutes les fois qu'il *constate* quelque part un progrès. De jolies descriptions trouvent à propos leur place.

Ce travail ainsi que celui sur les grands lacs constituent une géographie historique et descriptive des plus littéraires.

Il y aurait un parallèle à faire entre M. Buies et M. Routhier, à certains points de vue du moins. Nous n'entreprendrons pas aujourd'hui ce rapprochement. Nous nous contenterons de dire que M. Buies arrive en général à l'idée par l'image tandis que le juge Routhier semble arriver plus souvent à l'image par l'idée. La puissance d'idées est très considérable chez

l'auteur des *Grands Drames*, la puissance d'images est extraordinaire chez M. Buies. S'il y a plus de peinture *à l'huile* chez le juge Routhier, il y a plus grande effloraison de dêssins chez l'auteur de *Récits et voyages*.

La *Promenade dans le vieux Québec* nous dit des choses connues sans doute, mais sous une idée d'ensemble qui donne au récit de l'intérêt.

L'histoire des vieilles *choses* de Québec est par elle-même pleine de charmes. Les réflexions originales de l'auteur ne rendent ces pages que plus attrayantes.

Nous n'avons rien dit de la correction du langage et de la propriété des termes. M Buies est sous ce double rapport l'un de nos écrivains les plus remarquables. Quant à la partie typographique, elle fait honneur à la maison Darveau.

F. A. B.

Les Bibliothèques populaires, par Eugène Rouillard — In-12 de 62 pages — Demers — Québec — 1890.

M. Rouillard a fait une étude élaborée,

aussi son travail a de la valeur. Il désire que l'ouvrier lise, que l'on mette pour cela à sa disposition des salles et des bibliothèques. Il apporte de bonnes raisons et il cite de beaux exemples, aux Etats-Unis surtout. Il constate qu'on ne lit pas beaucoup au Canada ; nous croyons que la lecture est un peu plus répandue cependant qu'il ne le croit. Dieu sait ce qu'il se lit de feuilletons. Avouons que ce n'est pas la lecture utile, dans le sens de M. Rouillard. Nous reprocherons à l'auteur de ne rien dire de nos bibliotèques paroissiales ; il y en a des centaines, croyons-nous, dans la province de Québec, et ces bibliothèque ont fait du bien. La bibliotèque du Cabinet de Lecture, de Montréal, a fait aussi grand bien.

Nous tenons comme l'auteur à ce que l'on fonde des bibliothèques, mais à une condition, c'est que chaque volume devra recevoir l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Les bibliothèques purements laïques nous font peur. Le livre sauve ou damne, il emporte donc que la bibliothèque ne devienne pas une chaire de pestilence. Pas de biblioque laïque, si l'autorité ecclésiastique n'a pas la liberté d'en faire sortir les livres qu'elle trouvera bon d'en exclure.

Quant à taxer les électeurs municipaux pour l'établissement de bibliothèques municipales (page 48 de la brochure) cela ne nous sourrit guère.

Dans tous les cas, nous serons toujours des premiers a travailler à la fondation de bibliothèques qui seront des écoles de moralisation et de saine instruction. M. Rouillard a bien fait d'étudier cette importante question.

Il y a dans sa brochure du soin et de la méthode.

Il est à propos d'ajouter ici qu'à la dernière session, le gouvernement de Québec (bill de l'hon. M. Langelier) a fait adopter le projet de loi qui donne aux conseils *municipaux* des villes et des campagnes le pouvoir d'accorder des dons en argent pour la création de bibliothèques publiques.

Cette mesure est-elle bonne ?

Avant cette loi, le code pourvoyait à la création de bibliothèques publiques — voir les articles 2236 et 2237 des statuts revisés de la province.

Jusqu'à présent ce sont les municipalités scolaires qui ont eu le droit d'établir les susdites bibliothèques, de plus, les bibliothè-

ques fondées par les municipalités scolaires sont, de droit, soumises à l'inspection et au règlement du comité catholique de l'instruction publique.

Par la nouvelle loi, les bibliothèques publiques ne sont elles pas soustraites à l'inspection du comité catholique ?

Progresser, c'est beau, mais le progrès ne consiste pas nécessairement à faire du nouveau ; on opère le progrès en rendant meilleur ce qui est bon déjà. Cette dernière méthode est la plus sure, autrement on est toujours à faire des expériences, ce qui est une perte de temps et souvent une perte d'argent, sans compter les brèches que l'on faits parfois aux principes.

Nous trouvons dans le *Monde* de Montréal un article que nous n'avions pas lu avant de faire le nôtre.

F. A. B.

M. Eugène Rouillard, de l'*Evénément*, vient de publier une étude remarquable sur la question de l'œuvre des bibliothèques libres.

L'auteur est favorable à une législation qui permettrait le prélèvement d'une taxe pour la création et le maintien de bibliothèques publiques dans tous les principaux centres de la province

Cette question est des plus difficiles et des plus importantes.

Ce n'est pas tant le montant de la taxe qu'il faudrait payer qu'il importe de déterminer, mais c'est la bonne et sure direction de l'œuvre elle-même qu'il faut trouver, donner et assurer. Ce n'est pas tout de monter des rayons de bibliothèque, il faut surtout les remplir de bons livres. Car si la lecture des bons livres fait du bien, les mauvaises lectures sont la cause de maux incalculables dans la société.

Comment en arriverons-nous à exercer le contrôle nécessaire sur l'achat, la moralité des livres, et leur mise en circulation, dans ces bibliothèques publiques, M. Rouillard ne nous le dit pas. Ce point est important

Ici à Montréal, nous avons eu autrefois la bibliothèque libre de l'*Institut Canadien.* Pendant quelques années, on a pu assez aisement contrôler la distribution des livres, mais cette direction a été de courte durée. Voltaire et tous les écrivains de son école ont vite obtenu une place dans cette bibliothèque ; une place aussi pour Eugène Sue ; un rayon pour les folies indécentes de Paul de Kock, les blasphèmes de Renan, les immoralités de Dumas —et un beau jour, notre jeunesse de Montréal

se vit au milieu de tous ces livres immoraux.

Les bibliothèques publiques, pour être utiles demandent un contrôle absolu de la part de ceux qui ont reçu la mission de veiller sur les âmes, d'enseigner les âmes et de les conduire au bonheur céleste. Autrement elles joueront dans la société le rôle des écoles libres.

Le Monde.

Six moix dans les montagnes rocheuses : Colorado — Utah — Nouveau-Mexique. par H. Beaugrand, ouvrage accompagné de nombreuses illustrations hors texte, avec préface de Louis Fréchette. In 8o de 324 pages. — Granger, 1699, rue Notre-Dame, Montréal—1890.

Cet ouvrage vaut la peine d'être lu. Il est le fruit d'un voyage de santé fait dans le Colorado, l'Utah et le Nouveau-Mexique pendant l'automne et l'hiver de 1889-90.

Il s'agit d'un pays peu connu. L'auteur fait une description, non brodée, semble-t-il, de tout ce qu'il a vu.

Course de Montréal à Chicago. Il compare la manière ancienne de voyager à la nouvelle. Aperçu général du Colorado, de l'Utah et du Nouveau-Mexique.

Historique de Denver : c'est le centre de ses opérations. Il appuie assez longuement sur les écoles publiques de cette capitale du Colorado. L'instruction y est gratuite et obligatoire ; cela peut être beau de prime abord, mais en thèse générale, c'est un malheur : ce n'est pas le temps de le démontrer. Qant à l'installation dans chaque classe des pots de fleurs naturelles qui servent à orner les chambres et à donner des leçons graduées de botanique pratique à tous les élèves, ainsi qu'a l'installation de salles de bain, nous admirons comme M. Beaugrand.

Colorado Springs : l'auteur le recommande aux personnes qui souffrent de la poitrine et des voies respiratoires, pourvu qu'on n'y aille pas trop tard.

Détails intéressants sur Manitou ses grottes, le *jardin des dieux*—sur les chiens de prairie,—sur Pueblo et Trinitad

M. Beaugrand constate de *visu* que les montagnes rocheuses sont, non pas une chaîne de montagnes, mais un océan de montagnes.

Durango, Silverton, Ouray, passent sous les yeux. C'est un pays d'or et d'argent.

La découverte du Nouveau-Mexique nous

met en présence de Vaca, des missionnaires et de Coronado, compagnon de Cortez.

Santa-Fé, capitale du Nouveau-Mexique.

A Santa-Fé, on voit un prêtre au nombre des cicerone de M. Beaugrand. Il nous dit ici : " Le saint père Pie IX a érigé Santa-Fé en diocèse comprenant le territoire du Nouveau-Mexique avec les évêchés du Colorado et de l'Arizona comme suffragants ; et le premier archevêque Mgr. Lamy reçut le pallium, le 16 juin 1875.

Nombreux détails sur les 10,000 Indiens du pays et sur leurs *pueblos* (communes). Ils sont en grande partie catholiques. Il y a chez eux la confrérie des *pénitentes* dont les membres se livrent durant la semaine sainte à des pénitences dont l'autorité religieuse à réprouvé l'attrocité. Il y a là des pages surprenantes.

De Santa-Fé a Espanola, antiques et curieuses habitations des *cliff dwellers*, " suspendues comme d'aigles, aux flancs des montagnes escarpées " aujourd'hui désertes.

L'auteur retourne à Pueblo et prétend que la distance de six cent quinze milles qui sépare Pueblo de *Salt Lake City* offre peut-être au voyageur les panoramas les plus pittoresques et les plus accidentés

qu'il y ait au monde. Le chemin de fer poursuit sa course à travers le massis des montagnes rocheuses, escaladant des défilés de plus de 10,000 pieds d'élévation, et traversant des gorges et des déserts d'un aspect aussi sauvage que merveilleux.

Nous voilà donc dans l'Utah. Le chapitre *Chez les Mormons* renferme beaucoup de renseignements inédits, on y voit entre autres choses que la polygamie est bien moins en usage qu'on le pense, chez les Mormons.

En revenant à Denver l'auteur s'arrête aux sources minérales de Glenwood a trois cent soixante et sept milles de Denver. " Les médecins recommandent ces eaux pour le rhumatisme, la goutte, le diabète, les scrofules, les maladies des reins, du sang et de la peau".

L'histoire de Leadville, la ville de l'or, rappelle à l'auteur les récits des *mille et une nuits :* ce n'est pas sans fondement.

M. Beaugrand termine en disant qu'il a été témoin au Colorado de guérisons nombreuses dues sans aucun doute à un climat sec et tempéré, à une atmosphère pure et à la légèreté de l'air. Les personnes atteintes de maladies des poumons et des voies res-

piratoires feront bien de faire une course au Colorado.

Le livre de M. Beaugrand renferme une foule de renseignements.

Le travail M. Beaugrand, est précieux à cause de son érudition. Il mérite à ce point de vie d'être encouragé. On n'arrive pas un ensemble aussi nourri sans un labeur considérable.

Pourquoi le sentiment religieux n'anime-t-il pas davantage ces pages? Les grands spectacles qu'a vus l'auteur n'èlevaient-ils pas en haut son âme, et ne méritaient-ils pas un mot d'hommage pour le créateur de toutes ces merveilles! Le juge Routhier devant ces tableaux nous eut fait des réflexions plus hautes que toutes les cîmes du Colorado, et cela par ce que les grandes idées viennent du ciel et que le ciel est au-dessus de tous les sommets.

M. Beaugrand ne manque pourtant pas d'élan. Comment expliquer cette anomalie?

Quoiqu'il en soit, ce livre n'annonce pas un homme hostile; lorsque l'éducation première est bonne, il est difficile de ne pas s'en ressentir toujours. Il n'y a pas longtemps encore nous voyions le nom de M. Beaugrand sur un exemplaire de l'*Imitation*

de Jésus-Christ, c'est un livre qu'il a lu à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans. Il n'a pu lire ce livre sans qu'une semence de bonté et de vérité n'arrête dans une mesure la naissance et la croissance de l'ivraie.

Aussi, quoique *Six mois dans les montagnes rocheuses* soit un livre froid, on n'y trouve pas d'acrimonie contre la religion, tout au contraire. Tant et si bien que nous n'avons pas objection à voir ce livre entre toutes les mains. Son bel extérieur typographique, permet du reste d'en faire un livre de prix.

Nous n'avons rien dit du style. Il est bon. L'auteur ne cherche pas la phrase, c'est la phrase qui vient au devant de lui ; elle vient sans pompe, si l'on veut, et cependant dans un costume bourgeois et avec une allure de bon goût.

La préface de M. Fréchette est une appréciation favorable de l'ouvrage. C'est raisonnable dans l'ensemble, nous voulons dire qu'il n'y a pas de coup d'encensoir donné mal à propos ; c'est de plus très soigné.

***

M. Alphonse Lusignan a donné de ce livre, dans la *Patrie* du 13 décembre 1890, une appréciation très favorable.

***

Le *National*, du 11 novembre 1890, y trouve une grande précision dans le détail et un puissant intérêt dans le récit.

F. A. B.

Looking forward, par Mme U.-R. Smith, Montréal — 1890.

M. Napoléon Legendre a fait une analyse de cet ouvrage, dans la *Presse* (hebd.) du 9 octobre. C'est du roman très accidenté. Ce livre contient incidemment, dit-il, un beau plaidoyer en faveur de la religion catholique, et toute une thèse en faveur de l'annexion. La scène se passe dans un milieu protestant. M. Legendre conclut en disant : " C'est une œuvre curieuse et frappante, mais nous croyons que le pays ne sera pas de longtemps encore disposé à accepter un grand nombre des idées émises dans ce livre."

Renaissance Acadienne, par L. U. Fontaine, ancien magistrat de district.— In 12 de 64 pages—Berthiaume—Montréal—1890.

En vente chez l'auteur, à L'Assomption, 50 centins l'exemplaire, relié.

L'ouvrage s'ouvre par une série suivie de

notes historiques : Les Scandinaves; Corte Real ; Vasco de Gama ; Christophe Colomb ; Les Cabot ; Jean Verrezzani ; Jacques Cartier ; Roberval ; Thévet ; Rabelais ; de Monts ; Pontrincourt ; Champlain ; Lescarbot ; Biard ; Denys ; Louis XIV.

Il se dit au sujet de ce dernier : " On a souvent reproché aux rois de France de n'avoir pas transporté assez de colons dans la Nouvelle-France. Mais ce reproche ne me paraît guère mérité. L'immense majorité des Français sans être hostile à l'immigration, entend bien rester en France pour y vivre et y mourir. On conseille bien à son voisin d'immigrer, mais on ne lui en donne jamais l'exemple. Il ne vient guère de Français nous visiter sans faire une sortie contre Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et la marquise de Pompadour, parce qu'ils n'ont pas établi ici 100,000 Français. Mais où les auraient-ils pris, ces Français ? Il aurait fallu les embarquer de force sur des bâtiments, et la plupart d'entr'eux seraient retournés dons leur pays, en maudissant la tyrannie royale et ministérielle qui déporte d'honnêtes citoyens et veut dépeupler la France. "

Il parle ensuite de la *Passion acadienne*. M.

Gérald E Hart, qui a faussé l'histoire, reçoit une verte leçon.

L'auteur consacre quelques pages aux amis des Acadiens : La reine Anne ; Michael Franklin ; Louis XV ; Raynal ; etc.

La brochure se termine par le discours que M. Fontaine prononce à la fête nationale des Acadiens, à Digby, N. E., le 15 Août 1890.

Cette brochure fait preuve d'une grande érudition.

On peut reprocher à l'auteur, quelque fois au moins, une certaine surabondance qui nuit à la clarté du discours.

Certaines statistiques sur les Acadiens du jour auraient trouvé leur place dans ces pages, ce qui aurait justifié d'avantage le titre de la brochure.

L'auteur a de l'originalité, et son travail se lit avec intérêt.

F. A. B.

Guide illustré du Sylviculteur canadien, par J. C. Chapais, 126 gravures — Sénécal—Montréal—2ième édition.

Comme ouvrage spécial et pratique il est difficile de trouver mieux. La question du dé-

boisement et du reboisement est très importante au point de vue économique. M. Faucher de Saint-Maurice qui a fait une longue étude de cet ouvrage — *Presse*, 25 décembre 1890— le recommande fortement à ses compatriotes.

Répertoire alphabétique des Ingénieurs et Surintendant et des Principaux Travaux Publics du Canada dont ils ont fait l'étude, le tracé ou dirigé les travaux depuis leur commencement en 1779 jusqu'à nos jours — par G.-F. Baillairgé, A. M. T. P. — In 8o de 100 pages—Ottawa—1890.

Cette brochure contient une foule de renseignements judicieux au sujet de l'historique de nos grands travaux publics, d'autant plus exacts que l'auteur a été employé sur la plupart de ces travaux en qualité d'ingénieur on en a dirigé l'exécution en qualité de député-ministre, de 1844 à 1891, époque à laquelle il s'est retiré du service du gouvernement.

Ce travail commencé en 1888, n'a été terminé qu'en 1890, à cause du grand nombre de documents qu'il a fallu consulter.

L'auteur indique aussi pour chaque ingénieur l'ordre de ses promotions. Ce répertoire

permet de constater la proportion d'ingénieurs canadiens-français employés au département des travaux publics.

Nous noterons ici que M. G. F. Baillairgé est le premier canadien français qui ait été employés au ministère des travaux publics au Canada. Il est resté 46 ans au service de ce ministère--1844 à 1891.—

F. A. B.

Au Canada et chez les Peaux Rouges, par M. George Demanche.—1890.

" Ce livre nous a paru remarquablement exact ; on devine que l'auteur s'est renseigné à bonne source. L'objet qu'il poursuit se partage en quatre points : 1o Quelle est la situation politique, économique et sociale faite par l'Angleterre aux Canadiens-français ; 2o Quelle est la force de résistance de ceux-ci contre l'absorption anglo saxonne : 3o Quel rôle jouent les Canadiens-français et de quelle influence dispensent-ils dans la confédération ; 4o Quel avenir est réservé à la race française dans l'Amérique du Nord ?

Ce sont là des sujets d'étude fort intéressants et que M. Demanche traite avec clarté ! Il

parle de toute ce qui a passé sous ses yeux durant son séjour ici. Les réceptions faites aux visiteurs français ne sont pas oubliées non plus. C'est un livre rempli de souvenirs et des plus aimables. La partie qui concerne le nord-ouest est très utile à consulter, car elle renferme des dates précises et une narration des évènements de 1885 qui paraît aussi correcte que possible.

Le Canada.

Memoranda : Le Canada de l'Atlantique au Pacifique et à la mer polaire, par George Frédéric Baillairgé, assistant ministre des travaux publics — grand in 8o de 272 pages—Ottawa—1890.

M. G. F. Baillairgé n'a pas la prétention d'être un littérateur. Il est correct et méthodique, mais sec et froid ; il procède par tableaux.

Ce livre contient le précis historique et topographique du Canada, relativement à son climat et à ses ressources,— le progrès des découvertes du pays jusqu'à 83o-24' de latitude nord, atteint par Greely pendant la dernière expédition arctique de 1881-84, les dates de fondation de nos principales villes, etc., et un tableau chronologique des divers voyages

de découverte depuis l'année 340 avant l'ère chrétienne, jusqu'à présent.

L'auteur donne la description des régions et des postes les moins connus qui ont été parcourus ou habités par les découvreurs, les missionnaires et les traiteurs, dans les territoires du nord et de l'ouest, et aussi des tableaux indiquant la limite nord de la production des céréales dans le Canada comparativement à celle des diverses parties de l'Europe.

Ces renseignements seront excessivement utiles aux géographes, aux historiens, aux voyageurs, aux missionnaires et à ceux qui désireront de connaître le climat et les ressources du pays, avant de s'y établir.

Le tout a été rédigé avec le plus grand soin. C'est l'œuvre la plus complète de ce genre, qui ait été publiée jusqu'à ce jour.

Nous croyons devoir donner ici la table des matières de cette vaste compilation :

PAGE.

Lettre de Son Honneur John Schultz, Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, à l'auteur, au sujet de la carte historique du Canada..... 3

Ie Partie.—Superficie et population du Canada, de 1605 à 1890. Population de l'univers, etc ..... 5 à 24

IIe Partie.—Nombre de milles marins et statutaires, correspondants à un degré de longitude à chaque degré de latitude, et leur définition. 210

IIe Partie.—Haussement et baissement des petites et Grandes mers, à divers endroits du Canada.....211 à 218
" Ouverture et fermeture de la navigation, etc., a divers Ports du Canada..230 à 231
" Divers Ports ouverts à la navigation, en Canada, pendant toute l'année.... 234
" Routes Océaniques et Canaux Interocéaniques .....244 à 248
" Chemins de fer projetés jusqu'à la Baie d'Hudson..... 249
" Dépenses sur les Travaux Publics du Canada..... .....252 à 253
" Administrateurs, etc., Ministère des Travaux Publics, 1841 à 1891.....256 à 257
" Eaux navigables, canaux, chemins de fer, liqnes télégraphiques, route de Liverpool à Yokohama ..... 25 à 61
IIIe Partie.—Chronologie des découvertes et de la fondation des divers cités, postes de traites, etc., dans l'Amérique du Nord, colonisée par la France et la Grande-Bretagne..... 64 à 80
IVe Partie.—Latitudes, longitudes, climat, etc., suivant les observations de divers explorateurs, et les Stations Circumpolaires Internationales..... 81 à 104
Ve Partie. — Ressources naturelles, produits et commerce, etc ....105 à 112
VIe Partie.—Statistiques agricoles, 1605 à 1888 inclusivement .....113 à 132
VIIe Partie.—Forts, etc., compris dans les divers diocèses des Territoires du Nord...236 à 239
" Bassin de la rivière Mackenzie, principaux forts, Baie d'Hudson, Territoires du Nord-Ouest, Territoire de la Rivière Yukon... .....133 à 180

VIIIe Partie.—Frontières du Canada et des Etats-unis, et des Provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Cap-Breton, de l'Ile du Prince Edouard, du Nouveau-Brunswick et de Québec, des côtes du Labrador sous la juridiction du Gouvernement de Terre-neuve, des Provinces Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique, et des Districts Provisoires Keewatin, Assiniboïa, Saskatchewan, Alberta et Athabasca.....181 à 194

" Statuts Impériaux, relativement au Labrador 242

IXe Partie.—Tableau chronologique par Scoresby, des voyages des découvreurs, continué depuis jusqu'au temps de l'Expédition récente du Lieut. A. W. Greely et de ceux qui ont été envoyés à sa recherche.....195 à 206

Cette œuvre est la plus complète de ce genre qui ait été publiée jusqu'à ce jour. Le tout a été rédigé avec le plus grand soin. Nous souhaitons au gouvernement d'avoir beaucoup d'employés aussi laborieux que M. G. F. Baillairgé.

Nous ajouterons que M. Baillairgé prépare en ce moment une carte historique et topographique du Canada qui tiendra compte des renseignements donnés dans le susdit ouvrage et sera sans contredit la plus parfaite et la plus complète des cartes du Canada. On peut sous-

crire dès maintenant ($4,00) aux bureaux de L'ETUDIANT, à Joliette. F. A. B.

——

Description of the princess Louise docks, containing harbour commissonners' tarif and regulation, also chart of the harbour and dock plan — by harbour-commissioners — Québec — 1890.

——

Feuilles Volantes, recueil d'études et d'articles de journaux, par Charles Savary — In 12 de 5' 0 pages — Mason — Ottawa, 1890.

Nous devons cette publication aux soins du colonel Audet, d'Ottawa :

Portrait de Charles Savary.....
Sa biographie..... 1
De la critique littéraire au Canada..... 10
M. Paul Bourget..... 105
De l'utilité d'une chrestomathie..... 129
M. Georges Ohnet..... 146
Froufrou..... 166
La biche et la représentation de la "poudre aux yeux" 180
Victorien Sardou et Théodora..... 195
M. Taine et la philosophie de l'histoire..... 246
Lettres de la vieille France..... 292
Lettres sur l'Angleterre :
I L'Angleterre qui s'en va 418
II La caractéristique du gouvernement anglais 433

III L'aristocratie politique 443
IV La loi électorale et ses transformations 453
V La loi électorale (suite) les réformes de 1832 et de 1867. 463
VI La loi électorale (suite) la réforme de 1884 473
VII La loi électorale (suite et fin) la nouvelle répartition des sièges. 413
L'élection présidentielle aux Etats-Unis.
I Les conventions libres et le choix des candidats 494
II do do do (suite) 499
III La réunion des électeurs primaires et la nomination des délégués 504
IV La campagne électorale 510

La biographie de M. Savary est propre à y rendre moins sévère le jugement que ses adversaires peuvent porter de lui.

Son livre s'ouvre par une très longue étude sur la critique littéraire au Canada. Ce sont les *Questions d'Histoire littéraire* de M. l'abbé V. Charland et l'*Histoire de la Littérature* de M. Lareau qui sont l'occasion de ce travail. M. Savary fait incidemment une longue excursion dans le monde littéraire. Ses réflexions sont frappantes, instructives et profondes. Elles méritent considération. La page qui suit ne sera pas inutile à ceux qui ont pour mission de perfectionner le programme des Collèges affiliés :

M. l'abbé Charland a volontairement laissé dans son livre une lacune qui nous paraît fâcheuse à plusieurs titres. Il s'arrête au seuil du

XIXe siècle, à cette Révolution qui a mis fin à la période de la Renaissance grecque et latine Révolusion dont il reconnaît les bienfaits, mais dont il ne fait connaître au lecteur ni le caractère particulier, ni les phases brillantes et diverses. M. l'abbé Charland nous dira, sans doute, que le XIXe siècle n'est pas compris dans le programme de l'Université Laval. En ce cas, c'est le programme qui a tort. Supprimer le XIXe siècle dans la littérature française c'est rayer de cette littérature l'histoire, la critique et la poésie lyrique. Mais il y a plus : cette omission qui, chez les partisans fanatiques de la Renaissance classique, peut être considérée comme la conséquence logique d'un principe, produit, dans les œuvres inspirées par un esprit différent, l'effet d'une véritable solution de continuité. Il était jadis tout naturel que des classiques à outrance, auxquels le Romantisme faisait l'effet d'une nouvelle invasion des barbares, s'attachassent à détourner de ce spectacle les yeux de la jeunesse. Mais, si le culte exclusif des lettres antiques a été, comme l'affirme M. l'abbé Charland, " un retard pour le développement des littératures nationales et une décadence pour la langue," s'il faut regretter que deux grands-génies comme Corneille et Racine "soient allés chercher presque toutes leurs inspirations dans l'antiquité païenne, au lieu de les demander à leur patrie ; s'il faut louer Châteaubriand d'avoir " clos " cette période et d'avoir écrit "la justification et la poétique de l'art nouveau", comment ne pas demander à l'auteur de nous expliquer, au moins par un aper-

çu général, quel est cet "art nouveau ? " Une fois sorti du collège, le jeune homme, dira-t-on, ne le saura que trop vite ! — C'est-à-dire qu'il se plongera à peu près exclusivement dans la lectures de ces œuvres dont on ne lui a pas parlé ; mais, est-on sûr qu'en réalité il en pénètrera l'esprit complexe, et n'est-ce pas s'exposer à laisser naître beaucoup d'idées fausses et incomplètes, que de ne donner par avance aucune règle de jugement sur des sujets qui occuperont nécessairement une place si importante dans la vie intellectuelle ?

L'école romantique n'a-t-elle pas secoué le joug des Grecs et des Romains, mis fin à la domination de la mythologie païenne, ramené parmi nous l'intelligence du moyen âge, fouillé les antiquités nationales, ressuscité la poésie lyrique , enrichi la veine nationale par de judicieux emprunts aux chefs-d'œuvre étrangers ? Les principaux représentants de cette école n'ont pas tous été chrétiens ; mais n'est-il pas vrai que le principe d'art sur lequel ils s'appuyaient est sympathique a l'idée chrétienne, que ceux qui ont rompu avec elle ont cédé à un mouvement politique et social en contradiction avec leurs doctrines littéraires, et que tous ou presque tous avaient commencé par d'autres sentiments ?

Ces arguments sont assez plausibles pour entraîner beaucoup d'esprits. Non seulement ils sont plausibles, mais ils sont vrais en partie ; tellement vrais que, si la littérature romantique ne nous offre pas un corps de doctrines à adopter, nous aurons cependant beaucoup d'emprunts à lui faire.

Il analyse les œuvres de Paul Bourget. Il dit à propos de son œuvre : *Mme Bressuire* :

"Le récit ne laisse point une impression chaste"..... "C'est malheureusement un reproche qu'il faudrait adresser à presque tous les romans français, même à ceux qui sont écrits sous une inspiration hautement morale, et cette différence regrettable entre le roman français et le roman anglais tient, sans doute, à ce que les romans s'adressent, en France et et en Angleterre, à deux classes très différentes de lecteurs et surtout de lectrices."

Les professeurs de Belles-Lettres et de Rhétorique profiteront de ce qui est dit *de* l'utilité d'une bonne chrestomathie(Recueil de morceaux choisis dans divers auteurs (*Chrestos* utile, *mathein* apprendre.)

Il nous découvre de grandes analogies entre George Ohnet et Octave Feuillet.

Il trouve que les doctrines philosophiques de Taine sont aussi fausses et aussi pernicieuses, et ses doctrines littéraires aussi innocentes qu'au premier jour.

Dans ses lettres sur la Vieille France, l'auteur chiffre par zéro le bagage de Boulanger ; il affirme que la République vivra ; il constate l'instabilité désolante qui règne dans la partie ministérielle et fait à ce sujet, pp. 315-316, un rapprochement curieux entre la Fran-

ce et le Canada ; en Angleterre le ministère est un comité de la chambre, en France le ministère est le serviteur de la majorité ; M. Grévy a fait tout ce qu'il fallait pour perdre la troisième république ; "dans les dernières années de la vie de Gambetta, l'homme d'Etat avait remplacé le bohême, et le patriote avait tué l'homme de parti.

Les *Lettres sur l'Angleterre* ne manquent pas d'intérêt.

"L'Angleterre d'autrefois disparaît et s'efface peu à peu devant l'Angleterre nouvelle, et personne ne saurait dire encore, en face des conditions d'existence de la démocratie moderne, ce que sera l'Angleterre de l'Avenir."

L'Angleterre est avant tout et par-dessus tout une nation aristocratique, et son gouvernement est celui d'une aristocratie.

" Le peuple anglais est fier de son aristocratie."

"De 1832 à 1885, le régime électoral de l'Angleterre est passé, en soixante ans, de l'état féodal à l'état démocratique."

Dans son travail sur l'élection présidentielle aux Etats-Unis, M, Savary dit avec raison :

"Au Canada même, il est convenu que ce sont le plus souvent les "principaux" du parti qui se mettent d'accord avec les ministres ou avec le chef d'opposition, et qui arrêtent les candidatures. On ne s'en trouve pas plus mal ; et nous ne rappelons cette pratique,

que poue mieux faire comprendre et ressortir la différence qui distingue les Etats-Unis de tous les autres pays.

Aux Etats-Unis, la démocratie a poussé de si profondes racines et l'organisation des partis a atteint une force si perfectionnée, que rien n'est laissé au hasard ni à la direction des chefs. C'est véritablement le suffrage uuiversel de chaque parti qui désigne les candidats aux fonctions politiques, et c'est ensuite le suffrage universel du pays tout entier qni décide lequel des deux partis a la majorité."

Nous nous sommes un peu étendu sur ce livre qui n'a été tiré qu'à 300 exemplaires, et qu'il ne sera pas toujours facile de se procurer.

M. Savary a laissé beaucoup de manuscrits où les études de haute volée sont nombreuses.

Il y avait du génie dans cet homme. C'est un malheur que des circonstances fâcheuses aient enlevé le soleil à cette belle intelligence.

Il parle avec une grande autorité, parcequ'il parle avec une grande science.

Il a commis des fautes et il a eu des torts. Dieu l'a frappé sur la terre même. Nous ajouterons cependant que les circonstances atténuantes ne font pas défaut. Cet homme a de plus renié son passé et fait une mort édifiante.

Il écrivait à sa fille en France. "J'espère

que tu seras moins sévère pour ton père, quand tu apprendras que Dieu lui a pardonné."

M. Savary, député, vota énergiquement contre l'article 7 de la loi Ferry ; il vota aussi contre l'expulsion des princes.

Les *Feuilles Volantes* ont une valeur considérable, mais s'adressent surtout aux hommes du métier. La mondanité de certains articles ne convient pas à la jeunesse.

Qu'il nous soit permis de citer en terminant une partie du testament de M. Savary :

"Je suis né dans la Sainte Eglise Catholique, apostolique et romaine ; j'ai toujours résolu d'y vivre et d'y mourir. Les fautes que j'ai pu commettre envers la loi de Dieu, et auxquelles sa miséricordieuse justice trouvera des atténuations, n'ont rien changé à ma résolution ni à mes croyances. Atteint d'une maladie qui peut m'exposer à une mort subite, je tiens à constater ici d'une façon solennelle ma ferme volonté de mourir dans la foi de mes pères."

F. A. B.

Vie de Mgr de Laval, premier évêque de Québec et apôtre du Canada, 1622-1708, par l'abbé Auguste Gosselin, curé de St-Féréol — 2 vols, In-8o, de plus de 600 pages, chacun —

$3.00 l'exemplaire — Demers — Québec — 1890.

M. DeVillars écrit dans le *Journal des Campagnes :*

On a pu remarquer avec quel respect la presse, en général, s'est abstenue de lui prodiguer, à son apparition, le vain encens d'une réclame, qui s'accorde si facilement à toute œuvre de bonne volonté, mais destinée à un succès purement éphémère. Le livre de M. Gosselin n'a pas besoin de cet encens ; il se recommande par lui-même.

Il est vrai, vingt fois vrai, que les journaux canadiens, à partir des plus considérables ne donnent pas assez d'attention aux écrivains canadiens : on ne saurait trop le leur reprocher. C'est précisément leur négligence qui nous a donné l'idée de publier ce volume afin d'encourager un peu les fournisseurs de la vie intellectuelle. Il est cependant à propos de remarquer que les reproches, parfois, ne sont pas mérités. Certains écrivains, ou certains éditeurs, craignent de faire hommage de leurs œuvres aux journalistes. Or les journalistes, pauvres pour le grand nombre, ne sont pas disposés à faire des dépenses de temps et d'argent, et à faire de la réclame en faveur d'un livre, lorsqu'ils sont obligés de l'acheter.

La *Vie de Mgr Laval* a-t-elle été envoyée aux journalistes ? Pour notre part, nous n'avons pu, même sur demande, en avoir un exemplaire pour compenser une partie de nos dépenses. Est-il bien probable que les autres ont été plus favorisés ?

***

Cet ouvrage se divise en quatre parties :

1ère.—Mgr de Laval avant son arrivée au Canada.

2me.—Mgr de Laval, vicaire apostolique de la Nouvelle-France : c'est la matière du 1er volume.

3me.—Mgr de Laval, évêque de Québec.

4me.—Mgr de Laval, depuis sa démission jusqu'à sa mort.

Quant à la préface, l'auteur la consacre à réputer certaines accusations portées par M. Gareau contre Mgr de Laval. Cette préface est très sensée et très forte. Elle donne une excellente idée de ce que sera l'ouvrage.

***

Ce travail n'a pas été fait à la course. Il est le fruit d'un travail ardu, persévérant et difficile. L'auteur n'a rien négligé. Il est à notre connaissance qu'il a passé une année à

l'Ecole normale, de Montréal, seulement, pour y prendre connaissance des documents que possède M. l'abbé Verreau. Cette vie est écrite avec ampleur et entrain. Il y a de l'unité dans le livre. Les citations ne prennent pas une place démesurée et viennent naturellement. Le style convient au sujet. La critique historique est bien pondérée.

Mgr de Laval, évidemment doit être jugé avec les idées de son temps et non avec celles de notre temps. On ne peut pas prétendre que tout ce qu'il a fait était en soi pour le mieux et qu'il n'y a pas de taches légères par ici par là. Comme le dit très bien M. Gosselin : "Les saints n'arrivent pas du premier coup au plus haut degré de perfeetion. La vertu plus encore que le genie est une œuvre de grande patience."

Pour juger d'un homme il faut considérer sa vie, et dans son ensemble et dans sa marche ascendante.

M. Gosselin a fait un travail extraordinairement instructif à une foule de points de vue.

Il a des dispositions considérables pour le genre historique et il est à espérer qu'il poursuivra ses travaux sur l'histoire de l'Eglise du Canada.

Nous vous permetteons une observation. L'auteur faisant dans cette vie de Mgr de La-

val un grand nombre d'excursions légitimes, à droite et à gauche, n'aurait-il pas dû intituler son livre de préférence : *Mgr de Laval et son temps* ? Un homme compétent nous en avait fait cette remarque, nous en avons constaté la vérité.

F. A. B.

***

La Gazette des Campagnes.

" La *Vie de Mgr de Laval* fait le plus grand honneur aux lettres canadiennes. C'est un monument où l'œil du critique trouvera peut-être quelques défauts de détail, mais dont on ne peut s'empêcher d'admirer les vastes proportions, la souplesse et la régularité du dessin, le fini de l'exécution, la convenance frappante surtout avec le héros dont il est destiné à honorer et à faire bénir la mémoire."

De Villars.

***

" Le soin avec lequel vous avez consulté les livres et les manuscrits qu'il vous a été possible de trouver, ainsi que les personnes bien versées dans notre histoire, me donnent lieu de croire que votre ouvrage fera autorité. »

Son Eminence le cardinal Taschereau.

***

" Vous avez fait une œuvre solide et durable, une œuvre qui restera et dont vous pouvez dire : *Monumentum exegi aere perenius.*

MGR PAQUET.

***

"Votre *Vie de Mgr de Laval* est admirable sous tous les rapports. Consciencieusement exact, dans vos recherches historiques, vous présentez les faits d'une manière qu'on voit le saint évêque luttant énergiquement pour poser solidement les bases de l'église du Canada, veillant au salut des générations successives, et édifiant tout le monde par son désintéressement et ses vertus.

J'ai eu toujours la plus grande vénération et dévotion pour Mgr de Laval ; et le commencement du procès pour sa canonisation m'a fait réjouir."

JOHN G. SHEA.

N. B.—M. John G. Shea est un savant historien. Il a écrit sur l'histoire de l'église des Etats-Unis. Il a réédité *l'Histoire de la Nouvelle-France,* par le P. Charlevoix, et *l'Etablissement de la Foi au Canada,* par le P. Chrétien Leclerc, etc.

***

"On voit, en lisant votre livre, que vous l'a-

vez écrit avec amour. Vous vous êtes attaché à Mgr de Laval, à mesure que vous avez mieux connu ses grandes qualités, la noblesse de son caractère, ses éminentes vertus ; et vous faites partager ce sentiment à vos lecteurs."

MGR BÉGIN.

***

La Semaine Religieuse de Québec.

Non seulement ce livre fait connaître Mgr de Laval, mais, il le fait connaître sous son véritable jour ; et c'est là un mérite et un service dont on ne saurait exagérer l'importance. Ils sont assez rares, en effet, ceux qui connaissent bien Mgr de Laval, et qui ne sont pas un peu sous l'impression que l'absolutisme était le fond de son caractère, et fut la cause principale de ses démêlés avec les autorités civiles en particulier. Pour notre part, nous confessons humblement que nous appartenions à ce groupe, qui n'est peut être pas le moins nombreux. Bien que ce fait paraisse étrange au premier abord, il n'a rien cependant qui doive étonner.

Le travail de M. l'abbé Auguste Gosselin démontre donc, jusqu'à l'évidence, que Mgr de Laval n'était pas un "esprit absolu et dominateur qui voulait tout faire plier sous sa volonté" ; une espèce de tyran, qui se regardait comme infaillible , et dont les actes administratifs étaient arbitraires, mesquins et jaloux. Il n'a pas été difficile à son biographe de

donner le coup de grâce à ses légendes ; il lui a suffi d'exposer franchement les faits, sans en faire un seul, et de les examiner à la lumière de la foi catholique. La vérité, et rien que la vérité a suffi pour faire apparaître Mgr de Laval ce qu'il est : une âme dévouée et généreuse, " un grand citoyen, un évêque tel que le désiraient les fondateurs de l'Eglise universelle", comme l'a dit S. E. le Cardinal Taschereau, mais surtout un saint dans toute l'acception du mot. Le premier évêque de Québec a été tout cela à la fois, en revendiquant énergiquement la reconnaissance pleine et entière de sa juridiction et de son autorité spirituelle ; en défendant comme la prunelle de ses yeux l'honneur et les privilèges de l'Eglise ; en combattant, dans le conseil supérieur, les mesures iniques de certains hommes politiques ; en luttant contre la traite de l'eau-de-vie, qui menaçait de ruiner la colonie au moral et au physique ; en faisant une guerre à mort à tous ces êtres sans cœur, pour qui le pays n'était qu'un comptoir ; en poursuivant sans trève ni repos, la conquête des âmes ; en s'élevant jusqu'à l'héroïsme dans la pratique de la vertu et en se montrant, du commencement à la fin de sa carrière apostolique, étroitement attaché au Saint-Siège. Ce dernier trait en particulier n'est pas un des moins remarquables de cette grande et noble figure, surtout à une époque où le gallicanisme était en pleine floraison. Il est bien permis, en mentionnant ce fait, de rappeler que les Jésuites ont été ses éducateurs, et qu'il vécut toujours dans une

parfaite intelligence avec les membres de l'illustre Compagnie de Jésus, chargés alors de la desserte des missions du Canada. Il est heureux pour l'Eglise du Canada, et non moins heureux pour sa mémoire, que Mgr de Laval ait été tout ce que nous venons de dire dans la mesure que nous savons ; car, en présence de ce dossier, le rôle de l'avocat du diable sera réduit à sa plus simple expression, lorsque s'instruira le procès de canonisation.

Il y a bien, sans doute, dans la vie de Mgr de Laval, quelques légères taches, certaines imperfections, comme l'admet son historien, qui nous semble cependant les avoir voilées un peu trop. Ainsi, Mgr de Laval aurait pu dans certaines circonstances ménager davantage des susceptibilités faciles à comprendre ; s'effacer peut-être encore plus après avoir donné sa démission, et prévenir des froissements qui ont toujours des conséquences regrettables ; mais ces ombres n'ont rien qui doive étonner. La sainteté n'est pas, comme la noblesse, l'apanage de la naissance, et les saints n'arrivent pas d'emblée au premier degré de la perfection.

Abstraction faite du défaut d'ordre chronologique, qui apparaît quelquefois, de quelques longueurs, de certains points qui auraient pu être élucidés davantage, des divisions secondaires qui ne sont pas toujours aussi naturelles que les grandes divisions, et des invitations trop souvent répétées d'admirer ce que tout lecteur intelligent peut admirer de lui-même, nous pouvons dire de l'historien de Mgr de Laval, dans une égale mesure au moins, ce qu'il dit de notre historien national :

"Quelle belle et agréable manière que la sienne. Elle rappelle celle des bons historiens français. Il a des aperçus larges, pleins de lumière, toujours ouverts sur de vastes horizons. Il sait grouper les faits, les mettre en relief et en tirer toute la valeur possible."

Son style est soigné, correct, plein de vie et de mouvement. Il entraîne le lecteur, et ne le laisse jamais s'attiédir..... " Il a de plus, sur M. Garneau, le mérite inappréciable de s'être toujours placé au point de vue catholique et conservateur dans le vrai sens du mot, pour apprécier les hommes et les faits. Son œuvre durera et ne sera pas ébranlée, même par la critique la plus sévère, parcequ'elle est assise sur une base large et inattaquable.

L'ABBÉ D. GOSSELIN.

Les anciens Canadiens, traduit en anglais, par C. D. Roberts.

(*New-York Canada*)

Le *Herald* annonce la publication par la librairie Appleton, de New-York, du roman si populaire au Canada de notre illustre écrivain M. de Gaspé. " Les Anciens Canadiens " traduit de anglais par Charles C. D. Roberts et en fait un éloge auquel nous applaudissons de tout cœur. Cette émouvante histoire, car l'auteur s'est mis lui-même en scène dans son admirable ouvrage, méritait bien cet honneur et

fournira aux lecteurs un livre d'une haute moralité et d'un intérêt saisissant. Il fera connaître notre ancienne vie canadienne si touchante dans sa simplicité et si grande dans la manifestation de ses pieuses croyances.

Nous sommes heureux de signaler cet hommage rendu aux talents distingués de notre sympathique écrivain, dont le nom est si cher aux Canadiens-français.

GEO. LEMAY.

La Région du Lac Saint-Jean, premier de la province de Québec — guide des colons — rédigé pour la compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jeau, par A. Buies, Québec, 1890.

Cet ouvrage — 45 pages et plusieurs belles gravures — se donne sur demande au bureau de la compagnie, à Québec ; s'adresser à M. A. Hardy.

C'est une bonne page de renseignements et une belle page de géographie.

Les Canadiens ignorent le Canada.

Lisons cette brochure.

F. A. B.

Les Hommes du jour. C'est le titre d'une publication qui va marcher 2, 3 ou 4 ans,

sinon plus, sous la direction de M. L. H. Taché. C'est une galerie de portraits contemporains. L'ouvrage comprendra 40 livraisons. Chaque livraison est de 50 centins, et le montant de souscription est de $20.00.

Chaque biographie est accompagnée d'un portrait ; c'est ainsi que le premier fascicule nous donne le portrait et la biographie de Sir John A. Macdonald et de l'hon. Wilfrid Laurier.

Les portraits sont magnifiques et l'ouvrage In-4o est imprimé avec luxe.

C'est une louable entreprise, et il faut espérer que M. L. H. Taché la mènera à bonne fin. Cette galerie cependant n'aura de valeur que si les biographes mettrent de côté les fausses louanges pour ne se préoccuper que de la vérité.

Disons un mot des susdites biographies ;

Sir John A. Macdonal, par John Francis Waters.

La lecture de cette biographie laisse sur son auteur une impression très favorable. M. L. F. Waters n'est pas un penseur ordinaire. Il n'a pas, sans doute, le brio de M. Fréchette,

mais, quelle pondération de jugement, qu'elle richesse de réflexions heureuses, et que de substance en peu de mots ! Un homme gagne beaucoup à avoir un biographe de ce genre.

L'auteur trouve beaucoup de ressemblances entre Sir John et Benjamin Disraeli, comte de Beaconsfield.

Contentons-nous de citer le portrait qu'il fait de Sir John, au point de vue de la parole :

" Sir John Macdonald n'est pas un orateur dans le sens ordinaire de ce mot ; et cependant peu d'orateurs savent captiver un auditoire et commander l'attention de la chambre d'une manière aussi absolue, aussi magnétique, que le premier ministre. Sans doute beaucoup de cette attention est due au fait que c'est " Sir John " qui parle, chacun voulant savoir ce que le vieux chef va dire : mais il y a en outre l'attrait de la forme, caractéristique chez Sir John, et la précision de l'idée, qu'il exprime toujours avec le mot propre Voilà ce que lui fait un genre à part dans lequel il excelle et que nul autre dans notre parlement n'a su approcher ; c'est un genre plus en faveur dans le parlement impérial que dans le nôtre. Sir John n'a pas d'abondance de parole ; au contraire il cherche souvent le mot, probablement à dessein ; il se borne plutôt à dire exactement qu'à orner son discours de fleurs de rhétorique, ce qui fait qu'il n'est jamais embarrassé. L'esprit et l'humeur abondent dans ses discours sans en exclure la sagesse. L'anecdote y trouve

toujours sa place et ne manque jamais de provoquer les applaudissements de la chambre. Personne mieux que lui n'est habile à analyser rapidement le discours d'un adversaire en en faisant ressortir, avec sarcasme ou faveur, les parties remarquables ou faibles. Sa voix n'est pas forte, mais elle s'élève avec son sujet et se fait entendre jusqu'aux coins les plus reculés de la chambre ; quand les circonstances sont solennelles, elle prend parfois, comme lors du débat de la question des Jésuites, un ampleur qui étonne et impressionne vivement. Presque toujours, Sir John a l'air de plaisanter, souvent même quand tout le monde se laisse emporter par un sentiment exagéré de l'importance d'une question ; mais, dans les occasions où de grands intérêts sont en jeu, la gaieté fait place à l'émotion et le tremblement de sa voix, autant que sa tenue, ne laisse pas de place au doute sur la sincérité de ses convictions. Disons, en terminant ce portrait, que, dans ses premières années, Sir John fut un des orateurs populaires les plus actifs et les plus aimés du pays. "

***

Wilfrid Laurier, par L. Fréchette.

Cet biographie est avant tout l'éloge de l'orateur :

"Chose rare chez les orateurs à parole facile et nombreuse, son éloquence ne s'abandonne jamais à la fougue. Elle vous intéresse plutôt qu'elle ne vous secoue. Elle ne vous fait

pas toujours passer le frisson dans les cheveux, mais elle vous berce, vous gagne, vous convainc. L'enthousiasme qu'elle provoque est raisonné. Point de périodes ou d'images ne visant qu'à l'effet littéraire ; nulle recherche d'esprit ni d'expressions sonores ; jamais d'appels exclusifs aux sentiments ou aux passions de l'auditoire ; rien que du bon sens, de l'honnêteté, de la logique ; la vérité toute belle et toute pure, dans une langue correcte, savante, abondante, mélodieuse au possible, et pleine d'une énergie virile, devinée plutôt que sentie, sous la nervosité d'une phrase limpide comme l'eau de roche."

Il dit du *chef de parti* :

"Renseigné sur tous les points, toujours prêt à la riposte, jamais découvert, d'une prudence sans pareille dans ses mouvements, ne laissant rien au hasard, charmant ses amis par sa crânerie, désarmant ses adversaires par sa loyauté courtoise autant qu'il les étourdit par ses brillantes charges à fond de train, il ne fait jamais une fausse manœuvre, ne se laisse jamais prendre au dépourvu ; et, s'il n'écrase pas l'ennemi à chaque rencontre, au moins est-il bien rare qu'il ne couche pas sur le champ de bataille."

Il dit de l'*homme* lui-même :

"C'est le patriotisme servi par le libéralisme. Patriotisme avancé, c'est-à-dire large, éclairé et sachant regarder l'avenir en face ; libéralisme restreint, c'est-à-dire délivré de toutes

les exagérations et de tous les rêves utopiques dont il s'enveloppe souvent dans certains pays d'Europe."

M. Fréchette manie bien la plume. Il est souple, rapide, coloré. L'enthousiasme l'emporte bien un peu, mais on le lui pardonne, car on sent que c'est le cœur, ici, qui écrit.

Cette étude bien qu'insuffisante en profondeur et en étendue, mérite cependant avec raison de titre de *très gracieuse.*

Puisque nous en sommes à Monsieur Fréchette, nous tenons à noter que nous ne lui pardonnons guère la pièce de vers qu'il a faite à l'occasion du cinquantenaire d'âge de l'hon. H. Mercier. Ce genre n'a pas l'air de lui convenir. Il y a là des choses d'un goût douteux et des vers épicuriens qui ne font pas honneur à l'auteur. Nous aimons à croire que c'est l'improvisation hâtive qui a joué ce mauvais tour à l'auteur de la *Légende d'un peuple.* Nous n'aurions rien dit si ces vers n'avaient pas reçu une aussi grande publicité.

Quant à sa pièce de vers, à l'occasion des noces d'or de M. le curé Boucher, nous tiendrons un langage différent. C'est une des plus jolies choses qui soient sorties d'une tête canadienne-française, et qui ferait grand honneur à

n'importe qu'elle plume. Nous citerions cette pièce en entier si nous avions quelque peu plus d'espace. Nous en conseillons fortement la lecture.

F. A. B.

Le Vieux Lachine et le massacre du 5 août 1689, par Désiré Girouard -- brochure In-12o de 76 pages,— Berthiaume — Montréal — 1889.

Ce n'est qu'à la dernière minute que nous nous sommes aperçu que cette brochure datait de 1889 ; nous avions toujours lu 1890 ! Tant pis pour nous !

Voilà encore une publication sur laquelle il n'est pas facile de mettre la main : elle n'en est sans doute que plus précieuse. Ecoutons M. Benjamin Sulte, dans *Pages d'histoire du Canada*, pages 309 et 310 :

*
* *

M. Girouard a l'amour du passé. S'il rappelle les souvenirs de ce temps là, c'est pour stimuler notre ardeur patriotique. L'orgueil du sang est un ressort qu'il ne faut pas laisser affaiblir. En nous racontant les malheurs et les exploits de nos pères, il fait plus que de verser un million de piastres dans nos poches.

Dans sa brochure la disposition des matières n'est pas aussi claire qu'il le faudrait ; cela est dû à certaines pièces qui n'ont été trouvées qu'au moment où la matière de toute la brochure était composée ; néanmoins tout y est et le lecteur n'éprouvera aucune peine à grouper les faits dans sa mémoire selon qu'il le jugera à propos.

Les gravures dont l'ouvrage est orné valent dix fois le prix marchand de la brochure. Voyez-vous le fort Rémy en 1671 ? C'est le berceau de la paroisse de Lachine. A côté est le portait de Cavalier de Salle qui le premier porta la civilisatin dans ces endroits. Les vieilles maisons de Jacques LeBer et de Charles LeMoyne, très normandes sont à croquer. René Cuillerier, l'homme aux aventures, a aussi l'image de sa résidence dans ces pages toutes inspirées du sentiment canadien. L'église de Lachine, bâtie en 1710, au centre du fort Rémy et démolie en 1869, est là tôute droite, avec son air des anciens jours. Puis on voit des cadastres, les plans de tous les terrrains, des listes de colons. C'est la chose qui manque à la plupart des histoires de nos paroisses. Lachine ainsi traitée devient plus historique que jamais.

***

M. Girouard a dû faire bien des recherches, car son travail fourmille de renseignements. Les gravures donnent à l'ensemble un cachet d'antiquité qui fait que cela sent bon !

Le travail de M. Girouard ayant déjà une grande valeur, il importe de lui signaler quelques inexatitudees. Nous dirons la même chose relativement à l'incomparable *Dictionaire généalogique* de Mgr Tanguay.

Pour faire ici un léger procès à M. Girouard il faut en faire un à Mgr Tanguay, qui lui a servi de guide.

***

Bien que l'on nous reproche, avec raison, de trop aimer la discussion, nous nous désistons ici et nous laissons la parole au Révd Messire Florent Bourgeault, curé de La Prairie. Nous l'avons prié de nous donner les documents nécessaires. Il l'a fait de bonne grâce, bien que cela lui imposât un travail assez long.

Mgr Tanguay suppose, Tome 1er de son *Dictionnaire*, p. XIII, que le *régistre de l'abbé d'Urfé*, dont M. Bourgeault lui a donné connaissance, est le plus ancien des régistres de la partie de l'Isle de Montréal qui forme aujourd'hui les paroisses de Lachine, de la Pointe Claire et de Ste-Anne :

" La partie supérieure de l'Ile de Montréa la
" été desservie par plusieurs membres zélés du
" Séminaire de Montréal. Les plus anciens actes
"contiennent l'origine des paroisses de Lachine,

" de la "Pointe-Claire et de Ste-Anne. Le régis-
" tre, celui de l'abbé D'Urfé manquait : on
" ignorait ce qu'il était devenu. J'ai été assez
" heureux pour le découvrir un jour, perdu
" parmi d'*autres cahiers, reliés en un seul*
" *volume et d'une date bien plus récente.*"

En quoi, Mgr Tanguay se trompe, dit M. le curé de la Prairie :

" Car les régistres de Lachine sont de plusieur années antérieurs à celui-là."

Mgr Tanguay dit : p. XIII, "Grâce à cette heureuse rencontre (du régistre de l'abbé D'Urfé) nous avons pu identifier des restes humains trouvés dans la Baie d'Urfé "

Il paraît singulier à M. Bourgeault qu'on ait trouvé des restes humains dans la Baie d'Urfé, comme dans les ports des objets qui proviennent d'anciens naufrages.

"De fait," dit M. Bourgeault :

" Les restes humains découverts par Antoine Caron, dans l'automne de 1865, ont été trouvés non dans la *Baie d'Urfé*, mais dans *la cave de l'ancienne église de St-Louis*, aujourd'hui *Ste-Anne du Bout de l'Isle*, ou comme on dit encore, malheureusement maintenant, *Ste-Anne de Bellevue*. Dans une excavation de 25 ou 26 pieds sur 36, faite dans cette ancienne cave remplie de terre depuis long-

temps, on a trouvé les restes de 26 personnes au moins, de différentes tailles. "

Mgr Tanguay ajoute dans *A travers les Régistres*, page 66 :

" Les dix personnes inhumées en ce lieu étaient des Français massacrés en 1687 par les Iroquois et qu'un prêtre missionnaire, M. l'abbé d'Urfé, Sulpicien, avait inhumé proche le lieu destiné pour bâtir l'église St-Louis du haut de l'île de Montréal. " (1)

M. Bourgeault poursuit :

Parmi ces 26 squelettes il ne pouvait y en avoir que deux des victimes des Iroquois dont parle le Régistre : savoir celui de *Jean de Lalonde*, inhumé *dans l'enceinte de l'église*, et celui de *Pierre Bonneau*, inhumé dans le lieu destiné à bâtir l'église. Des huit autres personnes mentionnées dans le Régistre merveilleux de Mgr Tanguay, deux, savoir *Claude Lamothe* et *Jean Vincent* ont été inhumées à la Pointe St-Louis, une, savoir *Louis Jets* dans le cimetière, une, savoir *Jean Baptiste Lesueur* dans le lieu destiné pour le cimetière, et quatre, *Pierre Pertuis*, *Henry Fromageau*, *Jean Petiteau* et *Pierre Camus*, proche le lieu destiné à bâtir l'église de St-Louis.

Mgr Tanguay suppose que le dit Registre pouvait seul faire connaître la provenance des restes humains trouvés dans la *baie d'Urfé*.

(1) La paroisse actuelle de Ste-Anne du bout de l'Ile devait donc en 1687, être sous le vocable de St-Louis, sur les bords du lac qui porte ce nom. Mgr Tanguay.

M. Bourgeault s'insurge à l'encontre :

" Mgr Tanguay prétend que ce Registre pouvait seul faire connaître la provenance des restes humains trouvés à la Baie *d'Urfé*, c'est en quoi il se trompe grandement, car les Régistres qu'on trouve aux Archives de Sainte Anne, et qui commencent au 18 décembre 1703, mentionnent les sépultures d'un grand nombre de personnes inhumées soit dans l'église, soit dans le cimetière de Saint Louis. Notons en passant que la paroisse de Sainte Anne n'a pris ce nom que en 1714 ; jusque là elle s'appelait *Saint Louis*. Parmi les personnes inhumées à St Louis, et dont les restes étaient dans la cave, dont il a été parlé se trouvent DEMOISELLE DE-GABRIELLE, épouse de feu CLAUDE ROBUTEL, SIEUR DE SAINT ANDRÉ, morte à Chateauguay. Je donnerais volontiers à cette personne noble de l'ancien temps le *crucifix* dont Mgr Tanguay a disposé en faveur d'une des victimes des Iroquois.

Mgr Tanguay dira peut-être qu'il ne connaissait pas les Régistres de Sainte Anne, qui donnaient la solution du problème en question. Mais il ne peut plaider ignorance en cette matière ; car il avait déjà parcouru les Régistres de Sainte Anne avant cette époque, comme le prouvent les citations qu'il en fait dans le Premier volume de son DICTIONNAIRE.

Au pis aller, s'il avait ignoré, en 1865, les faits consignés dans les Régistres de Ste-Anne, et qui devaient conduire à l'édentifiation des restes humains trouvés alors, il ne pouvait plus les ignorer après 1866, car cette année là,

j'ai publié dans l'*Echo du Cabinet de Lecture*, un travail qui expliquait amplement le mystère de ces restes. (Voir l'*Echo du Cabinet de Lecture*. — Huitième année — 1866 — pages 78 — et 226).

Quand donc Mgr Tanguay a publié le 1er volume de son *Dictionnaire*, quand il a écrit dans les Annales de la SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, quand il a publié son ouvrage A TRAVERS LES RÉGISTRES, il devait savoir que les corps trouvés en 1865 n'étaient pas ceux des Français mentionnés sous le Régistre de *M. d'Urfé*, intercalé dans les Régistres de Lachine.

Nous demandons grâce en faveur de Mgr Tanguay. Il avait sans doute consulté les régistes de Sainte-Anne, mais il a pu ne pas remarquer ; il a pu oublier, s'il a remarqué ; il a pu perdre ainsi ses notes. C'est chose si facile lorsqu'un ouvrage demande accumulation de documents.

Voici maintenant que les Iroquois vont donner de la tablature à Mgr Tanguay. Nous laissons la parole à M. Bourgeault :

" Mgr Tanguay affirme que les dix personnes, dont les sépultures sont mentionnées dans son régistre favori, étaient 10 FRANÇAIS MASSACRÉS PAR LES IROQUOIS, mais en cela il fait erreur car le régistre ne mentionne que HUIT personnes tuées par les Iroquois, savoir :

J. BAP. LESUEUR, inhumé le 19 octobre 1687.

JEAN VINCENT, inhumé le 21 septembre, JEAN DE LALONDE, inhumé le 10 octobre, PIERRE PERTHUIS, (1) sépulture mentionnée au 30 septembre, HENRY FROMAJEAU, inhumé le 10 octobre, JEAN PETITEAU, inhumé le 10 octobre, PIERRE CAMUS, inhumé le 19 octobre, et PIERRE BONNEAU, dont la sépulture est mentionnée au 30 septembre.

Quant à CLAUDE LAMOTHE et LOUIS JETS, le Régistre ne dit pas qu'ils ont été tués par les Iroquois.

Mgr Tanguay répète à satiété dans son DICTIONNAIRE (Tom 1er : pages 67, 101, 243, 321, 342, 349) que dix français furent tués par les Iroquois — et furent inhumés A LACHINE, tandis que déjà — il a dit, et avec raison, que les dix personnes mentionnées dans le Régistre de M. d'Urfé — ont été inhumées A SAINT LOUIS (Ste-Anne).

La conclusion de tout ceci, c'est qu'il y a quelques corrections à faire : dans le DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, Tome 1er, page XIII, et pages 67, 101, 243, 321, 342, 349. ; dans A TRAVERS LES RÉGISTRES, p. 66, et Annales de la SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, vol. 3, p. 139.

***

Et maintenant un bout de procès à M. Girouard.

(1) Pierre Perthuis n'a pas eu l'honneur d'être mentionné dans le *Dictionnaire* de Mgr Tanguay. — F. Bourgeault.

Nous lisons dans le VIEUX LACHINE, page 11, sous le titre : UN COMBAT AU BOUT DE L'ILE :

L'année 1661 fut plus malheureuse que les précédentes. Il se passa à peine une journée que les Iroquois ne fissent quelques victimes. M. de Maisonneuve s'alarma tellement, qu'il forma une compagnie de volontaires sous le nom de " Soldats de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph. " Il serait trop long de signaler tout ce que nos ancêtres ont eu à souffrir de ces barbares. Qu'il nous soit permis d'arriver de suite à l'époque qui nous occupe. En 1687, l'on voit par les régistres de Sainte-Anne, sortis de la poussière avec ceux de toute la Nouvelle-France par l'infatigable Mgr Tanguay, qu'un combat eut lieu à la baie d'Urfé. Cette baie était située un mille plus bas que le site de l'église actuelle de Sainte-Anne, près de la terre occupée à présent par Antoine Caron, no. 313 du cadastre de Sainte-Anne, où, pour citer les expressions du terrier de l'île de Montréal, était " la première chapelle de Sainte-Anne, habitée " et desservie par M. l'abbé D'Urfé, qui y a " donné son nom." (1) Cette mention est faite à deux pages différentes, sous les numéros 111 et 112 du terrier. Ainsi que le constate le régistre du 30 septembre 1687 de la paroisse de Saint-Louis, signé D'Urfé, " curé de la paroisse de Saint-Louis," premier nom de Sainte-Anne du bout de l'île, (2) dix français y furent

(1) D'Urfé appartenait à une des meilleures familles de France. Il était fils du marquis D'Urfé.

(2) Ce registre se trouve, on ne sait trop pourquoi et com-

massacrés. Leurs noms ont été publiés pour la première fois par Mgr Tanguay dans les annales de la SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, vol. 3, page 139 ; ils sont :—

Pierre Camus dit La Feuillade, soldat, âgé de 21 ans.

Claude de LaMothe dit le Marquis des Jourdis, âgé de 40 ans.

J. Bte LeSueur dit La Haye, soldat, âgé de 21 ans.

Louis Jets, meunier de M. Jean Le Ber, âgé de 24 ans.

Jean Vincent, laboureur, âgé de 45 ans.

Jean DeLaLonde dit Lespérance, habitant du coteau Saint-Pierre, marguillier en 1685, âgé de 47 ans.

Pierre Bonneau dit Lajeunesse, caporal, âgé de 38 ans.

Pierre Perthuis, serviteur, âgé de 24 ans.

Henri Fromageau, habitant, âgé de 25 ans.

Pierre Petiteau, âgé de 20 ans.

Ils furent tous enterrés " proche le lieu destiné pour le cimetière, auprès de l'église paroissiale." M. DeLaLonde fut le seul inhumé " dans l'enceinte de l'église paroissiale de Saint-Louis du Bout de l'Ile de Montréal," et le registre dit que Jean Vincent fut enterré à la pointe Saint-Louis, aujourd'hui pointe à Caron, lieu ordinaire des sépultures du temps. En 1866, on trouva par accident les ossements de ces victimes, avec d'autres, sur la terre d'Antoine Caron, no. 313 du cadastre, à la pointe de

---

ment, parmi les registres de Lachine. Sainte Anne cessa d'être desservie comme mission de Lachine en 1685. — *Registre de Lachine*, p. 7.

la Baie d'Urfé, et M. Chèvrefils, curé de Saint-Anne, les fit transporter, dans un grand cercueil, à la cave de l'église, après un service solennel chanté en présence de tous les paroissiens qui comptaient des ancêtres parmi ces infortunées victimes. M. Chèvrefils conserve un petit crucifix trouvé sur l'une d'elles. "

Monsieur Bourgeault poursuit :

M. Girouard a eu le malheur de suivre avec trop de confiance Mgr Tanguay dont on a vu la valeur jusqu'ici, mais il est bien moins inexact que son guide.

Voyons pourtant ce en quoi il pêche principalement.

1o M. Girouard prétend qu'il y eut, en 1687, *un combat* à St-Louis au Bout de l'Ile. Or rien ne dit qu'il y ait eu un combat. Il y a eu tout au plus une surprise de la part des Iroquois, comme en bien d'autres endroits.

M. Girouard dit que DIX FRANÇAIS FURENT MASSACRÉS dans ce combat. Mais nous avons dit en critiquant Mgr Tanguay que huit seulement sont mentionnés comme victimes des Iroquois. Mais les huit ne furent pas tués le même jour. En effet, JEAN BAPTISTE LESUEUR, inhumé le 19 octobre 1687 avait été tué la veille, JEAN VINCENT, inhumé le 21 septembre avait été tué dans la guerre, dit le Régistre, qui ne mentionne pas le jour de sa mort, et PIERRE CAMUS, fut tué le 18 octobre. On peut compter que JEAN DE LALONDE, PIERRE BONNEAU, PIERRE PERTHUIS, HENRY FROMAGEAU et JEAN PETITEAU, en tout CINQ, furent tués le 30 septembre 1687.

2o Dans une note M. Girouard dit que on ne sait pourquoi ni comment le Régistre de M. d'Urfé est à Lachine. Voici pourquoi et comment. M. d'Urfé repartit pour la France dans l'automne de 1687, et la paroisse St-Louis que les Iroquois dévastaient, fut déservie de Lachine jusqu'à ce que M. De Breslay en devint le curé vers 1703.

3o M. Girouard dit que les dix victimes (nous savons qu'elles n'étaient que huit) furent toutes enterrées proche du lieu destiné pour le cimetière. En cela il suit Mgr Tanguay Nous avons vu ce que dit le Régistre. M Girouard dit que *Jean De Lalonde* fut seul inhumé dans l'église. Il oublie que *Pierre Bonneau* fut inhumé dans le lieu destiné à bâtir l'église.

4o M.Girouard est moins inexact que Mgr Tanguay quand il dit que les *corps des victimes furent trouvés avec d'autres,* mais il est encore dans l'erreur en supposant que le Régistre de M. d'*Urfé* a suffi pour expliquer la présence, dans la cave où Caron a creusé, des corps qu'on y a découverts.

De plus :

Pierre Bonneau doit être Pierre Boynneau ; c'est ainsi que M. d'*Urfé* l'écrit bien lisible ment.

Claude Lamothe dit sourdys, et non pas comme me dit M. Girouard de LaMothe, Marquis des Jourdis. Marquis n'est pas authentique, n'étant de M. d'*Urfé*, et de Jourdis, est inexact., C'est donc Claude Lamothe dit Sourdys d'après M. d'*Urfé*.

Jean de LALONDE est habitant de St-Louis et non pas du Côteau St-Pierre, s'il a été du Côteau St-Pierre, il n'en était plus à sa mort.

Le Régistre de M. d'*Urfé*, quoique dise Mgr Tanguay, est dans les Régistres de Lachine mais à sa date parmi les autres de même date, et non pas parmi les Régistres de dates postérieures.

Les bons comptes font les bons amis.

Quoiqu'il en soit nous devons beaucoup et à Mgr Tanguay, et à M. Girouard et au Rév. M. Bourgeault.

F. A. B.

Petit Manueldu Cultivateur, à l'usage des écoles primaires, par Edmond Rousseau — 64 pages — Darveau — Québec — 1890.

Il y a dans cette brochure du bon et du défectueux. L'auteur a voulu faire un livre classique. Ce genre d'ouvrage présente beaucoup de difficultés ; il ne faut donc pas s'étonner si M. Rousseau ne les a pas vaincues toutes.

Dans une deuxième édition, il devra s'appliquer à rendre son livre plus classique encore.

Pour cela :

Il retouchera la rédaction qui est défectueuse pp. IV., 10, 18, 20, 21, 28, 49.

Il ne multipliera pas autant les questions : Que ferez-vous ensuite ? Pourquoi ?

A la question : QU'ENTENDEZ-VOUS PAR SUPERPHOSPHATE ? Il répond : " J'entends un engrais chimique *fabriqué à Capelton ; qui se vend* $1.25 *le cent livres.* L'italique est bon à savoir, mais non en réponse à la susdite question.

Ailleurs :

Qu'est-ce qu'une rigole ?

R. " C'est un canal que l'on fait sur le travers des champs. Toutes les deux, raies et rigoles doivent aboutir aux fossés. "

Sans doute que l'auteur a parlé précédemment des raies ; ce n'est pas une raison pour y revenir ici, de cette manière.

Plus loin : p. 41.

" Qu'entendez-vous par vitriol ?

R. L'huile de vitriol est de l'acide sulfurique appelée vulgairement *eau forte.*

Vitriol, huile de vitriol, acide sulfurique, *eau forte* (acide nitrique), c'est trop à la fois, sans parler du défaut d'exactitude.

Nous parlons de tout ceci avec d'autant plus de liberté que nous savons M. Rousseau capable de remédier aux défectuosités. Il y a du reste dans ce travail d'excellents conseils.

F. A. B.

NOTA BENE

Nous avons déjà reproduit des appréciations sur les ouvrages qui suivent. Ayant eu l'occasion de les lire depuis, nous en dirons quelques mots :

La Monongahéla, par Edmond Rousseau—Darveau—Québec—1890. Voir page 164.

Ce n'est pas un livre parfait, mais c'est un livre *réussi*. Le fonds est intéressant et les diverses parties sont bien agencées. Plusieurs amis qui ont lu ce volume sont restés favorablement impressionnés.

Daus une seconde édition, l'auteur modifiera quelques lignes de son imitation de Gozlan p. 44. On peut se demander si les transitions sont toujours suffisamment préparées. Les exploits de Daniel de St-Denis qui pose son pied sur la tête d'un taureau furieux surprennnent le lecteur. On pourrait peut-être faire aussi quelques remarques sur le titre même de l'ouvrage qui n'a d'application que dans l'épilogue.

Quoiqu'il en soit, M. Edmond Rousseau travaille — le but est excellent — à populariser l'histoire du Canada. Les beaux sujets ne lui font pas défaut : il les utilise avec talent. La Monongahéla nous donne des détails intéressants sur Mgr de Laval, sur les découvreurs et

les découvertes, sur l'expédition de Walker, et finalement sur la bataille dite la Monongahéla.

Le sentiment chrétien s'affirme utilement en divers endroits du volume.

Somme toute, M. Edmond Rousseau fera bien de poursuivre ce genre de travaux.

F. A. B.

Jacques Cartier, par Joseph Pope, traduction de l'anglais, par L. Philippe Sylvain (de la bibliothèque du Parlement). Ottawa—1890. Voir page 53.

Cette brochure, de 172 pages, honore son auteur. M. Pope a des dispositions marquées pour le genre historique. Son récit n'est point une sèche énumération. Une critique historique sage tient large place dans cette étude. L'auteur poursuivra sans doute ses utiles travaux. Les gens un peu sérieux et un peu soucieux de l'histoire de leur pays, achèteront ce volume en même temps que celui de M. E. Dionne. Quant à la traduction de M. Sylvain, elle nous paraît très bien faite. (1)

F. A. B.

---

(1) La démonstration d'illustre *aventurier* que l'on donne à Jacques Cartier n'est-elle pas discutable ?

La Foi et la Raison. Voir page 157.

Ces 180 pages sont bien remplies. L'auteur dit ce qu'est la *raison*, ce qu'est la *foi*, et quels sont les rapports qui existent entre elles. Les points traités sont nombreux :

Le rationalisme ; le traditionalisme ; la valeur du miracle ; les devoirs de la raison et ce dont elle est capable — ; des harmonies qui existent entre la raison et la foi ; de l'accord de la bible et de la géologie ; futilité des accusations que l'on fait au sujet de Galilée ; le Syllabus, l'Index, Inquisition : ce qu'il faut en penser ; ce que la raison doit à la foi : témoignage de l'histoire sur le progrès des sciences et des lettres par la foi.

M. l'abbé Paquet utilise St-Thomas, Monsabre, Satolli, Balmes, Léon XIII.

Il n'y a pas de digressions inutiles.

L'auteur est court, mais clair, précis et substantiel.

Il donne le nécessaire pour la réfutation des fanfaronnades des pourfendeurs ignorants qui n'ont jamais édudié au collège ou qui ont fait leur éducation dans des auteurs ennemis de l'Eglise.

Nous recommandons ce livre à MM. les directeurs de collège.

Ce travail réalise en grande partie le pro-

gramme que nous avons rêvé pour l'instruction religieuse supérieure dans les collèges.

Nous félicitons l'auteur.

Dans une seconde édition, un tableau synoptique, dépouillé de la terminologie des chapîtres et des articles, serait peut-être à propos.

F. A. B.

Le Révd P. L. Saché. Voir page 60.

Excellent livre de lecture spirituelle. Utile à tous, mais particulièrement à ceux qui visent à perfectionner leur caractère et à grandir en eux la vie intérieure. L'auteur, on le voit, ne cherche pas seulement à faire connaître son héros mais à faire marcher sur ses traces, c'est un fusil à deux coups, et bien chargé. La plume du Rév. Père Duguay est prime et décidée ; elle exerce certains actes de justice : il est à propos de mettre parfois les points sur les i. L'histoire générale qui se mêle ici à la biographie ; la spiritualité qui donne la main à l'activité extérieure ; le style vif et rapide de l'auteur : tout rend cette lecture *agréable*. Excellent livre de prix.

F. A. B.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Simple énoncé :

JOSHUA, by George Ebers, Lovell, Montreal

SYLVIA ARDEN, by Oswald Crawford, id.

THE MYNN'S MYSTERY, by G. Manvill Fenn, Lovell, Montreal.

NURSE REVEL'S MISTAKE, by Florence Warden, Lovell, Montréal.

BLIND LOVE, by Wilkie Collins, Toronto.

PRACTICAL PROBLEMS IN ARITHMETIC, by J. White, Toronto.

THE LUMBERMAN'S LOG BOOK, by J. Durkin, Toronto.

ONE HUNDRED LESSONS IN ENGLISH COMPOSITION, by M. H. Hustson, Toronto.

LIFE INSIDE THE CHURCH OF ROME, by C. Cusack, Toronto.

AN OCEAN TRAGEDY, by C. Russel.

HUNTER QUATERMAIN'S STORY, by R. Haggard.

THE MINISTRY OF FLOWERS AND OTHERS POEMS, by Mrs Mary Norton.

HELPS TO BIBLE STUDY, by Rev. A. Sims, Otterville, Ont.

THE NATURAL HISTORY OF PRINCE EDOUARD ISLAND, by Francis Bain, Charlottown, P. E. I.

A DIGEST OF THE CRIMINAL LAW OF CANADA, by George Wheelock Burbidge, Ottawa.

THE HAUNTED FOUNTAIN, by Kaharine S. Macquoid, Toronto.

THE INDEX OF CURRENT EVENTS, 1889. Henry Dalby, Montréal.

THE CATHOLICS OF SCOTLAND. Rev. Aeneas McDonell Dawson, Ottawa.

WAS EVER WOMAN IN THIS HUMOR WOOED ? by Charles Gibbon, Lovell & Son, Montreal.

ROSE CARNEY. A story of ever shifting scene on land and sea, by Thos. B. Smith, Toronto.

MISS SHAFTO, by H. E. Norris, Toronto.

THE WESTERN WORLD, Volume 1., Number 1 Winnipeg, man.

THE PENNYCOMEQUICK, by S. B. Gould, Toronto.

MISADVENTURE, by H. E. Norris, Toronto.

A GIRL OF THE PEOPLE, by L. T. Meade, Lovell, Montreal.

CESAR'S BELLUM GALLICUM, WITH NOTES, by John Henderson, Toronto.

GRIM TRUTH, by Alexia Agnes Vial, Montreal.

SYRLIN OR POSITION, by "Ouida," Lovell, Montreal.

THAT VALLEY OF TEARS, Poem.

WALDO, by N. D. Bagwell, Toronto.

SELECTED SERMONS, by Rev. Wm Stephenson, Toronto.

DYSPEPTICURE, by Charles Short, St. John, N. B.

STANLEY AND ITS HEROIC RELIEF OF EMIN PACHA, by E. P. Scott, Toronto.

THE FIRE UNDERWRITERS, text book, second edition, by J. Griswold, Montreal.

BRIGHTER SPHERES, by Spiritus, Montreal.

BEATRICE, by H. Rier Haggard, Toronto.

A GUIDE OF THE GOLDEN CITY, by R. Campbell, Toronto.

A HALF SCORE YEARS IN TORONTO, Clarkson M. Caniff, Toronto.

A VEXED INHERITANCE, by Annie P. Swan.

THE DOCTOR IN CANADA. His whereabouts and the laws which governs him, by R. H. Wynyard Powell, M. D., Ottawa.

THE WOMEN'S GUIDE. Margaret A. Abram, Hamilton.

BY CANOE AND DOG TRAIN among the Cree and Salteaux indians, by Egerton Ryerson Young (Missionnery).

THE BAFFLED CONSPIRATORS, by W. E. Norris, Toronto.

HISTORY OF THE METHODIST CHURCH, by Watson Smith, Toronto.

THE FIRM OF GIRDLESTONE, by A. Conan Dozle, Lovell, Montreal.

THE LADY EGERIA, by J. B. Harwood, Lovell, Montreal.

APRIL'S LADY, by "The Dudhess", Lovell, Montreal.

BY ORDER OF THE CZAR, by Jos. Hatton, Lovell, Montreal.

LIFE OF JAMES EVANS, by J. McLean, Lovell, Montreal.

PROCEDING AND TRANSACTIONS of the royal society of Canada for the year 1889, Vol. VII, Dawson, Montreal.

FORGING THE FETTERS, by M. Alexander, Toronto.

A SCARLET SIN, by Florence Marryat, Lovell.

THE MYSTERY OF MRS BLENCARRON, by Mrs Oliphant.

ILLUMINATED GEOGRAFICAL DIAGRAM OF THE EARTH, adapted for illustrating its movements. J. Briggs, Toronto.

HER LAST THROW, by Mr Hungerford, Toronto.

THE TWO PAULS, or the way of the cross and the worldly pathway, by Duncan, Collingwood, Ont.

SEVENTY YEARS OF NEW BRUNSWICK LIFE, by W. Baird.

A TRUE FRIEND, by Adeline Sergeant, Lovell, Montreal.

REV. Dr TALMAGE'S TRIP TO THE HOLY LAND, St. John, N. B.

A FEDERAL PARLIAMENT OF THE BRITISH PEOPLE, by Arch. McGoun, M. A., Quebec.

NOTES ON XENOPHON'S ANABASIS. Book III, by John Henderson, Toronto,

TONTINE ROTATION TABLE, Toronto.

GLIMPSES OF CANADIAN scenery, by Boorne and May. Calgary,Alberta, N. U. T.

TWO MASTERS, by M. Croker, Toronto.

GEOFFREY HAMPSTEAD, by T. S. Jarvis, Toronto.

N. HAYES' DOMINION OF CANADA COMPUTING, CALCULATING, AND ENUMERATING CHART OF THE OFFICIAL CENSUS OF 1891 AND 1901 — Windsor, Ont.

PRINCIPIA ; or a philosophical explanation of the origin of the earth, by prof. J. U. Crouter, London, Ont.

ALL ABOUT NOTES AND CHEQUES, by Alex. Blanchard, Peterborough, Ont.

HONEY FROM THE ROCH OF AGES, by Rev. Alb. Sims, Otterville.

CANADIAN AND PATRIOTIC SONGS, edited at Toronto.

Le *Canadian Patent Office Record*, d'octobre, de novembre et de décembre, que nous n'avons pas sous la main, doit donner la liste de plusieurs autres ouvrages anglais.

Nous n'avons rien à dire des ouvrages mentionnés dans la liste ci-dessus inscrite, ne les ayant point lus. C'est une lacune qu'il nous a été impossible de combler.

Plusieurs des ouvrages publiés par la maison Lovell, de Montréal, sont des reproductions d'ouvrages publiés en Angleterre.

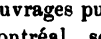

PETITES NOTES.

M. Fréchette a donné une nouvelle édition, à bon marché, de sa *Légende d'un Peuple*. La *Revue Canadienne* a publié, dans le temps, une longue appréciation du travail de M. Fréchette.

On lira aussi avec profit, sur ce volume, les remarques élogieuses de feu l'Honorable F. X. Trudel, si peu dignement traité par Cyprien. — Voir la *Revue canadienne*, année 1888, p. 244.

***

La *Revue canadienne* a publié, dans le cours de l'année, un bon nombre d'excellents articles. Voir sa table générale des matières, No de décembre.

Cette revue gagne du terrain en rédaction et en intérêt. Elle n'est pas assez encouragée. On peut s'abonner aux bureaux de l'*Etudiant*, Joliette. $2,00 par an.

***

C'est avec peine que nous apprenons la nouvelle de la disparition prochaine du *Canada-Français*. Mgr Hamel qui a toujours été l'âme de cette revue l'avait d'abord formée à son image. Plus tard on a cru devoir modifier un peu, et M. Fréchette a travaillé utilement dans ce sens. Cependant le genre du commencement nous a toujours paru supérieur à celui de la fin. On a pensé qu'un genre moins sérieux serait préférable : on ne peut en blâmer les rédacteurs qui ont fait pour le mieux, vou-

lant s'accommoder d'avantage à la majorité des lecteurs. Il y avait, de cette façon, plus de chances de vivre. Et cependant la vie est devenue impossible.

Ce fait démontre que la vie intellectuelle, pour profonde qu'elle soit ici et là, n'est cependant pas assez développée chez nous. Nous entendons parler d'une vie intellectuelle *aristocratique*. Les Canadiens aiment la littérature, mais ils ne se livrent pas en assez grand nombre à la partie sérieuse des choses.

Il existe encore un certain nombre d'exemplaires de la série complète du *Canada-Français*. Comme il y a là nombre de travaux importants et originaux, nous conseillons fortement aux amis de l'étude, de se procurer cette série. Elle se vend $6,00.

Nous aimons à croire que le *Canada-Français* ressuscitera, un jour, comme organe des écrivains de Québec.

Nous aimerions à voir s'établir une louable émulation entre les penseurs de Montréal et les penseurs de Québec.

Chacune de ces villes peut alimenter une revue.

***

C'est en 1890 surtout, que l'on a vu la jeu-

nesse canadienne se livrer à la littérature.

On a pu lire ses travaux dans le *Glaneur*, de Lévis ; Le *Recueil Littéraire*, de Ste-Cunégonde ; Le *Monde Illustré* ; l'*Etudiant* et le *Couvent*.

Cette jeunesse a du talent et du feu sacré. Nous lui consacrons plusieurs pages, l'an prochain, si Dieu nous prête vie.

***

L'année 1890 a vu paraître aussi un journal d'*économie politique : L'Association*, sous la direction de M. P. J. Masson. Ce journal, d'excellents principes, mérite encouragement.

***

Le *Canada Artistique*, de Montréal, sous la direction de M. A.Filiatrault, a publié beaucoup de musique et un bon nombre d'articles distingués.

N'ayant pas l'intention d'apprécier le journalisme canadien, arrêtons-nous ici.

***

Nous avons omis de mentionner p. 181, le journal de M. le Dr Séverin Lachapelle : *La Mère et l'Enfant*.

***

Les écrits du R. P. Hamon, S. J., sur les Canadiens des Etats-Unis, dans les ETUDES RELIGIEUSES, ont été très remarqués.

Nous n'avons pas sous la main : *Recettes pour faire du vin natif*, par Alexandre Cousineau, Ottawa—non plus que *Le Claviste* ou petite méthode pratique pour le piano, par Gustave Smith, Ottawa, 1890.

Mentionnons encore :

Appendice au RITUEL ROMAIN à l'usage des provinçes ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa— Hardy, Québec, 1890.

L'*Enfant Mystérieux*, par le Dr V. Eug. Dick, réédité.

Nous aurions dû citer aussi sans doute l'ACCOMPAGNEMENT DU NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITHURGIQUES de M l'abbé Bourduas, par R. Octave Pelletier--Senécal—Montréal.

M. Guillaume Couture a fait de cet ACCOMPAGNEMENT, une appréciation très élogieuse dans le CANADA ARTISTIQUE, août 1890.

Le PROGRÈS DU SAGUENAY fait observer à Raoul de Tilly (voir p. 57, 16ème ligne) que feu Mgr Racine ne fut pas nommé évêque de Chicoutimi en 1871, mais en 1878.

On nous a fait remarquer aussi qu'à part une forme d'une douzaine de pages dont les épreuves furent revues par un correcteur novice, on ne trouve guère plus de coquilles dans la brochure de M. Huart que dans les autres livres.

CHARLES M. DUCHARME.

Le 10 novembre 1890 voyait s'éteindre à Montréal, à l'âge de 26 ans, un jeune homme, dont la force intellectuelle promettait beaucoup pour l'avenir.

Charles M. Ducharme devait comme sa mère mourir de consomption.

Fils d'un riche cultivateur de la banlieue des Trois-Rivières, il fit son cours complet chez les Révérends Pères Jésuites à Montréal, et devint notaire.

Ce jeune homme était doux, tranquille et studieux. Son âme cependant ne manquait pas d'ardeur, mais son tempéramment plutôt faible ne se prêtait pas à une grande activité physique.

Lorsque la piété, le talent et le travail se trouvent réunis dans une existence, il y a toujours, si les circonstances facheuses de la vie n'y mettent pas obstacle, une riche effloraison.

On trouvait tout cela chez Ducharme.

Si les grandes pensées viennent du cœur, les pensées justes procèdent et de la pondération du jugement et de l'esprit d'observation.

Ducharme était un observateur. C'est qu'il avait étudié en cherchant à se rendre compte des choses. Les jeunes gens de

nos jours ne cherchent pas assez à voir la raison des choses, c'est ce qui fait que tant d'écoliers médiocres restent des hommes médiocres.

On ne peut chercher la raison des choses sans développer en soi l'attention. L'attention continue, qui devient facile par l'habitude, c'est l'esprit d'observation.

Notre jeune ami réfléchissait sur ce qu'il voyait. La réflexion est ce qui donne avant tout la maturité : elle est au jugement ce que le soleil est à la végétation.

Notre jeune notaire n'ayant point du reste à se préoccuper du côté matériel de la vie, fit bientôt des lettres sa PROFESSION !

Les revues et les journaux du pays ont publié un grand nombre de ses articles.

En 1889, il lançait son premier ouvrage : *Ris et Croquis.*

Ce volume restera. Il renferme de grandes vérité et d'excellents conseils.

Il donna dans la suite dans le *National* de Montréal une série d'articles sur la littérature au Canada de 1880 à 1890.

Il y a là beaucoup de travail et de justes appréciations. Cette petite histoire littéraire sera publiée un jour si jamais nous trouvons un 100 piastres, et la permission.

D'autres articles ont fait suite.

Ce travailleur laisse beaucoup de pièces

inédites ; elles sont entre les mains de M. Pierre Bédard qui les réunira en un volume.

Ducharme visait tout d'adord a dire *vrai*. Le travail de la forme ne venait qu'ensuite. Il parlait avec une grande autorité, parce qu'il parlait avec connaissance de cause.

On peut lui reprocher d'avoir été parfois trop rude. Il lui est arrivé aussi, assez parfois, de se perdre dans l'amplication et de ne pas arriver assez vite au sujet.

Cela devait disparaître avec le temps : le tour alerte de sa phrase l'annonçait déjà,

Le grand mérite de M. Ducharme c'est d'avoir fait de la véritable critique littéraire. De l'encens, lorsqu'il en fallait, mais aussi le coup de bâton lorsque la circonstance l'exigeait.

La science est une grande chose, mais la vertu l'emporte encore en excellence.

Ducharme était bon dans toute la force du mot. Il avait su conserver la piété de sa jeunesse. L'un de ses parents nous écrivait :

« C'était un jeune homme d'un grand talent. Il lisait et il écrivait beaucoup. Il ne sortait jamais sans une raison d'utilité. Il ne parlait jamais en mal de son prochain. C'était un jeune homme accompli.

« Il était malade depuis le mois d'avril dernier ; il était allé voir ses parents aux Trois-Rivières, et c'est là qu'il a pris le rhume qui devait le conduire au tombeau.

« Il s'attendait à mourir. Il était bien résigné. Il est mort comme il avait vécu, en vrai chrétien. Il a conservé sa connaissance jusqu'à la fin. Il disait qu'il avait hâte de mourir, qu'il aimait mieux mourir maintenant que plus tard, parce qu'il aurait moins de compte à rendre. »

Ducharme avait beaucoup d'amis.

Grande fut parmi nous la désolation à la nouvelle de sa mort.

Plusieurs ont voulu lui consacrer quelques lignes, entre autres : Rodolphe Brunet dans le *Monde Illustré* du 22 novembre, J. M. Denault, dans le *Glaneur*, et Ludovic dans le *Recueil Littéraire.*

La Providence, espérons-le, donnera à Charles M. DuCharme des successeurs qui marcheront comme lui dans le sentier du vrai, du beau et du bien.

F. A. B.

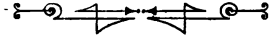

TABLE ALPHABETIQUE

DES AUTEURS APPRÉCIÉS DANS CE LIVRE. (*)

PAGE

Annuaire de l'Institut canadien de Québec. 65

BAILLAIRGÉ F. A. B., Ptre,
"Coups de Crayon (1889) 6
"La Nature, la Race et la Santé, dans leurs rapports avec la productivité du travail ; applications à la Province de Québec 72
"L'*Etudiant* et le *Couvent*..... 156

BAILLAIRGE G. F., ex A-M. T. P.,
"Répertoire Alphabétique..... 285
"Memoranda : Le Canada de l'Atlantique au Pacifique..... 287

BARTHE, "Wilfrid Laurier à la Tribune. 195

BEAUCHEMIN,
"Abrégé de Géographie 206

BEAUGRAND H., "Six mois dans les Montagnes Rocheuses..... 276

BEAUSOLEIL J. M., M. D.,
"Dernier Chant.....

+ BÉCHARD, "Fortifications du Canada... 166

BERNARD A. X., Ptre, voir "Mandem. de St-Hyacinthe..... 45

(*) L'étoile indique un ouvrage de l'étranger.

+ Bechard "Etudes p 244

PAGE

*BLANC ELIE, Ptre, "Traité de Philosophie Scolastique..... 13
BOURASSA P., Ptre, "Ce qu'il faut à l'écolier d'aujourd'hui pour être l'homme de demain. 222
BOUTHILLER CHAVIGNY, "Justice aux Canadiens-Français..... 148
BUIES Arthur, "Récits de Voyages..... 267
"La Région du Lac St-Jean..... 308
CADIEUX & DEROME, "Le Canada ecclésiastique 26
CARON N., Ptre; "Deux voyages sur le St-Maurice 141
CARRIER Jos. C., Ptre C. S. C., "Histoire d'une bouchée de pain..... 191
CASGRAIN, Ptre, voir "Nos Collections historiques, p..... 192
CHAPAIS J.-C., "Guide illustré du Sylviculteur canadien 284
CHAPLEAU l'Hon. J. A., "Le Gouvernement canadien 176
CHAPMAN, "Feuilles d'Erable..... 130
CHOUINARD J. B., "Fête nationale des Canadiens Français..... 171
COUBERTIN M. de, "Canada Britannique et Canada Français..... 179
DEMANCHE George, "Au Canada et chez les Peaux rouges. 286
Description of Princess Louise Docks..... 291
DESROCHES J. I., médecin, "Catéchisme d'Hygiène privée 1889 12
"*Journal d'Hygiène populaire*..... 67
DIONNE N. E., "Jacques Cartier..... 42
"Le Séminaire de N. D. des Anges 50

PAGE

DRAPEAU Joseph, "Directory portatif de la cité de Québec..... 154
DUGAST G. Ptre,
"Un voyageur au pays d'en haut..... 46
"Nouvel appel en faveur du Manitoba... 178
DUGUAY P. H., Ptre S. J., "Vie du R. P. Saché.....
DUBUQUE A., "The Duty of Judges.....
FAUCHER DE ST-MAURICE, "Resterons-nous Français..... 249
*FAUR P. H., Ptre S. M., "Pratique de la dévotion à St-Joseph 36
FONTAINE L. U., "Renaissance acadienne 282
FRÉCHETTE, L., "Wilfrid Laurier 311
"Légende d'un Peuple, édition populaire 337
GANONG U. F., "The Cartography of the Gulf St. Lawrence, from Cartier to Champlain 126
GAUVREAU Chs, "L'Ile Verte (1889)... 205
GERMAIN, Melle A., "La Lettre 161
*GIBON Fenelon, "La Croisade du Dimanche 66
GIROUARD D., "Le vieux Lachine et le massacre du 5 août 1689 (1889)..... 314
GOSSELIN Auguste, Ptre, "Vie de Mgr de Laval..... 298
GOSSELIN D., Ptre, "*La Semaine religieuse*..... 167
GUAY Mgr Chs, "Recueil de Prières..... 262
Guide français de la Nouvelle Angleterre 9
HERREBOUDT. " Le Canada au point de vue de l'émigration..... 233

PAGE

HUART, " Mgr Dominique Racine (2ème édition) 55, 341
JOHNSON George " Alphabet of first things au Canada..... 21
LA BRUYÈRE ? "Principes de l'hon. H. Mercier 188
LACOMBE, Ptre O. M. I., "Un nouveau champ de colonisation 186
LAFLÈCHE Mgr L., "Analyse de l'encyclique : *Sapientiæ Christianæ* 204
LALANDE P. Ptre, S. J., "Une vieille Seigneurie : Boucherville..... 22
La Revue Canadienne 338
L'Association 48
LEBLOND de Brumath, "Histoire Populaire de Montréal.....
Le Canadian antiquarium 51
Le Canada artistique 52
Le Canana-français 338
Le Couvent..... 156
L'Etudiant - 28 156
L'Evangéline illustrée 186
LE GENDRE Napoléon,
"Nos asilesd'aliénés 222
"Nos Ecoles..... 234
LE MOINE, J. M.,
" Quebec and its environs..... 177
LEROUX M. D.,
"Le médailer du Canada (1888) 34
"Supplément (1890)..... 206
LIGHT HALL U. D. M. A.
" An account the battle of Chateauguay 138
LINDSAY Lionel, Ptre
"Pèlerinages d'outre-mer.. 148

PAGE

LIPPENS " Recueil de devoirs..... 69
LORRAIN Léon
" Les Codes de la Province de Québec 169
" Les Fleurs poétique..... 214
LUSIGNAN Alphonse
" Fautes à corriger..... 86
MALINGRE,
Carte de l'Île de Montréal..... 55
Mandements des Evêques de Québec..... 27
Mandements des Evêques de St-Hyacinthe 43
* Manuel du Saint Sacrifice de la messe... 35
MARSILE, M. J., Ptre, C. S V.
" Epines et Fleurs..... 27
MASSON, l'honorable,
" Les Bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson..... 95
McKIM
" A Mewpaper Directory for Canada.... 165
MOREAU, S. A., Ptre
" Précis de l'histoire de Berthier..... 38
Monnaie de carte au Canada 149
MYRAN, Em., avocat,
" Une Fête de Noël sous Jacques Cartier (2me édition)..... 67
OUIMET, Hon. Gédéon,
" Rapport : Instruction publique..... 251
PAQUET Louis Ad., Ptre,
" La Foi et la Raison.....157, 330
PARADIS I. Ptre,
" Le Fort et la Chapelle de Ste-Anne.... 204
PARADIS, Ptre, Oblat de St-Jean Bte
" Société des Oblats de St-Jean Baptiste 165

PAGE

PELLAND J. O.,
" Biographie, Discours, Conférences de l'hon. H. Mercier..... 182

PELLETIER R. O., "Accompagnement... 341

PICHÉ Emile, Ptre,
" Revolutions and Evolutions..... 11
Pièces recommandées 37
POPE Joseph, "Jacques Cartier..... 23, 329
PROVANCHER L. H., Ptre,
" Une excursion aux pays tropicaux..... 144
Rituel romain .....
ROUTHIER A. B., Juge,
"A travers l'Espagne (1889) 1
"Conférence et Discours..... 113
"Les Grands Drames 262, 270, 280
ROY J. Edmond,
" Au Royaume du Saguenay (1889)... 16
ROY P. G. (Raoul de Tilly)
" La Réception de Mgr le Vicomte d'Argenson..... 68
"Premier voyage de Jacques Cartier, au Canada..... 170
ROUSSEAU Edmond,
"La Monongahela 164, 328
"Petit Manuel du Cultivateur..... 3[illegible]6
ROULEAU C. E.
" Le Guide du Cultivateur. 167
Revues de la province de Québec..... 180
Rapport du Surintendant de l'Aqueduc de Montréal..... 261
ROUILLARD Eug., "Les Bibliothèques populaires..... 271